

Résumé

Missions et fonctions d'une bibliothèque de référence jeunesse dans un réseau de lecture publique : propositions d'orientation pour la bibliothèque municipale de Lyon.

Le contexte d'explosion de l'édition jeunesse, de développement de la recherche et de la conservation, de transformations profondes des pratiques de lecture des jeunes... valide la création, en région, en complémentarité avec les bibliothèques de référence nationales, de bibliothèque de référence jeunesse, centre de conservation, centre de ressources et d'action culturelle.

Mots clé :

Bibliothèque pour la jeunesse--France

Bibliothèques--Fonds spéciaux--Littérature pour la jeunesse.

Littérature pour la jeunesse--France

Jeunesse--Livre et lecture

Abstract

The goals and purposes of a children reference library within a public library network: suggestions of new directions for the public library in Lyon.

There is now a context of soaring children books publishing, of great development in the young approach to reading. This has entailed the creation, at a regional level, close to national reference libraries, of reference libraries for the young, conservation centres and a new documentary resources as well as cultural projects.

Keywords :

Young adults' libraries--France.

Libraries--Special collections--Children's literature

Children's literature--France

Young adults-- Books and reading

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement Nic Diamant, directrice de la Joie par les livres, qui a accepté d'être la directrice de ce mémoire. Elle m'a orientée dans le monde de la littérature jeunesse en m'incitant à la fois à élargir l'horizon de mon travail et à me recentrer quand c'était nécessaire. Je la remercie aussi pour sa disponibilité et son soutien.

Ce parcours m'a été facilité aussi par Viviane Ezratty, directrice de l'Heure Joyeuse, Véronique Soulé, responsable de Livres au Trésor, Lucile Trunel, directrice de la bibliothèque de Clamart. Je les remercie pour leur disponibilité et leur accueil formateur.

Je tiens également à exprimer ma gratitude à Martine Chouvy, responsable du département jeunesse de la bibliothèque de la Part-Dieu, qui m'a constamment mise en situation de réfléchir sur la notion de bibliothèque de référence tout au long de mon stage. Je remercie aussi Patrick Bazin, directeur de la bibliothèque, d'avoir accepté de me recevoir et de me donner quelques éclairages importants sur les enjeux actuels pour la Bibliothèque de Lyon. Je ne serais pas complète si je ne soulignais pas l'aide précieuse que m'a apportée Bertrand Calenge, responsable de la communication interne, en m'orientant sur Nic Diamant d'abord, en répondant à mes diverses sollicitations ensuite, concernant mes interrogations sur l'étude des publics actuels et potentiels d'une bibliothèque de référence. Merci enfin à Anne-Marie Rouge, responsable du département «sciences et techniques» et Anne-Marie Boyer, responsable du «département société» pour avoir accepté de réfléchir avec moi sur la notion de référence.

Je remercie ceux qui ont répondu à mon enquête:

Pour les BMVR : Thierry Delcourt à Troyes, Marie-Odile Seulin à Châlons en Champagne, , Françoise Micchelizza à Nice, Alain Duperrier à Limoges, Martine Pelletier à Poitiers ainsi que les bibliothèques de Montpellier et de Toulouse. J'ai particulièrement apprécié le long entretien téléphonique que m'a accordé Annie Poggioli-Barry, responsable du département jeunesse de Marseille.

Pour les bibliothèques municipales : Catherine Souan de la bibliothèque municipale de Nantes et Mme Milandry de la bibliothèque municipale de Metz.

L'accueil chaleureux de Sylviane Teillard, Brigitte Oued, Annie Vuillermoz et Katy Feinstein à Grenoble , le temps qu'elles m'ont réservé et les visites effectuées ont été des plus enrichissants pour moi.

Merci aussi à Elisabeth Monnier de la DAAC (rectorat de Lyon) , à Brigitte Bonhomme du CRDP de Grenoble, Anne Christine Collet de l'IUFM de Lyon et Sandrine Turck de l'INRP, qui m'ont permis d'appréhender les partenariats avec l'Education nationale.

Je tiens aussi à remercier Véronique Forcet de la BDP du Rhône, Cécile Dérioz de la bibliothèque municipale de Vénissieux et Françoise Jolivet de la MLIS(Villeurbanne).

Enfin, je sais gré à Hélène Dubois de l'ARALD de tout l'intérêt et du soutien qu'elle a apportés à mes propositions de travail.

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
UN CONTEXTE GÉNÉRAL FAVORABLE	9
1. Le développement de l'édition jeunesse	9
1.1. Un peu d'histoire.....	9
1.2. la situation en 2001.....	11
1.3. La structuration de l'édition jeunesse en France.....	11
2. La défense de l'édition jeunesse	14
2.1. les institutions.....	14
2.2. La charte des écrivains et illustrateurs de jeunesse	15
2.3. Les salons, fêtes du livre et prix littéraires:	16
3. L'affirmation progressive de la nécessité de conservation du livre de jeunesse	18
3.1. Quelques repères chronologiques	19
3.2. Bilan et perspectives	20
3.2.1. Etat des lieux	20
3.2.2. proposition d'organisation.....	21
3.2.3. la dimension internationale	23
4. La recherche universitaire et le statut de la littérature jeunesse	24
4.1. Les difficultés de la recherche :	24
4.2. Les grands axes de la recherche	24
4.3. Les institutions et centres contribuant à la recherche.....	25
4.4. La reconnaissance de la littérature de jeunesse	26
4.5. Littérature jeunesse et école	29
5. des représentations et des pratiques de lecture	32
5.1. l'illettrisme	34
5.2. des pratiques de lecture	34
5.3. l'ère du numérique	36
6. l'aménagement culturel du territoire	38
7. la formation	40
ETAT DES LIEUX NATIONAL	42
1. le contexte international	43
2. Les bibliothèques de référence « historiques »	45
2.1. La BnF	45
2.2. L'Heure Joyeuse.....	47
2.3. La Joie par les livres.....	49
3. Les bibliothèques territoriales	53
3.1. Le niveau départemental : l'exemple de Livres au Trésor.....	53

3.2. Les BMVR et les grandes bibliothèques municipales	55
3.3. bibliothèques, partenariat et territoires à partir de la situation grenobloise	
60	
3.3.1. La bibliothèque municipale	60
3.3.2. Le partenariat avec l'Éducation nationale	61
3.3.3. Le contrat de ville lecture	64

ORIENTATIONS POUR UNE BIBLIOTHÈQUE DE RÉFÉRENCE JEUNESSE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON. 67

1. Etat des lieux	67
1.1. Le réseau lyonnais :	67
1.1.1. Description générale	67
1.1.2. Le secteur jeunesse et le département jeunesse de la bibliothèque de la Part dieu	69
1.1.2.1. Les secteurs « jeunesse » des pôles.....	69
1.1.2.2. Le département jeunesse au sein de la bibliothèque de la Part-Dieu : missions et fonctions	70
1.1.3. les enjeux généraux actuels	75
1.1.3.1. Comment permettre à la Part-Dieu de continuer à s'affirmer comme bibliothèque de référence ?.....	75
1.1.3.2. -Le lien de la bibliothèque avec ses tutelles et plus largement l'avenir de l'aménagement culturel du territoire	76
1.1.4. les enjeux pour le département jeunesse de la Part dieu	78
1.2. l'environnement régional	79
1.2.1. Les bibliothèques territoriales.....	79
1.2.1.1. La BDP du Rhône.....	79
1.2.1.2. Les bibliothèques du grand Lyon	80
1.2.2. Le réseau éducation nationale et universitaire	81
1.2.2.1. L'IUFM.....	81
1.2.2.2. l'INRP.....	82
1.2.2.3. La politique de la ville	83
1.2.2.4. Le contexte du livre de jeunesse sur la région lyonnaise....	84
2. Des pistes d'orientation pour une bibliothèque de référence jeunesse à la BML	85
2.1. Un centre de conservation	86
2.2. Un centre de ressources	88
2.3. Un centre d'action culturelle.....	90

CONCLUSION..... 93

BIBLIOGRAPHIE 94

TABLE DES ANNEXES 97

Introduction

Les bibliothèques jeunesse apparaissent, en France, après la 1^o guerre mondiale, avec les Heures Joyeuses, sous influence américaine. En un siècle d'existence, elles se sont développées, structurées: formations spécialisées, section jeunesse dans la plupart des bibliothèques municipales, revues et centres d'analyse de la production.... Elles ont été à l'avant garde de la lecture publique: libre accès, animations, partenariats... Les jeunes représentent près de 40% de lecteurs des bibliothèques.

L'heure est semble-t-il à la réflexion sur la façon dont les bibliothèques de jeunesse doivent se positionner pour franchir une nouvelle étape de leur développement. C'est dans cette perspective que je souhaiterais placer ma réflexion sur la notion de bibliothèque de référence jeunesse dans un réseau de lecture publique.

Il nous faut en préalable tenter de cerner au plus près ce que nous pourrions entendre par bibliothèque de référence jeunesse.

La référence en bibliothéconomie renvoie à des notions précises. On parle d'ouvrages de référence: ce sont des encyclopédies, des codes, des manuels, des annuaires et répertoires, ouvrages souvent onéreux, apportant une forte plus value d'informations. Il a existé à la bibliothèque de la Part-Dieu, à Lyon, une salle de référence qui assurait des fonctions d'orientation bibliographique, de réponses téléphoniques... On peut mettre en place des services de référence «une fonction organisée de réponse personnalisée à une demande explicite d'information documentaire ou de documents»¹ qui peuvent offrir différents niveaux de service: renseignements immédiats, informations, recherche documentaire, renvoi sur un réseau de centres de ressources... Dans cette acception du terme, la référence dans les bibliothèques jeunesse est un peu à la marge. Elle concerne surtout un public adulte et des fonds sur le livre de jeunesse ou sur les pratiques de lecture des enfants; elle est plus concentrée actuellement dans quelques centres spécialisés essentiellement parisiens. Doit-elle et peut-elle se développer dans les réseaux de lecture publique ?

¹ Verry-Jolivet Corinne, dir. Créer et gérer un service de référence. Villeurbanne : IFB, 1996 (collection la boîte à outils)

Mais l'appellation bibliothèque de référence ne peut être réduite à cette dimension étroite. Lorsque l'on définit la bibliothèque de la Part-Dieu comme une bibliothèque de référence ce n'est pas simplement par rapport aux ouvrages de référence qu'on peut trouver dans ces différents départements. Elle est une bibliothèque de dernier recours pour la recherche documentaire (documents spécialisés, documents de référence au sens large parce que la qualité de leur contenu, le domaine auquel ils appartiennent rendent leur consultation particulièrement importante): c'est ce qu'on appelle à la bibliothèque de Lyon: la consistance documentaire. La qualité du personnel qui accompagne la recherche documentaire fait aussi partie de la référence. En ce second sens, une bibliothèque jeunesse pourrait-elle offrir des services de référence aux enfants et aux adultes?

La dimension « 'conservation » doit aussi être prise en compte dans cette notion de référence. La conservation est-elle un concept applicable aux livres pour enfants ?

Enfin, une grande bibliothèque peut-être qualifiée de bibliothèque de référence parce qu'y sont menées des actions particulièrement innovantes, ayant une dimension culturelle forte : conférence, expositions, formations, actions de sensibilisation... Les bibliothèques pour enfants offrent-elles des expériences suffisamment innovantes pour être vécues comme des bibliothèques de références? Répondre à ces questions demandent d'abord une analyse précise du contexte général dans lequel évoluent les bibliothèques de jeunesse.

Comme nous savons que nous ne partons pas de rien, loin s'en faut, il nous faudra ensuite faire un état de lieux national sur cette question. Il devrait nous permettre de dégager des grandes pistes de travail.

Nous tenterons par la suite, à partir d'une analyse de la situation actuelle du secteur jeunesse lyonnais, de proposer des orientations pour le développement d'une bibliothèque de référence dans le réseau public lyonnais et plus largement.

Un contexte général favorable

S'interroger sur les fonctions de référence que pourrait offrir une bibliothèque jeunesse dans un réseau de lecture publique demande de balayer très largement le champ du livre de jeunesse, des pratiques des professionnels autour de cette production, (valorisation, conservation, recherche), de la place de la littérature jeunesse au sein de la littérature dite générale et au sein de l'école. On ne saurait laisser de côté dans ce tableau les questions de la sociologie de la lecture des jeunes en particulier et les nouvelles pratiques engendrées par le numérique.

Le champ est si large que nous ne pourrions souvent qu'effleurer des questions qui ont été largement étudiées par des spécialistes auxquels nous renvoyons pour une étude plus approfondie. Mais en même temps, il nous paraît essentiel de camper ce panorama pour ouvrir au maximum ce travail de recherche appliquée.

1. Le développement de l'édition jeunesse

1.1. Un peu d'histoire

Marc Soriano soulignait que «la littérature jeunesse qui passe pour jeune est en même temps très âgée. Le besoin et l'envie de raconter des histoires à la jeunesse(...)pour transmettre l'expérience collective sont nécessairement contemporains des premières activités culturelles de l'espèce humaine. ».

Comme le rappelle Annie Renonciat², les livres de jeunesse sont historiquement très liés à la culture et à l'histoire nationale, et en même temps, en situation d'échanges constants d'influences avec d'autre pays. En effet, la littérature de jeunesse au XVIII^e siècle est au croisement des cultures. En témoigne l'édition d'abord en anglais, puis en français et dans de nombreuses éditions étrangères du «Magasin des enfans», par l'un des tout premiers auteurs français pour la jeunesse, madame Leprince de Beaumont, gouvernante d'enfants de familles nobles en

² Renonciat Annie. Au fil de l'histoire. In Livres d'enfance, livres de France. Paris : Hachette jeunesse, 1998, pp. 7-29

Angleterre (où John Newberry avait ouvert en 1748 la première librairie spécialisée pour la jeunesse). De même « l'Ami des enfans » de Berquin, inspiré entre autres de l'Anglais Thomas Day et de l'Allemand Félix Weisse, a été traduit et adapté dans d'autres pays. Ces ouvrages sont déjà inspirés du désir de « former des européens, des citoyens du monde », dans le sillon de l'Europe des Lumières. Jusqu'alors, seuls les enfants princiers avaient le privilège de voir écrire des livres pour eux, comme les « Aventures de Télémaque » de Fénelon. En dehors des livres d'apprentissage, les enfants partageaient avec les adultes un fonds littéraire commun: Robinson Crusoé, les voyages de Gulliver, Don Quichotte, certains contes, livres qui n'avaient pas été écrits pour eux mais dont ils s'étaient emparés. Il faut attendre les années 1830 pour que la situation évolue profondément avec la loi Guizot sur les lycées qui va favoriser, entre autres, l'essor du marché des « livres de prix » aux jolis cartonnages, offerts en récompense aux meilleurs élèves. ainsi que le développement de l'édition pour l'enfance.

Deux pôles éditoriaux se dessinent: les éditeurs catholiques provinciaux, en particulier le puissant MAME à Tours, et les jeunes éditeurs parisiens qui commencent leur carrière comme Hachette (manuels scolaires et la bibliothèque Rose avec la comtesse de Ségur comme auteur vedette) et Hetzel (livres d'étrennes, le Magasin d'éducation et de récréation...). Les progrès des albums en couleurs sont considérables grâce à de nouveaux procédés techniques. On connaît ensuite une période de crise et ce n'est que dans les années 1930 qu'on assiste à une véritable renaissance des livres pour la jeunesse, préparée entre autres par les mouvements d'éducation nouvelle avec les albums du Père Castor. Après la guerre de 40, une des missions assignées au livre de jeunesse est de servir la paix et la tolérance entre les peuples. Durant les dix années qui suivent la Libération, la littérature jeunesse progresse en nombre et en qualité. : Bias, Casterman, La Farandole, Fleurus, Magnard...Le mouvement de contestation politique et sociale de mai 68 touche aussi l'univers des livres pour la jeunesse et fait apparaître de nouvelles tendances. : sujets neufs abordés comme la mort, le sexe, appel à des auteurs comme Duras, Ionesco, à des artistes surréalistes et d'avant garde. Et on en arrive aux grandes mutations des années 80 : dynamisme éditorial, essor du roman, renouveau de l'écriture, attention particulière apportée à la petite enfance...

1.2. la situation en 2001

Aujourd'hui, le secteur jeunesse de l'édition française se porte bien. Donnons quelques chiffres à l'appui : 61.2 millions d'exemplaires vendus en 2001, soit une augmentation de 4.5% par rapport à 2000 et de 30% par rapport à 1999. Son chiffre d'affaire est en augmentation régulière et il représente en 2001 9.1% de l'édition générale ; le nombre de titres est en constante progression : 8435 en 2001. Le chiffre moyen des tirages est de 9200 exemplaires (autour de 8000 dans l'édition générale). Les livres destinés à la jeunesse représentent 17.7% de la masse vendue par les éditeurs, toutes catégories confondues. Le seul risque pointé par les spécialistes serait la surproduction.

Le livre de jeunesse est donc un secteur à part entière de l'édition et constitue un ensemble à facettes multiples, à la disposition des enfants et des jeunes. La fiction occupe toujours une place de choix, la petite enfance connaît une véritable explosion.

Ce développement est à resituer dans un contexte européen. En 1994, le centre de promotion du livre de jeunesse (PROMOLEJ) sortait un guide européen du livre de jeunesse, témoin du dynamisme et de la diversité de l'édition jeunesse en Europe.

1.3. La structuration de l'édition jeunesse en France

Qui sont les éditeurs ?

Le rachat éventuel de Vivendi par Lagardère prépare une nouvelle donne, mais il faudra sans doute attendre encore un peu de temps pour qu'un nouvel équilibre soit trouvé. Avant cet évènement, nous trouvons d'un côté les grands groupes : **Hachette Livre** (Hachette Jeunesse, Le Livre de poche Jeunesse, Gautier-Languererau, Deux Coqs d'or, Grasset Jeunesse, groupe Hatier), **Vivendi Universal Publishing** (Nathan jeunesse, Larousse Jeunesse, Pocket jeunesse, Syros, Hemma), **le groupe RCS** (Flammarion-Père Castor, Casterman Jeunesse, J'ai lu jeunesse) et **Gallimard Jeunesse et Bayard Jeunesse** (une fusion non aboutie). Il faut y ajouter les quatre « spécialistes » : **l'Ecole des loisirs, Fleurus-Mame, Gründ et Milan**. Enfin, il faut prendre en compte les « nouveaux » : des moins jeunes (Albin Michel, Le Seuil, les Editions. du Rouergue) jusqu'aux plus

récents (Rue du Monde, Actes Sud, Autrement)

Pour une analyse détaillée de l'édition jeunesse, de son histoire et de son actualité, on se reportera au chapitre intitulé « l'édition pour la jeunesse des écrits aux écrans » dans L'Histoire de l'édition depuis 1945³ et au chapitre intitulé « le dynamisme de l'édition jeunesse » dans Où va le livre ?⁴.

Signalons simplement ici quelques grandes tendances qui sont mises en évidence dans ces ouvrages :

- « **Le dynamisme de l'édition jeunesse est le fait de quelques personnalités qui se sont souvent trouvées parmi les petits éditeurs** s'efforçant de s'imposer sur la scène littéraire avec de nouvelles conceptions de l'enfance et du livre (on peut citer Jean Fabre, fondateur de l'Ecole des loisirs, Pierre Marchand, directeur depuis plus de vingt ans de Gallimard Jeunesse et passé depuis chez Hachette). Les maisons se spécialisent et développent une image de marque à partir de leur différenciation. Gallimard Jeunesse par exemple joue sur une illustration de qualité exceptionnelle, L'Ecole des loisirs sur une édition de haute qualité esthétique dans le registre de l'image comme que du roman. Le Seuil impose une image avant-gardiste grâce à ces illustrateurs (Sophie Dutertre...), la collection Fiction Jeunesse de Claude Gutman s'affirme comme lieu d'engagement humaniste...Chaque maison cultive ainsi un domaine particulier en relation avec son histoire et son idéologie spécifique.

En même temps elles s'efforcent aussi d'étendre leurs données: extension du théâtre par exemple, développement des collections concernant l'art, la défense des droits du citoyen... «Répondant à un projet volontariste ou à une simple décision d'existence, les différences entre les petits éditeurs sont plus lisibles que celles qui existent entre les grands groupes occupant tous les créneaux de la production. Les limites qui séparent une maison d'une autre combinent les lois de la rentabilité, les critères moraux et les tabous par rapport auxquels chacun se place pour assurer ses ventes»⁵.

³ Perrot Jean. L'édition pour la jeunesse, de l'écrit à l'écran.. In : Fouché Pascal, dir. L'Édition française depuis 1945- . Paris : Cercle de la Librairie, 1998, pp.227-250

⁴ Mollier Jean-Yves, dir. Où va le livre ? . Paris : La Dispute, 2002. Chap.V: le dynamisme de l'édition de jeunesse, pp. 109-139

⁵ Mollier Jean-Yves, dir. Où va le livre ? . Paris : La Dispute, 2002. Chap.V: le dynamisme de l'édition de jeunesse, pp.109-139-

-D'autres éditeurs se tournent plus vers le grand public, les grandes surfaces..

L'apparition des livres de jeunesse dans les hypermarchés, avait sanctionné la transformation des livres en biens de consommation générale. Rappelons que « l'édition française représente un poids économique assez faible, n'atteignant même pas avec 1.2 milliards de F, le chiffre d'affaires de la firme des armoires de toilette Allibert »⁶. L'écrasement de la production par le «linéaire» correspond donc aux lois d'un marché de plus en plus marqué par les enjeux de l'économie mondiale. Aussi, les éditeurs se disputent les productions qui répondent aux stratégies mondiales de la novélisation et de la culture de masse et qui assurent ainsi des gains substantiels. Ainsi se développent avec par exemple chez Pocket, les séries centrées sur le paranormal, les récits de terreur, de science-fiction, l'adaptation des films à succès...

-Plus généralement, comme l'écrit Claude Combet dans un article de Livres Hebdo n°447 de novembre 2001, l'édition jeunesse mûrit et vit à l'heure industrielle : explosion des titres pour tout-petits, séries achetées à l'étranger, projets internationaux. Depuis plusieurs années déjà, on assiste à une concentration des maisons. Gallimard a pris des parts dans le groupe Mango et Actes sud 25% des éditions du Rouergue. Syros a quitté la découverte pour intégrer Nathan Jeunesse au sein de Vivendi... Plus globalement encore, l'édition jeunesse adopte un fonctionnement de plus en plus proche de la littérature générale : étalement de la sortie des romans, multiplication des grands formats. On assiste à des tentatives de rationalisation du secteur, de stabilisation de la production pour pouvoir mieux défendre les titres.

Le fait que des éditeurs de littérature générale arrivent sur le secteur, comme Fayard avec la série des PAKOMS, Plon avec «Peggy Sue», Le Rocher avec «Kevin et les magiciens» confirme cette maturation même si elle inquiète un peu le monde de l'édition jeunesse étant donné la disproportion des moyens engagés pour la promotion et les investissements...

Mais, Claude Combet concluait son article sur le constat du paradoxe suivant : «ultime paradoxe, les éditeurs se sentent encore très isolés. «Trung Tran que je

⁶(Jean Delas, 1992, directeur général de l'Ecole des loisirs in : F. Noiville, « Crise de l'adolescence », le Monde, 4 décembre 1992, pp.29-32

viens de publier est un écrivain prometteur. Mais je reste persuadé qu'il ne sera pas connu tant qu'il n'aura pas publié pour les adultes. C'est injuste et décourageant», se désole Geneviève Brisac, responsable des collections de fiction à l'école des loisirs. «Il y a un décalage entre un secteur qui se porte bien depuis vingt ans, a résisté à la crise, et le peu de retombées médiatiques ? C'est incroyable que le premier secteur de l'édition en terme économique soit aussi peu traité dans la presse. C'est frustrant de voir le peu d'intérêt qu'on suscite», s'indigne Jacques Binsztok.».

Ce constat perdure même s'il ne date pas d'aujourd'hui. De nombreuses réactions, institutionnelles ou non, se sont dessinées depuis les vingt dernières années.

2. La défense de l'édition jeunesse

C'est en 1975 que l'on voit apparaître la Charte des auteurs pour la jeunesse, mais c'est aussi en 1976 que se créent l'établissement public du Centre national des lettres (qui deviendra en 1993 le centre national du livre- CNL) et de la Direction du livre, bientôt transformée en Direction du livre et de la lecture en 1981.

Ces événements, avec l'instauration du prix unique du livre, sont l'aboutissement d'une lente évolution correspondant à la défense institutionnelle de la littérature.

2.1. les institutions

Le CNL est constitué de 17 commissions dont la commission littérature jeunesse créée en 1983. Des aides sont accordées aux auteurs (bourses de création, d'encouragement) et aux éditeurs (prêts sans intérêts). La commission jeunesse souhaite aider les publications littéraires introduisant à des civilisations étrangères, les associations travaillant à la promotion de la lecture et promouvoir la recherche dans le champ de la littérature jeunesse.

Le groupe jeunesse du syndicat national de l'édition (SNE) multiplie les actions en faveur du livre et de la lecture en collaboration avec les pouvoirs publics et les divers partenaires de la chaîne du livre. Il soutient activement des manifestations comme le salon du livre de jeunesse à Montreuil, il participe à des campagnes

nationales de sensibilisation à la lecture et initie des rencontres régionales entre professionnels.

Mais ce sont surtout la création de la charte des écrivains et illustrateurs de jeunesse et le foisonnement des salons et fêtes du livre de jeunesse qui jouent le rôle de révélateur.

2.2. La charte des écrivains et illustrateurs de jeunesse

La charte des auteurs pour la jeunesse est aussi un facteur de légitimation d'un secteur jusque là négligé, mais prenant de l'importance au fur et à mesure de son nouvel impact culturel et économique.⁷

Elle est née de la volonté d'auteurs souhaitant défendre la littérature jeunesse de qualité, ainsi que leurs droits et leurs spécificités d'écrivains et de créateurs. Le petit groupe d'origine auquel se sont joints les illustrateurs, dépasse aujourd'hui les 500 membres (512 au 13 octobre 2002).

Répartis dans toute la France et dans plusieurs pays francophones, les chartistes publient plus de 700 ouvrages par an et assurent 6000 journées d'intervention en milieu scolaire, en bibliothèque, auprès des jeunes et des professionnels du livre. Les critères d'admission sont rigoureux, mais la charte n'entend pas se replier sur elle-même et intègre sans cesse de nouveaux membres. Elle vise à développer l'information interne de ses membres (juridique, institutionnelle, littéraire). Elle établit un tarif conseillé pour les interventions des auteurs et illustrateurs comme animateurs de leurs œuvres. Elle publie un journal interactif et anime un site Internet. Elle participe à des manifestations pour la jeunesse, organise débats, forum, colloques, rencontres avec des partenaires. Elle est aussi présente pour défendre le statut des auteurs, leurs droits vis à vis des éditeurs, vis à vis des organismes et institutions chargés du livre et de la lecture pour la jeunesse.

⁷ La charte des auteurs. Disponible sur <<http://perso.wanadoo.fr/cielj/charte/>> et <mailto:lacharte@wanadoo.fr>

2.3. Les salons, fêtes du livre et prix littéraires:

Le guide européen du livre jeunesse publié en 1994 dressait une liste de 27 manifestations. La Fédération des Salons et Fêtes du livre de jeunesse en recense aujourd'hui : 61. Certains disparaissent, d'autres se créent, se transforment... Il y aurait une étude à entreprendre sur ces manifestations, leurs thèmes, leurs initiateurs, les partenariats et l'impact sur l'édition, les ventes et la valorisation des auteurs pour la jeunesse. Je n'ai pour ma part pas réussi à trouver un article de synthèse ou un chapitre d'ouvrage sur cette question.

Soulignons quelques aspects importants de ces manifestations.

Certains d'entre eux comme celui de Montreuil ont porté à quelques controverses : «Premier instrument de communication externe du livre de jeunesse, le salon de Montreuil se trouve à la croisée des grand-foires et des grand-messes par sa volonté d'assurer à la fois la vente des biens et la croyance en ces biens, par son mélange détonnant entre des prises de positions humanistes, voire révolutionnaires, et ses applications des diverses méthodes de manipulations du consommateur.»⁸

Montreuil n'en est pas moins un rendez-vous culturel et économique essentiel pour la littérature jeunesse et, après une période de crise, cette manifestation a retrouvé cette année encore le grand public et les professionnels en grand nombre.

Nombreux sont les salons qui offrent ateliers, animations et rencontres avec les scolaires, journées de formation des médiateurs du livre (enseignants, bibliothécaires, documentalistes, libraires, professionnels de la petite enfance, ...), conférences, tables rondes, portraits d'auteurs, expositions. Certains perdurent maintenant depuis près de 20 ans et cette longévité est une preuve de leur ancrage.

Les plus aboutis présentent à la fois une dimension artistique, une dimension professionnelle, un souci d'aménagement du territoire et d'intégration sociale.

La dimension professionnelle touche aussi bien les bibliothécaires, les libraires, les éditeurs que les enseignants et les médiateurs du livre (journées professionnelles..).

Ils sont répartis tout au long de l'année et les libraires portent dans l'ensemble un regard positif sur ces manifestations⁹

⁸ * « Entre vocation sociale et pression marchande, les salons du livre » par Pierre BRUNO, Maître de conférences Université de Dijon. In Nous voulons lire N°133/134, 2000 .

⁹ Article de Livres Hebdo N°162 du 22 mars 2002.

Au plan national, on a assisté à la mise en place d'un réseau national (Fédération des Salons et Fêtes du livre de jeunesse) pour partager les expériences et mutualiser les forces et les idées. En effet la volonté de rassembler qui a vu le jour en juin 99, à Valence, a permis la rencontre et l'échange avec 35 manifestations venues de la France entière. Cette action, primordiale pour l'évolution et la promotion du livre de jeunesse, n'a été possible que par les contacts préalables établis par les organisateurs de la Fête du livre de jeunesse de St Paul Trois Châteaux. Ce rassemblement a débouché quelques mois plus tard sur la création d'une fédération. La Fête du livre de jeunesse de St Paul Préside cette toute jeune Fédération. «C'est l'entrée dans une ère nouvelle. Celle du dialogue, de l'échange entre salons et avec les institutions, éditeurs, libraires et auteurs. Un dialogue basé sur l'écoute pour mieux comprendre le besoin, les contraintes de chacun. Cet acte fédérateur a également permis de faire entrer les manifestations dans la chaîne du livre par son action de promotion mais aussi par l'impact économique et social qu'une Fête ou Salon du livre apporte à la Région».¹⁰

A l'occasion de ces salons, sont souvent décernés des prix littéraires.

«On ne compte plus enfin les prix littéraires qui accompagnent ces diverses manifestations (prix du secrétariat de la jeunesse et des sports, prix Sorcières de l'association des bibliothèques de France, prix des libraires spécialisés..... Fait récent, sans précédent, ce sont les jeunes lecteurs eux-même qui sont de plus en plus nombreux à décerner les prix Goncourt des lycéens, prix Bobigneries, ...»¹¹

Le prix Goncourt Lycéen est maintenant un véritable «rendez-vous littéraire dont l'impact économique est au fil des éditions régulièrement confirmé-comme tous les prix de lecteurs à jury tournant, le Goncourt des lycéens bénéficie d'une confiance des acheteurs qui amène le livre primé à voir ces ventes multiplier de 4 à 7 fois en moyenne»¹²..

Il faudrait bien sûr, inclure dans les défenseurs de l'édition jeunesse d'autres acteurs essentiels comme les bibliothécaires jeunesse et les acteurs de l'Education nationale mais nous y reviendrons, sous d'autres aspects, plus loin.

¹⁰ Extrait de documents produits par la fête du livre de jeunesse St Paul les trois châteaux

¹¹ Mollier Jean-Yves, dir. Où va le livre ?. Paris : La Dispute, 2002. Chap.V, le dynamisme de l'édition de jeunesse, pp. 109-139

¹² « Laurent Gaudé obtient le Goncourt des lycéens »,Le Monde des livres, 14/11/02

Pour avoir une vision globale du contexte actuel de l'édition jeunesse, il faut aborder aussi une autre contradiction qui découle du dynamisme de l'édition jeunesse décrit précédemment.

«Le livre pour la jeunesse, en dehors de l'école, vieillit très vite dans une institution qui n'accorde pas encore au public enfantin le statut de lecteur autonome. On est frappé, en consultant les bibliographies des années 50, de voir combien d'œuvres à succès, épuisées aussitôt que consommées par chaque génération, ne sont pas rééditées et échappent à la conservation de la mémoire.... C'est un fait, les livres pour enfants partagent souvent le sort de la littérature populaire ou sont assimilés à la documentation scolaire, masses éditoriales emportées sans traces et de plus en vite dans le système de rotation des biens culturels.»¹³ Pour Jean Perrot, cette édition jeunesse est un véritable «tonneau des danaïdes», vidé en permanence de ses titres par la recherche d'un effet de nouveauté.

Le livre de jeunesse fait-il donc partie du patrimoine à conserver?

3. L'affirmation progressive de la nécessité de conservation du livre de jeunesse

Les notions de patrimoine et de livre pour la jeunesse sont apparues longtemps incompatibles. Parce que le livre ancien était défini comme antérieur aux années 1789-1815 et parce que la littérature jeunesse, même si elle existait auparavant, ne prend sa dimension spécifique qu'au XIX^e siècle, le livre de jeunesse n'était donc pas considéré comme partie intégrante des livres anciens, il n'était donc pas objet de conservation. Le dépôt légal et la mission globale de la conservation et d'exhaustivité de la BnF justifiait d'autant plus cette position. Il est vrai que les années 70/80, dynamisantes s'il en fut dans le domaine des bibliothèques pour la jeunesse, n'avaient pas non plus mis à l'ordre du jour ces missions de conservation.

¹³ Perrot Jean. L'édition pour la jeunesse, de l'écrit à l'écran. In : Fouché Pascal, dir. L'Édition française depuis 1945. Paris : Cercle de la Librairie, 1998, pp.227-250.

Mais le débat général sur l'évolutivité du concept de fonds ancien, d'une part, le développement de la réflexion sur le désherbage d'autre part, la floraison des initiatives locales dans le domaine de la conservation, le développement considérable et la valorisation de la littérature jeunesse et le constat fait par Jean Perrot sur l'édition jeunesse, tonneau des danaïdes, ont mis la conservation des livres de jeunesse sur le devant de la scène.

3.1. Quelques repères chronologiques

Françoise Lévêque, au colloque à la Bibliothèque nationale de France (BNF), en octobre 2000¹⁴, mettait en évidence les grandes dates qui ont marqué le développement de la réflexion sur la question de la conservation du livre de jeunesse ces dernières années.

Un colloque «Le livre pour la jeunesse, un patrimoine pour l'avenir» est organisé par L'Heure joyeuse en 1994. Les actes sont publiés. La publication comprend en annexe un répertoire des fonds de conservation de livres pour la jeunesse en France et en Belgique (54 lieux).

Parallèlement sont publiés les 10 volumes du Patrimoine des bibliothèques de France¹⁵ qui incluait certaines collection jeunesse.

En janvier 1999, se tiennent les Assises nationales des bibliothèques pour la jeunesse, organisées par la Joie par les livres. Elles témoignent d'une réalité qui s'est manifestée fortement ces dernières années: un intérêt grandissant pour l'histoire des livres d'enfance et de jeunesse, tant de la part des chercheurs que du public et des professionnels du livre. On prend conscience du fait que la question de la conservation du livre de jeunesse déborde le cadre d'institutions ayant une mission de conservation et concerne aussi les bibliothèques de lecture publique. La disponibilité des ouvrages n'étant plus assurée (la durée de vie des textes se réduit de plus en plus -6 mois parfois), la nécessité de la veille documentaire s'impose.

En juin 1999, une journée de travail réunit l'Heure Joyeuse, la Direction du Livre et de la Lecture (DLL), la Bibliothèque nationale de France (BnF), les

¹⁴ Le livre pour la jeunesse, Patrimoine et conservation répartie. Actes de la journée d'étude du 5 octobre 2000. – Paris : Fédération Française pour la Coopération des bibliothèques/La Joie par les livres/Paris Bibliothèques, 2001.

¹⁵ France. Direction du livre et de la lecture. Patrimoine des bibliothèques de France . Paris : Payot,1995, 10 vol+ un index.

responsables des principaux fonds et du Répertoire national des bibliothèques et des centres de documentation (RNBCD). Les bases d'une collaboration au niveau régional et national sont fixées à savoir : entrée des fonds répertoriés précédemment (cf publication de 1997) dans le RNBCD, mise en place de groupes de travail au niveau régional, rencontre annuelle.

En application de ces décisions une première rencontre se tient à la BnF en 2000 sous la forme d'un colloque «Le livre pour la jeunesse : patrimoine et conservation répartie» organisé par l'Heure Joyeuse, la BnF, la Fédération française de coopération entre bibliothèques (FFCB) et la Joie par les livres. Il est soutenu par la DLL. On avance dans la nécessité d'un plan coordonné de conservation répartie à la fois entre structures nationales et régionales, mais aussi au sein des régions elles même.

Enfin, les 18 et 19 septembre 2001, se tient à Annecy dans le cadre du Mois du patrimoine écrit, un colloque intitulé «L'enfance à travers le patrimoine écrit».

Toutes ces manifestations ont donné lieu à publications et ont permis de dégager des grandes lignes pour la conservation des livres pour l'enfance et la jeunesse.

3.2. Bilan et perspectives

Lucile Trunel et Olivier Piffault ont dressé au colloque d'Annecy en 2001¹⁶ un panorama des collections des bibliothèques en France dans ce domaine.

3.2.1. Etat des lieux

Le premier fonds de conservation pour les livres de jeunesse est, malgré les apparences, celui de la BnF. On retrouve bien sûr ensuite l'Heure Joyeuse, pionnière dans les nouvelles pratiques des bibliothécaires comme dans le domaine de la conservation. (Nous ne chercherons pas ici à définir plus précisément le rôle et les fonds de ces institutions, nous y reviendrons dans la deuxième partie de ce travail sur l'état des lieux des bibliothèques de référence) .Quelques grandes données donc : sur les 54 fonds recensés en 1994, un remonte au XIX^e siècle, c'est

¹⁶ L'Enfance à travers le patrimoine écrit. Actes du colloque organisé par l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et la documentation (FFCB), la bibliothèque d'Annecy. ARALD/FFCB/Bibliothèque d'Annecy, 2002

l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), les Heures joyeuses datent d'avant la deuxième guerre mondiale, la Joie par les livres remonte aux années 60, et l'essentiel des autres n'ont émergé que dans les trente voire même dans les quinze dernières années. La conservation est longtemps restée l'apanage de quelques centres, très centralisés sur Paris, autour de la Bibliothèque nationale et de l'Education nationale, avant de rencontrer une légitimité très récente...et donc encore fragile.

Les caractéristiques générales communes de ces centres sont probantes : absence d'autonomie, espaces de conservation insuffisants, dépassés, hors-normes, informatisation presque inexistante, accès au catalogue difficile pour les lecteurs. Enfin la pérennité de ces centres est loin d'être assurée.

En province, ils se caractérisent souvent par leur création récente et par leur identification à leurs créateurs. Depuis 1997, certains ont disparu d'autres se sont créés.

Le manque de coordination aboutit à des doublons (tout le monde conserve la littérature de jeunesse légitimée par les bibliothécaires : Père Castor, Harlin Quist. et donc aussi à des lacunes. Ceci se retrouve même dans les collections nationales. Les critères de sélection très stricts des bibliothécaires de l'Heure Joyeuse à ses débuts ne permettent pas de retrouver l'ensemble de la production éditoriale d'une époque, en particulier celle qui n'était pas légitimée. La dévalorisation de la littérature jeunesse pendant longtemps au sein de la BnF explique aussi des lacunes dans ses propres collections.

3.2.2. proposition d'organisation

Elles ont été fort bien rappelées par Lucile Trunel et Olivier Piffaut.

«Le réseau de coopération documentaire des bibliothèques de jeunesse françaises connaît une articulation entre l'échelon national et l'échelon régional, dans laquelle la BNF joue un rôle pivot.»

Il s'appuiera d'abord sur le réseau des institutions parisiennes et des grandes bibliothèques municipales et bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR) à travers le Dépôt légal imprimeur grâce à l'organisation du dépôt légal pour le livre de jeunesse. Selon la loi n° 92-546 du 20 juin 1992 et le décret n° 93-

1429 du 31 décembre 1993, la BnF est dépositaire du dépôt légal éditeur. Pour les livres de jeunesse, (sauf les manuels scolaires qui sont attribués à l'INRP) le premier exemplaire est attribué au département « Art et littérature » et un exemplaire à la Joie par les livres (les bandes dessinées reviennent au Centre national de la bande dessinée et de l'image -CNBDI) et à la Bibliothèque municipale de Marseille. L'INRP et le CNBDI sont pôles associés¹⁷ de la BnF. Le dépôt légal imprimeur complète le dépôt légal éditeur. Le dépôt se fait en région par l'imprimeur auprès de la BM habilitée (BMDLI), ce qui permet un contrôle croisé de la production bibliographique en recoupant les deux dépôts.

Pour compléter ce réseau national, on soulignera le rôle fédérateur du Catalogue collectif de France et en particulier du Répertoire national des bibliothèques et des centres de documentation (RNBCD) que nous avons déjà évoqué plus haut. C'est ce corpus qui peut permettre une véritable cartographie des fonds, d'où l'importance de sa mise à jour régulière.

Lors de la journée du 5 octobre 2001, les réflexions ont débouché sur le constat de l'intérêt mais aussi des limites de cette coopération nationale si elle n'était pas complétée par une gestion concrète et une coordination au niveau des régions. «Pour réunir associations, bibliothèques municipales, BDP ou écoles, la coopération et la constitution de plans de conservation partagée volontaristes et ciblés apparaissent généralement comme la solution.»

Ils viennent compléter ou renforcer des dispositifs existants. Souvent des plans de conservation partagée des périodiques sont en cours. L'introduction des périodiques jeunesse peut-être un premier pas vers la conservation partagée dans ce domaine. Ailleurs ce sera le domaine de la jeunesse qui initiera des coopérations.

Les lignes de partage sont variées: suivant le thème, les éditeurs, le type de documents et, curieusement, pas encore les dates.

Il existe une forte volonté de mettre en valeur ces fonds et de les mettre à la disposition des publics qui se développent: étudiants, chercheurs, enseignants,

¹⁷ Les pôles associés sont des ensembles documentaires qui, avec le concours financier de la BnF, renforcent ou optimisent leurs collections spécialisées dans un objectif d'excellence au niveau national. Le pôle associé participe au réseau des partenaires de la BnF et à ce titre devient un interlocuteur privilégié pour toutes les opérations de valorisation, de prospective, d'études ou de recherche. Tous les services échangés entre la BnF et le pôle associé sont définis de manière contractuelle

professionnels de l'enfance...ce qui permettra d'asseoir la légitimité de ces fonds. De fait, la réussite de la conservation partagée conditionnera leur pérennité. La destruction d'un fonds paraîtra alors comme une remise en cause de partenariats et de réseaux et sera plus délicate à justifier auprès des tutelles.

3.2.3. la dimension internationale

Cette réflexion sur la conservation des fonds jeunesse se développe aussi dans les différents pays où la littérature de jeunesse est prise en considération. Commencent à apparaître des politiques cohérentes au niveau national et ensuite au niveau européen voire international. En témoigne la tenue en 1997 du colloque annuel de la MLA (Modern language association) à Toronto qui réunissait entre autres des représentants de la Bibliothèque internationale de Munich (IJB) et la Osborne Collection of Early Children's Books de Toronto. Un compte rendu a été publié dans la revue *Signal* sous le titre «Preserving the past to create the future».

Nous reviendrons dans la deuxième partie de ce travail sur ces centres à l'étranger mais d'ores et déjà nous pouvons indiquer que leur travail de conservation est orienté non seulement en direction d'un grand public mais aussi et surtout dans la perspective de la recherche universitaire.

Cette orientation, à l'étranger comme en France, apparaît comme fondamentale pour réagir au paradoxe souligné précédemment du désintérêt pour une publication éditoriale en plein essor. Jean Perrot le souligne, «un champ éditorial ne reçoit sa légitimité que de l'évaluation qu'il suscite.». On comprend alors l'importance du développement d'une critique et d'une recherche de type universitaire pour conférer à la littérature jeunesse un statut et pour valider la mutation de celui de son lecteur.

4. La recherche universitaire et le statut de la littérature jeunesse

Reprenons à grands traits le point fait par Jean Perrot dans son article «Recherche et littérature de jeunesse en France»¹⁸.

4.1. Les difficultés de la recherche :

Les mutations économiques et technologiques des années 90 ne manquent pas d'influencer la littérature jeunesse. Les livres, films, et nouveaux supports de communication offerts au divertissement de l'enfance sont de plus en plus variés et riches mais il est difficile de discerner, parmi cette floraison, l'émergence d'œuvres littéraires originales. Leur caractère éphémère décourage les entreprises critiques qui impliquerait un recul. Les chercheurs ont tendance ainsi à fuir la période contemporaine pour le passé.

Par ailleurs, l'initiative n'est pas stimulée par la perspective de débouchés professionnels. Le Conseil national des universités n'a pas de commission « littérature jeunesse » qui pourrait favoriser le recrutement des professeurs d'université ou de réelles possibilités de communication. « Les Cahiers Robinson », créés par Francis Marcoin en 1996, sont la seule revue universitaire de recherche pure sur la littérature de jeunesse. Elle ne s'intéresse pour l'instant qu'au XIX^e siècle.

La littérature de jeunesse est un champ culturel très riche qui va être abordé par les chercheurs selon leur discipline originelle. Aussi pour l'instant, on ne peut avoir une vision globale des enjeux de la littérature jeunesse ce qui impliquerait une approche et la constitution d'équipes interdisciplinaires.

4.2. Les grands axes de la recherche

On ne pourra ici faire un panorama exhaustif de la recherche. Si la figure de Marc Soriano a longtemps dominé le domaine, ce sont les travaux de l'historien Philippe

¹⁸ in : Enfants, lectures et bibliothèques de jeunesse. Bulletin des Bibliothèques de France, N°3, 1999

Ariès avec L'Enfant et la vie familiale sous l'ancien régime¹⁹, publié en 1960, qui ont ouvert la recherche sur la culture d'enfance en instaurant une mutation radicale. Selon, Philippe Ariès, dans la société médiévale, il n'y avait pas le «sentiment de l'enfance», c'est à dire la conscience de la particularité enfantine. Ce sentiment se serait développé à l'époque moderne à travers le processus de scolarisation, de moralisation et par la naissance de la vie privée correspondant à un besoin d'intimité et d'identité. : «la littérature est un des multiples instruments conférés à l'enfant par l'adulte pour sa formation, sa socialisation et pour le bonheur de la société tout entière». D'autres études depuis ont montré les insuffisances de ces hypothèses et les ont affinées, en particulier Histoire de l'enfance en Occident²⁰, ouvrage collectif qui aborde entre autres les mythes de l'éducation en France, la littérature moderne pour les enfants, la culture filmique et des livres pour la jeunesse à partir des grands classiques internationaux, le lien entre la culture du jeu et du jouet et la littérature...Toujours, dans la perspective d'une histoire des mentalités et de la vie quotidienne, des chercheurs travaillent sur les représentations sociales offertes aux enfants d'aujourd'hui : la mort, le rire...Des travaux ont aussi été réalisés sur la traduction et l'adaptation, sur la dimension patrimoniale du livre de jeunesse, sur les contes dans toutes leurs dimensions, sur l'illustration, sur les fictions et les personnages romanesques...Plus proche de la recherche appliquée, on trouvera aussi des travaux sur les ateliers d'écriture et les jurys d'enfants avec des chercheurs comme Jean Foucault et Christian Poslianec.

On ne peut donc que constater le foisonnement d'une recherche qui ne demande qu'à être soutenue et valorisée.

4.3. Les institutions et centres contribuant à la recherche

On citera le CRILJ (Centre de recherche et d'information sur la littérature de jeunesse), le Salon du livre de Montreuil dont les expositions et les catalogues aident à la diffusion de l'information, la Joie par les livres par l'intermédiaire d'.

¹⁹ Ariès Philippe. L'Enfant et la vie familiale sous l'ancien régime. Paris : Plon, 1960.

²⁰ Histoire de l'enfance en Occident. Ouvrage collectif. Paris : Seuil, 1998

IBBY²¹ France. Certaines publications du service Etudes et Recherche de la Bibliothèque publique d'Information ont aussi contribué à la recherche dans le domaine de la sociologie de la lecture.

L'Institut international Charles Perrault joue un rôle central. Créé en 1994, en relation avec l'Université Paris XIII, les CRDP de Créteil et de Versailles, la BDP du Val d'Oise et la ville d'Eaubonne, il rassemble la plupart des chercheurs français en littérature de jeunesse dans son conseil scientifique. Il vise à établir un réseau national et international. Il a créé le prix de la critique en langue française. Ce prix récompense des ouvrages rédigés en langue française ; le meilleur livre critique et le meilleur article critique publiés dans l'année, ainsi que le meilleur article inédit.

Enfin, il faudrait signaler l'ensemble des revues critiques : Lecture jeune, Lire au collège, Inter-CDI, Livres jeunes aujourd'hui, Griffon, Lire pour comprendre qui participent-elles aussi de ce contexte de réflexion.

Parmi ces revues, la « Revue des livres pour enfants » qui informe aussi ses lecteurs des publications de livres pour la jeunesse, des expositions, de l'animation dans les bibliothèques et des recherches menées dans d'autres pays, présente souvent les résultats des travaux de recherche évoqués précédemment. Elle établit ainsi un pont entre recherche pure et recherche appliquée et permet une diffusion plus large de la recherche.

Elle s'est fait récemment l'écho de l'avancée de la reconnaissance de la littérature de jeunesse²²

4.4. La reconnaissance de la littérature de jeunesse

Comment apprécier la valeur littéraire de la littérature jeunesse puisque l'évaluation critique dépend d'adultes lettrés qui s'intéressent d'abord à la littérature générale et puisque les enfants ne produisent pas de discours critique sur leurs lectures ; même si aujourd'hui existent des jurys de jeunes, la reconnaissance du statut du jeune lecteur est encore à venir.

²¹ IBBY: international board on books for young people

²² Le littéraire en question. La Revue des Livres pour enfants , 2002, n°206

Pour Isabelle Nières-Chevrel, professeur de littérature générale et comparée à l'université de Rennes II, la valeur des textes pour enfants doit être appréciée par leur présence dans le tissu culturel d'un pays, dans les références de la vie quotidienne, mais aussi dans les différentes expressions artistiques dont la littérature foisonne.

La littérature jeunesse doit être considérée comme une des composantes de ce qui construit une culture nationale. Elle bâtit un ensemble de références largement communes à tous les citoyens et relativement indépendant du monde de l'école. Elle englobe tout d'abord toute la tradition orale vivante: berceuses, chansons, comptines.... Culture orale qui se transmet au sein des familles et reste profondément ancrée en nous.. En ce qui concerne la culture écrite, on peut parler des contes, du fonds romanesque du XIX^e siècle et de quelques albums plus contemporains.

Peut-on parler de présence littéraire forte de la littérature de jeunesse? C'est difficile à apprécier d'abord parce l'absence de politique patrimoniale en ce domaine rend difficile d'apprécier ce qu'on ne connaît pas. De plus, les mécanismes de valorisation institutionnelle ont joué essentiellement en faveur des écrivains qui avaient acquis leur notoriété dans la littérature adulte. La politique des grands éditeurs du XIX^e (Hetzl) a été de faire des commandes auprès de grands auteurs pour qu'ils écrivent à l'attention des enfants. Deux grands écrivains sont un peu à part. Jules Verne n'a pas écrit pour les enfants, mais ses œuvres ont été lues par ce qu'on pourrait appeler un double lectorat. La Comtesse de Ségur, elle, écrivait pour eux, mais les suspicions vis à vis de ses convictions religieuses et de son appartenance à l'aristocratie ont occulté une véritable analyse de son œuvre littéraire jusqu'il y a peu.

Les textes pour enfants témoignent des transformations sociales et participent de l'histoire de notre culture. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'émergence au XVIII^e siècle d'une littérature de fiction pour enfants répond à une sensibilité nouvelle, celle qui délimite un espace du privé face à l'espace du social. Elle vient s'inscrire dans une littérature de l'intimité. Elle s'en nourrira et participera au siècle suivant d'un développement d'une littérature du rêve, de la mémoire.

De plus la littérature pour enfants apporte des témoignages pour l'histoire de mœurs, conduites privées ou rapports sociaux.

Enfin, la littérature pour enfants intéresse une histoire des formes littéraires qu'il s'agisse, avec les albums, de la place croissante de l'image dans la littérature et dans la culture du XX^e siècle ou de l'apparition des jeux de langage dans les années 80.

Cette évolution favorise les échanges entre littérature pour enfants et littérature adulte. Les livres pour enfants apparaissent dans les récits d'enfance comme ce qu'ils sont, fonds de culture commune. Mais on peut aller plus loin avec des échanges de schémas narratifs : Robinson repris par Michel Tournier²³. Déjà ces échanges apparaissent avec le motif du banni entre les Misérables de Victor Hugo et l'Auberge de l'ange gardien de la Comtesse de Ségur. En élargissant encore le propos, on voit ces échanges entre écriture et écriture cinématographique avec « la Belle et la Bête » repris par Cocteau à l'écran.

Ces interactions existent aussi lorsqu'un écrivain se trouve écrire successivement pour des adultes et pour des enfants. En témoigne le Petit prince de Saint Exupéry. On assiste à travers ce travail, à une volonté de renouveau de l'écriture liant le texte et l'image, la recherche d'un certain type de stylisation.

Plus globalement on peut noter la convergence contemporaine de la littérature pour adulte et de la littérature pour enfants vers des formes simples, des jeux de feinte naïveté. L'émergence d'albums « livres d'enfants pour grandes personnes » en sont un symptôme...

En fait, à ceux qui s'interrogent sur la valeur littéraire pour qualifier ou déqualifier la littérature de jeunesse, on pourrait répondre que la littérature pour enfants représente un modèle réduit de ce que nous connaissons dans le champ de la littérature pour adultes. On y trouve une production qualifiée comme d'éphémères marchandises. La conviction de Butor « fondamentale pour l'étude de tout écrivain, de tout lecteur, donc de nous tous, la constellation des livres de son enfance » est aujourd'hui largement partagée.

Alors pourquoi la littérature de jeunesse a-t-elle été si longtemps dévalorisée?

²³ Defoë Daniel. Robinson Crusoé. London Toronto: J.M. Dent, 1923
Tournier Michel. Vendredi ou la vie sauvage. Paris : Flammarion, 1971.

Il semble que pendant longtemps, on ait privilégié dans l'édition jeunesse la dimension morale et pédagogique, la fonction utilitariste au détriment de la fonction esthétique. La littérature jeunesse a été liée dans les représentations à l'École.

4.5. Littérature jeunesse et école

Lors des journées d'Annecy, Anne Marie Chartier a synthétisé une partie du travail déjà réalisé dans Discours sur la lecture²⁴ en ce qui concerne les rapports conflictuels entre littérature enfantine et institution scolaire.

Avant 1914, à partir de Jules Ferry, le choix des livres était confié essentiellement aux instituteurs. Or ces derniers de par leur origine et leur formation n'étaient pas des personnes particulièrement formés en littérature. Le premier souci a alors été de faire entrer les auteurs littéraires dans la formation des instituteurs.. Il fallait les familiariser avec la littérature « tout court ». Quant aux écoliers, ils travaillaient à partir de textes de manuels. Les contes de fées, livres d'aventures...qui inondaient le marché relevaient des éducations familiales et non des activités scolaires.« Le tour de la France par deux enfants » était l'exception qui confirme la règle, il n'est pas écrit pour des enfants mais pour des écoliers.

Le seul auteur du Panthéon installé à l'école primaire était La Fontaine, encore était-il très controversé.

A partir de 1900, les élèves commencent à travailler des morceaux choisis des grands classiques de la littérature comme Hugo, Daudet, Anatole France...Dès 1863, Gustave Rouland impose la bibliothèque scolaire. On essaie d'ouvrir les fonds à d'autres auteurs : Sand, Mérimée, Hector Malot...mais aussi à de la littérature étrangère (Gorki, Dickens, Stevenson). Mais cette conception se retrouve plus dans l'esprit des textes que dans la réalité de la France rurale pour laquelle la lecture reste un plaisir pour les paresseux. Les loisirs d'enfance n'existent pas dans l'éducation familiale populaire.

Entre les deux guerres, une autre vision de l'enfance se fait jour. De nouveaux auteurs sont proposés à la jeunesse : P Loti, R Bazin, Mauriac... On parle de

²⁴ Chartier Anne-Marie, Hébrard Jean dir. Discours sur la lecture (1880-2000). Paris : Bibliothèque Publique d'Information/Fayard, 2000 (Nouvelles études historiques)

pédagogie nouvelle, de nouveaux programmes. On remplace le déchiffrage et la lecture courante par une pédagogie collective appuyée sur l'oralité, la lecture expressive. L'enseignant travaille sur des morceaux choisis soit sur la lecture suivie... de romans scolaires. Il choisit la littérature jeunesse puisqu'il s'agit maintenant de lire un livre entier. Cependant les contraintes de la lecture collective amène à fabriquer des ouvrages propres à un tel usage : c'est l'adaptation de roman pour l'école, le roman scolaire. On fait appel à des écrivains : Charles Vildrac, Maurice Genevoix... Mais des difficultés se multiplient en terme de pédagogie collective, les romans scolaires vont être délaissés et accroître le fonds de la bibliothèque scolaire.

Parallèlement commencent à se développer les bibliothèques enfantines qui elles vont beaucoup plus loin. Elles reprochent à l'école de trop scolariser la lecture. Cependant, elles ne s'adressent pas réellement au même public ce qui explique aussi leur succès. Le plaisir de la lecture personnelle est une « nécessité vitale » pour ces bibliothèques, il est un « luxe désirable » pour les maîtres d'écoles dont les objectifs premiers sont la dictée et le calcul pour permettre à leurs élèves d'obtenir le certificat d'études.

Après 1945, le contexte a encore fortement évolué. L'inquiétude monte face aux « comics » américains envahisseurs. La loi du 16 juillet 1949 en témoigne, il faut faire aimer les bons livres. On s'attelle donc au renouvellement des fonds des bibliothèques scolaires pour lutter contre les mauvais illustrés. Depuis le Front populaire, les bibliobus ont fait leur apparition et proposent des livres de qualité aux adultes et aux enfants. Les collections du Père Castor commencent à se développer, albums illustrés de qualité, imagiers, contes de fées arrivent dans les bibliothèques scolaires sous l'œil encore réticent des instituteurs. Mais les listes validées par l'éducation nationale présentent des ouvrages d'une certaine exigence, internationaux. C'est de la littérature, des chefs d'œuvre indémodables (Le Vieil homme et la mer, Le Petit prince, L'Ane culotte...). Il ne s'agit donc pas de lecture « passe-temps ». Mais, ces livres ne sont offerts qu'en lecture libre tandis que parallèlement on poursuit les lectures collectives, lentes et faciles en classe. Qui les lit ? De fait, 5% seulement des élèves sont destinés à aller jusqu'au

baccalauréat. La préparation à la littérature leur est réservée. Pour les autres, la pratique est beaucoup plus hétéroclite. Les bibliothèques scolaires leur proposent albums, bibliothèque Verte et Rose...et même parfois ces BD tant décriées.

En effet, à partir des années 60, le souci de démocratisation transforme les enjeux. On ne vise plus la promotion d'une élite, mais l'élévation du niveau d'étude de toute une classe d'âge, la place de la littérature jeunesse est alors remise en question. Il faut lutter contre la télévision, et pour cela les séductions auparavant interdites sont encouragées. Le mot d'ordre du «plaisir de lire» passe des bibliothèques enfantines au monde scolaire. De jeunes collections, celles qu'on trouve chez Harlin Quist, au Sourire qui mord...détrônent les classiques et les albums du Père Castor. L'armoire à livres a fait son temps et on lance les Bibliothèques centre de documentation (BCD) dans les années 80. Le mot d'ordre des années 70 est «laissez les lire»²⁵.

Deux tendances coexistent toujours dans l'école d'aujourd'hui.

«Pour les uns la littérature de jeunesse est un bon outil pour entraîner un enfant à lire seul, selon ses goûts et ses désirs. Dans ce cas, dans l'école comme dans la vie, il faut bien distinguer loisirs et travail. L'école favorise les fonctions divertissantes (comme elle favorise les loisirs sportifs) mais elle sait que ce n'est plus la clé de la réussite scolaire, fondée sur la maîtrise de l'écriture et l'efficacité des lectures aujourd'hui plus scientifiques que littéraires. En revanche, elle ne peut se résoudre à ce que les enfants échouent devant les écrits fonctionnels, nécessaires à la vie scolaire(...) et à la vie sociale(...)..... C'est sur ces apprentissages de base que portent les efforts.

Pour d'autres la littérature de jeunesse a d'autres vertus. Elle pourrait pour peu qu'on sache s'orienter dans le labyrinthe des publications, receler quelques passages secrets vers la grande littérature, dont la valeur n'est pas simplement de distinction culturelle ou de rentabilité scolaire. La force de la littérature est de représenter et de questionner le monde par le seul pouvoir du langage. Les films nourrissent aussi l'imaginaire et racontent aussi des histoires, mais les images ne parlent pas, alors qu'il faut parler avec les enfants. Où trouver le répertoire des situations qui aident à répondre à leurs questions brûlantes, à formuler des

expériences parfois indicibles, à penser et à en dire les partages, pacifiques ou violents, qui traversent le monde où vivent les enfants, sinon dans ces textes (faciles à lire mais difficiles à comprendre) qu'on appelle littérature ? »²⁶.

Lire la littérature jeunesse à l'école, ce n'est pas alors traiter de l'information mais construire une communauté de lecteurs.

On voit que la présence de livres d'enfants à l'école loin d'être une évidence a suivi un long et tortueux parcours.

Finalement, ce n'est qu'en 2002, dans les programmes publiés par Jack Lang, que la littérature, ancienne-«ces «œuvres fortes souvent rééditées, qui constituent de véritables classiques»- et contemporaine-«la créativité de la littérature de jeunesse d'aujourd'hui»-se trouve pour la première fois faire partie de façon officielle et explicite des enseignements scolaires et obligatoires, de la maternelle au cycle 3.

On comprend mieux aussi après cette analyse, les réticences, réactions diverses et variées, qui ont entouré cette liste. Il y a des enjeux économiques mais il y a aussi tout cet arrière fond qui explique les inquiétudes et les défiances des différents acteurs de la chaîne du livre.

5. des représentations et des pratiques de lecture

Au XIX^e siècle, on se plaint que tout le monde lise.. Au XX^e, des articles de journaux, il n'y a pas si longtemps, déploraient «les Français ne lisent plus» . Paradoxe puisque sans aucun doute, ne serait-ce qu'au vu des progrès de l'alphabétisation et des chiffres de l'édition, les Français lisent sûrement plus aujourd'hui qu'hier. C'est donc bien les représentations, les discours des différentes institutions qui sont en cause.

A partir de 1880, c'est l'explosion de l'imprimé et l'affirmation de l'école républicaine qui font de la lecture un enjeu social, économique et culturel. Les institutions se positionnent différemment. L'Eglise est sur la défensive. Elle

²⁵ Cf. le titre de l'ouvrage de Geneviève Patte, paru aux éditions ouvrières en 1978.

²⁶ Chartier Anne-Marie, Hébrard Jean. Discours sur la lecture (1880-2000). Paris : Bibliothèque Publique d'Information/Fayard, 2000 (Nouvelles études historiques)

condamne les mauvais livres, le danger des lectures impies et immorales. Mais l'abondance des livres rend impossible l'interdiction pure et simple. L'Etat fonde son discours sur les valeurs d'émancipation des Lumières, sur la Nation, la langue française...Mais en même temps, il adopte le corpus des classiques français et fonde son enseignement sur les valeurs traditionnelles de la lecture (lecture accompagnée des maîtres, moralisation et formation, dénonciation des mauvais livres...) qui sont celles de la lecture religieuse. Etat et Eglise se retrouvent pour encadrer, contrôler la lecture.

Le discours novateur est porté, à partir des années 20, par les bibliothécaires qui sont en train de découvrir la lecture publique, de rénover le métier. Pour eux, le lecteur est considéré comme un citoyen libre et responsable : il doit être guidé techniquement et non contrôlé idéologiquement. Des pratiques de consommation de masse sont valorisées au nom de la liberté individuelle et de la démocratie culturelle.

A partir de la fin de la seconde guerre mondiale, les choses évoluent.

L'Eglise abandonne son discours défensif. Elle investit dans l'édition et dans la presse, passe par l'action catholique et aboutit à la reconnaissance sociale du lire comme valeur de formation personnelle. Le système scolaire confronté aux défis de l'enseignement de masse et aux mutations technologiques se voit très rapidement pénétré par le modèle moderne de la lecture comme nous l'avons vu précédemment. Dans le même temps les professionnels de la lecture ont infléchi leur discours. Ils «pédagogisent» leur action.

En fait, les deux modèles de lecture subsistent, mais ils ont cessé d'être perçus comme contradictoires: «la nouvelle norme est qu'il faut lire à la fois pour se former et s'informer, recourir à la lecture de plaisir et à des apprentissages efficaces,«bien didactisés», pour s'instruire et pour se distraire, beaucoup et bien, vite et lentement.»²⁷. Ainsi, aux propos antagonistes des institutions séparées s'est substitué un discours totalisant, partagé par l'ensemble des professionnels, qui tous à un titre ou à un autre, doivent se soucier de faire lire des publics variés.

²⁷ Chartier Anne-Marie, Hébrard Jean, dir. Discours sur la lecture (1880-2000). Paris : Bibliothèque Publique d'Information/Fayard, 2000 (Nouvelles études historiques

Ils sont percutés par des phénomènes extérieurs au monde de la culture lettrée qui les obligent à réagir.

5.1. l'illettrisme

Greffée sur la problématique de la lecture en péril forgée dans les années 70, la première dénonciation de l'illettrisme par ATD-Quart monde le situe d'abord sur les frontières du monde social, celui qui est frappé par la grande pauvreté le chômage, la déqualification professionnelle. Puis elle le traque en son centre, lorsque le doute s'installe sur les nouvelles exigences en matière de lecture, liées aux besoins d'une société d'information, aux mutations de l'entreprise, à l'irruption des nouvelles technologies. La société se trouve partagée en deux : ceux qui sont vraiment capables de lire, de traiter avec rapidité et compétence des informations pour leur vie professionnelle ou sociale. Et tous les autres, les nouveaux «illettrés». C'est la «fracture sociale». De multiples rapports, journées, colloques, programmes d'action sont mis en oeuvre. Prévention, requalification, évaluation des actions rassemblent les différents partenaires autour du GPLI et l'on ne peut plus aborder les questions de lecture, même et surtout chez les enfants, sans prendre en compte ce phénomène.

5.2. des pratiques de lecture

La lecture en péril est aussi le leitmotiv sous jacent des nombreuses recherches sur la lecture dans les années 70. Nous n'aborderons pas celles sur l'apprentissage de la lecture, la psychologie cognitive ... d'une part parce que nous n'en avons pas la maîtrise d'autre part parce que le point de vue des bibliothèques est sans aucun doute la dimension culturelle du livre. Nous nous attarderons seulement sur les enquêtes du département des études et de prospective (DEP) du Ministère de la culture et de la communication.

Le N°124 de «Développement culturel»²⁸, fait le point sur ces enquêtes sur les pratiques culturelles des Français : évolution 1989-1997. Il faut se rappeler que ces enquêtes avaient démarré en 1973, puis ont été renouvelées en 1981 et 1989. Il en

²⁸ Bulletin du département des études et de la prospective, Ministère de la culture et de la communication.

ressort un certain nombre de grandes tendances: la baisse de la lecture quotidienne des journaux se confirme alors que la lecture des magazines se maintient à un niveau élevé et progresse même chez les jeunes (sciences et loisirs). Dans le domaine du livre, les évolutions s'inscrivent également dans la continuité de celle des années 80. Les Français sont probablement plus que jamais en contact avec les livres: très peu d'entre eux désormais vivent dans un foyer sans livre, 63% en ont acheté au moins un au cours des douze derniers mois et 31% ont fréquenté une bibliothèque ou une médiathèque.

Mais en même temps, la lecture des livres est toujours orientée à la baisse, non parce qu'une partie des Français auraient cessé d'en lire ou que les jeunes ne liraient plus, mais parce que le fait de lire beaucoup de livres est moins fréquent qu'en 1970. Un quart des Français déclarent ne pas avoir lu de livres depuis les 12 derniers mois (proportion stable depuis 70).

Chez les jeunes²⁹, si, en moyenne, moins de la moitié d'entre eux déclarent aimer beaucoup la lecture, ils sont nombreux cependant à lire, qu'il s'agisse de livres, de journaux, de revues et magazines ou bandes dessinées. Le plaisir est leur première motivation. Mais la lecture de livres est aussi un apprentissage. Le sentiment d'ennui, de perte de temps ou de corvée est d'ailleurs ressenti par près d'un jeune sur cinq. La lecture serait une activité dévalorisée auprès des jeunes parce que liée au monde scolaire et au monde de l'enfance. Pourtant ils recourent massivement aux équipements de la lecture publique : près de la moitié d'entre eux sont inscrits dans une bibliothèque et plus d'un quart y va deux à trois fois par mois.

Parallèlement, se développent les équipements audiovisuels et informatiques. Le nombre de Français qui écoutent des disques ou des cassettes tous les jours a triplé depuis 1973, le temps passé devant la télévision s'allonge (21h par semaine en moyenne en 1997).

Alors, «la lecture, c'est 1940 !» comme l'affirmait Bertrand Poirot Delpech dans un article du Monde en 1996? Oui, si l'on se réfère à une pratique lettrée de la lecture. Mais en fait, un certain recul sur les enquêtes montre que les déclarations des lecteurs en disent autant sur la représentation des pratiques que sur leurs

pratiques. Ils intègrent aux-mêmes dans leur réponse la différence entre lectures avouables ou non...La lecture par ailleurs, n'est plus un tête-à-tête solitaire du lecteur solitaire avec un texte. Elle est une pratique conviviale, accompagnant d'autres échanges entre pairs : familles, copains, collègues, voisines...Les contenus de lecture ne valent que reliés à des expériences sociales, quotidiennes ou exceptionnelles. A la lecture gratuite, au lire pour lire de la jouissance esthétique s'opposent des lectures utiles à la vie. Enfin, les façons de lire, les usages et les visées de la lecture évoluent au cours de la vie. Sa fonction change au fil du temps pour chaque individu..

Cela nous amène sans doute à un troisième modèle de lecture, que nous pourrions rapprocher de celui évoqué par Michel de Certeau dans L'Invention du quotidien³⁰, en 1980 : le modèle du « braconnage ».

« Cette métaphore du braconnage permettait de penser les lectures comme de trajectoires individuelles, constitutives d'identités particulières. Mais il s'agissait là de pratiques non programmées, allant au gré de textes rencontrés souvent de façon aléatoire, ou à travers des réseaux d'échanges informels, rusant avec les contraintes et les contrôles des institutions. »

Ce modèle n'est-il pas encore renforcé par l'ère du numérique ?

5.3. L'ère du numérique

Nous n'aborderons pas ici de dimension historique, nous nous contenterons de quelques réflexions sur les conséquences du développement du numérique sur les pratiques de lecture qui nous sont inspirées par une intervention de Patrick Bazin lors des journées de l'association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse en 1999³¹ et par les journées professionnelles de la « Biennale du savoir »³².

²⁹ Développement culturel N°131 décembre 1999. MCC-DEP

³⁰ De Certeau Michel. *L'Invention du quotidien*. Paris : UGE, 1980.

³¹ Bazin Patrick. *Le numérique : un risque ou une chance pour les bibliothèques ?*. In *Lecteurs entre pages et écran : actes des 11^e journées d'AROLE*, les 24 et 25 novembre 1999. – Lausanne : Arole, 2000

³² Les journées d'études DocForum. S@voirs, réseaux, partage. 28 et 29 novembre 2002. ENS-LSH Lyon.

L'objet livre a perdu la place centrale qu'il occupait depuis des siècles dans le champ de la culture occidentale et des modes de transmission du savoir au profit du multimédia.

Le livre était une interface stable entre deux subjectivités : celle de l'auteur et du lecteur. Grâce à la reproduction et à la diffusion d'exemplaires, il y avait possibilité de multiples interprétations autour d'un même texte dont la stabilité et la fiabilité étaient garantis par la stabilité du papier, par le contrat d'édition, par le dépôt légal. Ainsi pouvait se développer une large communication dans le présent en même temps que s'instaurent mémoire et transmission dans le temps. On pouvait favoriser la diversité de points de vue en garantissant la maîtrise des sources.

L'ordonnement du texte linéaire et hiérarchisé favorisait une lecture analytique et discursive et un mode d'apprentissage plutôt descendant. L'institution bibliothèque renforçait cet «ordre des livres» (Chartier) en offrant un savoir commun transmissible.

Actuellement, nous assistons à une profonde mutation :

-Le développement de l'hypertexte en réseau induit des modes de lecture extensifs qui englobent la lecture intensive. L'ordre du livre est celui de la lenteur, du temps : temps de la lecture, temps de la mise en mémoire personnelle et de la maturation personnelle. La lecture extensive fonctionne par rapprochements successifs, rapidité d'accès à l'information pertinente. Lire, c'est accéder à une base de données en perpétuelle évolution.

-Le développement de l'inter-activité couplée aux réseaux brouillent les frontières entre écriture et lecture, auteur et lecteur, pour aboutir à une communauté de co-auteurs. Cette communauté n'est pas un concept si nouveau, ce qui l'est ce sont la capacité accrue de réactivité et la rapidité de réaction.

-il n'y a plus vraiment de différence entre le texte et l'image. Le format PDF par exemple est un texte sous un format image. On peut parler de «continuum numérique».

Bien sûr, la pratique de lecture extensive demande de maîtriser la lecture intensive et de ce point de vue les premières réactions au développement des nouvelles technologies annonçant la disparition du papier, du livre, de la lecture étaient

erronées. On assiste plutôt à un empilement d'usages anciens et nouveaux, à un renforcement mutuel de ces usages, qu'à une exclusion de certains usages par les nouveaux.

Ce qui est essentiel, c'est que le moteur du champ intellectuel se déplace irrésistiblement du livre vers les nouveaux usages, vers une exploitation créative d'un univers d'information et de connaissances sans limites, hétérogènes, dynamique.

La connaissance se situe aujourd'hui au centre de l'économie et de la société tout entière d'où l'importance de traiter une information toujours plus complexe en vue de capitaliser un savoir collectif.

6. L'aménagement culturel du territoire

Les années 1990 ont été marquées par quelques lois clés sur la déconcentration et la décentralisation, l'évolution du développement territorial en France et du rapport entre les collectivités territoriales et l'Etat...L'intercommunalité a été consacrée par la loi Chevènement, la notion de Pays par la loi Voynet et aujourd'hui le débat semble se déplacer vers la région.

Dans ce cadre, l'aménagement culturel du territoire est apparu comme une notion nouvelle.

Elle recoupe pourtant une préoccupation ancienne qui jalonne l'histoire des bibliothèques françaises.

Les bibliothèques municipales ont été soumises dès leur naissance à une double logique nationale et locale, de par les fonds qu'elles géraient d'une part et de par le public auquel elles étaient censées s'adresser d'autre part. Dès les années 1870, des expériences de bibliothèques roulantes ont vu le jour pour pallier l'insuffisance des fonds des bibliothèques scolaires. En 1945, on crée des services de lecture publique ruraux, au centre desquels on trouve les BCP et leurs bibliobus. . Elles seront rétrocédées au département en 1985 et deviendront les bibliothèques départementales de prêt. Ces bibliothèques jouent un rôle essentiel de tête de réseau en milieu rural. Elles évoluent parallèlement aux profondes transformations géographiques, économiques et sociales. Sans doute le bibliobus ne tient-il plus la

même place; elles visent à développer un réseau de bibliothèques relais et bibliothèques municipales rurales, elles sont de plus en plus pourvoyeuses de services: informatisation, formations, services de communications...mais aussi d'expertise ³³s, Elles doivent sans cesse se repositionner dans une organisation politique et administrative française où la place du département est de plus en plus discutée.

La dimension régionale n'a pas non plus été laissée de côté dans les diverses réflexions sur l'organisation territoriale des bibliothèques. Il y a eu, à plusieurs reprises, des tentatives de structuration des bibliothèques au niveau régional avant et après la deuxième guerre mondiale³⁴ mais en vain. Aujourd'hui, on retrouve cette dimension à travers le concept de Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR). Le programme des BMVR, initié en 1992, visait d'une part à adapter le mécanisme du concours particulier de la dotation générale de décentralisation pour les BM, à la situation et aux besoins des grandes villes et ainsi à favoriser la mise à niveau de leur équipement de lecture publique, et d'autre part à renforcer dans un cadre régional, la coopération entre bibliothèques et la structuration du réseau des bibliothèques françaises. Si sur le premier point le programme est incontestablement une réussite, de nombreuses interrogations sur la notion de vocation régionale demeurent. Existe-t-il vraiment des missions régionales? Les régions n'ont pas pour l'instant de compétence avérée en matière de bibliothèques, sauf en ce qui concerne les fonds régionaux d'acquisition dans le domaine du patrimoine (FRAB). De plus les régions françaises n'ont pour la plupart qu'un faible identité culturelle. Elles ne représentent que 5.2% des dépenses culturelles territoriales et la part des bibliothèques est encore plus faible dans ce pourcentage (1.7%). De plus, les BMVR sont des services municipaux. Comment peuvent-elles alors exercer des compétences extra communales? Il n'y a en effet rien de prévu pour aider au fonctionnement des BMVR....

Il semble aujourd'hui nécessaire de clarifier les compétences des différentes collectivités, de développer la coopération entre ces collectivités et de mieux répartir les fonctions entre différentes catégories de bibliothèques. Le

³³ Caraco Alain. Savoie-Biblio : les bibliothèques départementales de la Savoie et de la haute Savoie redéfinissent leur territoire et leur modèle. In BBF N°3, 2001.

³⁴ Galaud Nicolas. Bibliothèques et territoires. BBF N°3, 2001

développement de l'intercommunalité, avec ces notions de subsidiarité, d'intérêt communautaire, de chef de file, est sans doute une des réponses cohérentes pour les bibliothèques. Nous inscrirons notre réflexion dans ce cadre en pleine évolution Mais de nombreux obstacles demeurent, nous y reviendrons plus concrètement dans l'analyse de la situation à Lyon

7. la formation

Le tour d'horizon que nous venons de réaliser met en évidence la nécessité de repositionnement des bibliothèques jeunesse.

Face à une édition florissante, en continuelle mutation et diversifiée, face à la multiplication des acteurs de la chaîne du livre, leur spécialisation et leur organisation, devant les besoins nouveaux qui apparaissent dans le domaine de la conservation et de la recherche, confrontées aux mutations sociales et technologiques profondes qui influent sur les pratiques de leur public, sur le réseau de lecture publique, les bibliothèques ne peuvent que ressentir la nécessité de se ressourcer.

Un article récent de la Gazette des communes³⁵ «les bibliothèques jeunesse en mal d'identité» se fait écho du sentiment des bibliothécaires : « pas un seul bibliothécaire jeunesse n'évoque la disparition du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB) sans un pincement au cœur. » Cette question de la formation était déjà abordée par Katerine Feinstein dans un article du BBF en 1999³⁶Le CAFB proposait une option bibliothèque pour les enfants et les adolescents qui s'était même transformée en spécialité. Ce type de formation, longue et approfondie, n'existe plus. Si personne ne semble plus remettre en cause la nécessité d'une formation professionnelle généraliste pour tous les futurs bibliothécaires telle qu'elle est définie dans les programmes de DUT, de DEUST ou même de DCB, c'est la part accordée à la formation jeunesse dans le nouveau dispositif qui est jugée insuffisante. Il y a peu d'options spécialisées jeunesse dans

³⁵ 11 novembre 2002

³⁶ Feinstein Katerine. La formation des bibliothécaires pour la jeunesse. Bulletin des bibliothèques de France, 1999,N°3, pp.80-85

les formations universitaires. Les étudiants qui se présentent au concours ont du mal à assimiler en même temps les connaissances générales de base et celles relevant d'un certain nombre de spécialités dont celle pour la littérature de jeunesse. La formation initiale propose des enseignements optionnels dans ces domaines qui restent cependant insatisfaisants. Dans le cadre de la formation continue, il existe une offre importante mais les réseaux ne communiquent pas entre eux. La Joie par les livres et la FFCB ont mené une enquête sur l'état de cette offre de formation dont les résultats ont été rendus public lors des journées « se former à la littérature jeunesse aujourd'hui », les 14 et 15 novembre dernier (cf. annexe 1). Tous les partenaires, encouragés par la DLL, semblent prêts à se mobiliser pour mener une réflexion sur cette formation des bibliothécaires jeunesse : création de formation universitaire spécialisée dans chaque région, mise en réseau des formations, développement des partenariats, développement de formations thématiques...

Ainsi, les bibliothèques jeunesse face à ces profondes mutations ont besoin de redéfinir leur champ d'intervention, leurs publics, leur place au sein des réseaux.

Un premier état des lieux national est nécessaire pour ce faire.

Etat des lieux national

Ayant campé le contexte dans lequel se situe la bibliothèque de référence jeunesse du début du XXI^e siècle, nous devons maintenant progresser dans la définition des missions et fonctions qui pourraient être les siennes.

Pour ce faire, nous allons tenter d'abord de faire un état de lieux de l'existant dans l'univers des bibliothèques publiques.

Il me semblait important de faire le point sur les bibliothèques « historiques » au niveau national qui sont, de fait des bibliothèques de référence. J'ai choisi ensuite d'enquêter sur des bibliothèques de même « niveau » que celle de la bibliothèque municipale de Lyon c'est à dire les Bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR). Il m'a semblé important de compléter cet état de lieux par un regard sur quelques bibliothèques municipales ayant développé une activité particulière dans le domaine de la jeunesse. Ce regard me permettra de resituer la notion de bibliothèque de référence dans le cadre de travail de partenariat et de politiques publiques d'aménagement du territoire.

Je ne peux que regretter de ne pas avoir eu les moyens suffisants pour effectuer des déplacements qui auraient permis de mieux cerner des situations originales et novatrices (à l'étranger mais aussi dans certaines régions de France comme à Limoges).

J'ai donc choisi de travailler soit en utilisant les ressources en ligne et des rapports réalisés les années précédentes, soit en utilisant la méthode du questionnaire enrichi par quelques entretiens téléphoniques ciblés (cf. annexe 2). Enfin, je me suis rendu à Paris et à Grenoble, où j'ai pu longuement échanger avec les responsables des différentes structures.

Dernière remarque préalable, il ne s'agit pas ici de décrire en détail toutes ces structures, mais de retenir ce qui fait d'elles des bibliothèques de référence dont les missions et les fonctions peuvent enrichir notre réflexion.

1. le contexte international

Avant d'aborder l'état des lieux national, nous évoquerons le contexte international. Nous ne pourrions que donner quelques éclairages significatifs.

Il existe quelques grands centres spécialisés sur la littérature de jeunesse. On peut citer notamment l'Internationale Jugendbibliothek à Munich en Allemagne, la Fundacion German Sanchez Ruiperez en Espagne, l'International Library on Children's Literature plus récent, au Japon.(cf. annexe 2)

L'IJB, créée en 1949 par Jella Lepman, est la plus ancienne. C'est la seule bibliothèque au monde spécialisée en littérature internationale pour l'enfance et la jeunesse. Ses collections comprennent plus de 500.000 volumes en 130 langues. Dans la bibliothèque de recherche, on propose aux utilisateurs - chercheurs, étudiants, enseignants, éditeurs... - 30.000 titres en littérature spécialisée internationale ainsi qu'environ 270 revues spécialisées courantes. Les livres pour la jeunesse qui sont magasinés à la Bibliothèque sont également disponibles.

Dans la bibliothèque de prêt, les enfants et les adolescents peuvent emprunter gratuitement pour quatre semaines des livres écrits en 16 langues. Des activités leur sont offertes : lectures par les auteurs, discussions proposées régulièrement sur un livre, atelier de peinture, chorale, cours d'anglais, de français et d'italien, ainsi que d'autres activités et animations du livre.

Chaque année on propose au public des manifestations et expositions variées. La Bibliothèque Internationale organise également des séminaires et des cours sur la littérature d'enfance et de jeunesse.

Tous les ans, à l'occasion du Salon de Bologne, la IJB édite le catalogue « White Ravens » qui accompagne l'exposition du même nom. Le catalogue comprend une sélection internationale d'environ 250 titres récents, pas encore traduits, publiés dans une cinquantaine de pays, choisis parmi les quelque 10.000 nouveautés parvenant tous les ans à la IJB.

Dans le cadre du programme d'attribution de bourses, la Bibliothèque Internationale pour la Jeunesse offre chaque année à 15 spécialistes de littérature enfantine étrangers au maximum un séjour d'études de trois mois.

Une même démarche a été adoptée par l'Institut international d'Osaka qui permet ainsi l'exploitation de son fonds en même temps que la découverte ou une approche approfondie de la culture et de la littérature japonaises. Ce lien entre conservation et recherche caractérise ces grands centres.

Mais, comme le soulignait Jean Perrot dans son intervention « De la passion du collectionneur à la conscience nationale et internationale » au colloque « Le livre pour la jeunesse : patrimoine et conservation répartie »³⁷, dans différents pays, comme en France, des collections de livres anciens existent aussi au sein de bibliothèques municipales ; la difficulté est de définir une politique qui réconcilie les demandes des spécialistes et les besoins du plus grand nombre. C'est le cas de la Osborne collection située dans une annexe de la bibliothèque de Toronto.

En Grande Bretagne, le fonds ancien du Bethnal Green Muséum qui comporte aussi des collections de jouets et des objets culturels de l'enfance est en cours de transfert au Victoria and Albert Muséum. Les livres pour enfants qui se trouvaient au British Muséum ont connu le déplacement général des collections vers la nouvelle bibliothèque nationale. Il existe une sorte d'équivalent de l'INRP, le Center for Language in Primary Education, où les livres pour enfants sont mis à la disposition des enseignants du primaire qui souhaitent y conduire leur classe. Mais en Grande Bretagne aussi, se développent des centres qui ne s'adressent pas uniquement aux chercheurs. On assiste à une mobilisation générale des auteurs et des illustrateurs en faveur du Center for the children's Book de Newcastle upon Tyne, en partie financée par le city council de cette ville. Le choix de cette région est un choix politique lié au chômage et à la volonté de développer le livre et la lecture comme facteur de régénération sociale, culturelle et économique. Ce centre a pour but d'empêcher le départ des livres anglais anciens vers l'étranger et de sensibiliser le public aux questions de la recherche en matière de lecture des jeunes. Mais il propose aussi exposition, café, journal, activités culturelles diverses et variées dans le but de développer la relation aux autres, à la diversité culturelle et artistique. Les artistes et les écrivains participent aux ateliers et manifestations

³⁷ Le livre pour la jeunesse, patrimoine et conservation répartie : actes de la journée d'étude du 5 octobre 2000. Paris : Fédération Française pour la Coopération des bibliothèques/La Joie par les livres/Paris Bibliothèques, 2001.

et confient parfois les originaux de certaines de leurs œuvres, manuscrits, documents de travail témoignant du processus de création.

Pour conclure sur la dimension internationale, la démarche de ces différents centres est fondée sur l'idée que l'éducation des citoyens du monde commence par une ouverture à la littérature des autres. C'est dans ce cadre que l'on peut situer l'exposition « l'Europe, un rêve graphique? » proposant 5 albums représentatifs de la production des trois dernières années, édités dans chacun des quatorze pays de l'Union européenne et la Suisse. Cette exposition, accompagnée d'une malle des livres et d'un texte rédigé par chaque représentant des organismes européens (La Bibliothèque internationale de Munich, la Fondation German Sanchez Ruiperez de Salamanque, l'Institut royal de Copenhague, L'institut finnois de Tampere...), a été mise au point par l'Institut International Charles Perrault que nous avons évoqué plus haut.

2. Les bibliothèques de référence « historiques »

2.1. La BnF

Il peut paraître assez paradoxal de citer la BnF comme première bibliothèque de référence jeunesse. Lors d'un entretien avec Lucile Trunel³⁸, cette dernière m'a confirmé que, pour elle, La BnF est un centre de ressources, de fait, en livres de jeunesse.

Le département « Littérature et art » possède les collections de livres pour enfants les plus importantes. On trouve d'abord les ouvrages cotés en littérature : poésie et théâtre, romans qui comprennent bien sûr de nombreux auteurs pour les enfants depuis les origines mais disséminés et non repérés comme tel. La cote Z comporte notamment la presse du XIX^e. Il y a eu, en 1997, récupération des collections qui se trouvaient à Versailles: les cotes «extension livres» ont accueilli la presque totalité des collections pour enfants du XIX^e («Bibliothèque Rose, Verte, Rouge et

³⁸ Conservateur des bibliothèques au sein du département « littérature et art » de la BnF, elle avait notamment la responsabilité du secteur livre pour enfant jusqu'en septembre 2002 où elle a pris la responsabilité de la Bibliothèque de Clamart

Or», etc..) et les bandes dessinées depuis 1950. Enfin, parmi les ouvrages cotés X sont classés les abécédaires. Les ouvrages qui arrivent par le dépôt légal depuis 1996 au département « Art et littérature » sont regroupés et identifiés dans un seul magasin ce qui est un progrès en matière d'identification et de repérage, mais sans cote distinctive dans le catalogue. De plus, une centaine d'auteurs de premier plan en Europe et au USA sont représentés et font l'objet de nouvelles acquisitions.

Les collections de la Réserve des livres rares constituent un deuxième pôle de conservation du patrimoine de jeunesse à la BnF. Le livre pour enfant y représente désormais un secteur thématique d'acquisitions, en lien avec les autres centres spécialisés : cartonnages, éditions originales, dessins originaux, livres illustrés par des artistes.... Nous n'aborderons pas ici la question de la presse qui demanderait tout un développement.. Enfin, le département des Estampes possède des livres pour enfants et des bandes dessinées.

En libre accès en rez-de-jardin, un fonds critique d'étude du livre pour enfant, sur son évolution en tant que support, a été constitué au sein de la salle de «Documentation sur le livre, la presse et la lecture»: 1000 volumes environ. Son développement était prévu, en 1997, en lien avec le projet de rattachement de la Joie par les livres à la BnF, projet qui ne s'est pas réalisé.

En Haut de jardin, un fonds limité de 2000 volumes doit encore s'agrandir pour proposer les ouvrages représentatifs des classiques contemporains : au-delà des albums (environ 150 pour l'instant) l'orientation définie est de développer les fictions et les BD.

On peut noter une véritable volonté de la BnF de prendre en compte la dimension du livre pour la jeunesse dont témoignent, par exemple, l'exposition sur les contes de fées³⁹, les journées d'études sur le patrimoine des livres pour enfants⁴⁰... Dans le cadre des journées thématiques, en juin 2003, sont prévues des journées sur l'édition jeunesse.

³⁹ Exposition du 20 mars au 17 juin 2001.

⁴⁰ Journée du 5 octobre 2002 précédemment évoquées.

Cette politique s'intègre dans une politique générale en lien avec le développement de la lecture : accueil du congrès «Lire et faire lire»..., mais aussi une volonté d'élargissement de la politique documentaire.

2.2. L'Heure Joyeuse

L'Heure Joyeuse, première véritable bibliothèque française pour enfant, ouvre ses portes au cœur du quartier latin, à Paris, en 1924, grâce à l'aide américaine du Book Comitee on Chidren's librairies. Ses dynamiques bibliothécaires fondatrices, Claire Huchet, Margueritte Gruny et Mathilde Leriche, furent de véritables pionnières : elles formèrent plusieurs générations de bibliothécaires pour la jeunesse et donnèrent le goût de lire à de nombreux enfants, en particulier en introduisant dans les pratiques professionnelles la désormais traditionnelle Heure du conte.

L'Heure joyeuse a ré emménagé en 1974 dans des locaux modernes abritant également une crèche. Actuellement, elle associe lecture publique et conservation et propose un large choix représentatif de l'édition de jeunesse d'hier et aujourd'hui.

Elle accueille un public de jeunes lecteurs et d'adultes intéressés par le livre pour la jeunesse. En effet, elle fait partie du réseau des bibliothèques de Paris (65) qui rassemble une cinquantaine de sections ou bibliothèques jeunesse, de surface souvent trop faible. L'autonomie de fonctionnement de chaque bibliothèque est compensée par un travail en réseau, un catalogue informatisé commun, un travail autour d'établissement de listes de commandes proposées lors d'une réunion mensuelle⁴¹. Au Service Technique des bibliothèques, l'ADEL, Antenne de diffusion et d'échange des livres, permet à chaque bibliothèque, de maîtriser le désherbage en se chargeant des livres à envoyer au pilon ; d'autres partiront dans les hôpitaux, associations...

La bibliothèque offre un accès à ses collections pour les enfants du quartier, collections qui se sont, diversifiées (30 000 ouvrages, 60 titres de périodiques, 7000 cassettes audio et 2500 livrets de diapositives) mais qui n'intègrent encore ni DVD et ni cédéroms.

Mais la bibliothèque propose aussi un fonds historique de littérature pour la jeunesse. Ce fonds regroupe le fonds ancien, (environ 10 000 ouvrages) créé officiellement en 1974, pour les ouvrages du XVIII^e siècle à 1950, et le fonds dit « Nostalgie » (25000 ouvrages et 1500 microsillons), qui existe depuis les années 80, pour les ouvrages et les phonogrammes épuisés postérieurs à 1950.

Le fonds ancien est catalogué selon des fichiers manuels auteurs, illustrateurs-graveurs, sujet, titres... Le fonds «Nostalgie» est partiellement catalogué et en cours d'informatisation. Le tout est disponible, en communication sur place.

Mais on ne serait pas complet sur l'Heure Joyeuse si l'on ne soulignait pas la présence, à côté de la salle enfant, d'un centre de ressources sur la littérature jeunesse. Il y a un peu près 3000 ouvrages dans le fonds professionnel et de nombreux dossiers. Ce centre est révélateur de la conception très large de la conservation défendue par Françoise Lévêque⁴² et Viviane Ezratty⁴³. Françoise Lévêque, à l'occasion du colloque précédemment cité, définissait cette notion élargie: «Dans la même logique il faudrait conserver des documents peu ou pas conservés : les bibliographies ou sélections si difficiles à obtenir(outils indispensables à toute recherche à condition que les ouvrages soient datés), les manuscrits, les dessins originaux, les livres d'artistes, les affiches, les catalogues d'éditeurs, jusqu'au matériel publicitaire et produits dérivés, le matériel éphémère (programmes, dossiers, affiches) publiés par les festivals et salons de jeunesse(Bordeaux, Fougères...), la liste est longue». C'est ce qui est mis en œuvre à l'Heure Joyeuse.

A la croisée des anciens et des modernes, l'Heure Joyeuse offre donc la possibilité de naviguer à travers contrée et époque : un mode de fonctionnement qui pourrait remettre en cause la conception d'un fonds patrimonial coupé de la réalité de la production éditoriale moderne. De la même manière, la notion de centre de ressources n'est pas réservée au public adulte. Viviane Ezratty insiste sur la proximité entre le centre et la salle jeunesse et sur les demandes de plus en plus fréquentes de la part des enfants de recherche documentaire sur des auteurs, illustrateurs, sur des genres comme le conte...

⁴¹ Ce qui n'empêche pas chaque bibliothèque d'acheter des titres qui ne sont pas sur la liste.

⁴² Responsable du fonds historique de l'Heure joyeuse ;

⁴³ Directrice de l'Heure Joyeuse.

2.3. La Joie par les livres

Dans la lignée de l'histoire de l'Heure joyeuse, la Joie par les Livres, avec la création de **la bibliothèque des enfants de Clamart**, en 1965, relance le développement de sections pour la jeunesse dans les bibliothèques municipales françaises.

Depuis son ouverture, l'établissement a joui d'une renommée internationale dans le domaine de l'architecture et des activités pédagogiques pour enfants (il existe une réplique exacte de la bibliothèque de Clamart à Téhéran). Elle a aussi largement joué le rôle de bibliothèque d'application en recevant en stage et en formation nombre de bibliothécaires qui ont ensuite repris, dans les bibliothèques jeunesse, les pratiques comme les heures du conte, les ateliers, les expositions.

Lucile Trunel, nouvelle directrice de la bibliothèque pour enfants de Clamart, considère que cet établissement n'est plus une bibliothèque modèle. Il existe maintenant des sections pour enfants qui proposent des animations, dans la quasi-totalité des bibliothèques municipales. La bibliothèque de Clamart reste unique de par son architecture, son histoire et son aura internationale, mais elle n'est plus une bibliothèque de référence au vu de l'action culturelle menée. Elle a su cependant évoluer en développant, il y a trois ou quatre ans, un fonds de référence pour adultes s'adressant aux enseignants et professionnels qui accompagnent les enfants.

Enfin, c'est à partir de la bibliothèque de Clamart que le centre de documentation s'est constitué, que la revue s'est créée....

En effet, La Joie par les livres, aujourd'hui, a pour objectif de soutenir toute action favorisant l'accès de l'enfant au livre et à la lecture et, pour ce faire, anime en plus de la bibliothèque des enfants et des jeunes à Clamart, le Centre national du Livre pour enfants, la Revue des livres pour enfants, un service de formation, le service interculturel, Ibbly France, section française de l'International Board on Books for Young people (voir plus haut) .

La revue des livres pour enfants s'appuie sur le travail mené dans les différents secteurs de la Joie par les livres en collaboration avec de nombreux partenaires. Son objectif est d'offrir aussi bien une information qu'une réflexion

grâce à une approche à la fois théorique et pratique qui propose des éclairages divers et «différentes manières» d'entrer dans les livres

Le secteur interculturel créé en 1986 cherche à promouvoir le livre et la lecture des enfants dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et de l'Océan indien, à travers un réseau permanent franco-africain d'échanges et de lectures critiques, une revue annuelle, Takam Tikou, sur le livre et la lecture des enfants en Afrique, un centre de documentation, regroupant un fonds de livres pour enfants et de livres de référence.

C'est le **Centre national du livre pour enfants** qui représente, désormais, la bibliothèque de référence. Il est ouvert à tous les adultes qui s'intéressent aux livres pour enfants : bibliothécaires, éditeurs, conteurs, libraires, éditeurs, étudiants, chercheurs, journalistes, passionnés. Ils peuvent y consulter l'exhaustivité de la production française de ces 35 dernières années (environ 150 000 titres) ainsi que des ouvrages de références (15000 titres), plus de 200 revues spécialisées françaises et étrangères, des dossiers sur tous les aspects de la littérature et de la lecture des enfants et des bibliographies. Le centre organise des séances de présentation critique de l'actualité éditoriale et propose des services à distances (demandes de documentation et de bibliographie...).

La Joie par les livres est aussi particulièrement active dans le domaine de la formation. Le succès des dernières journées sur la formation en littérature jeunesse le 14/15 novembre dernier en témoignent ainsi que l'ensemble des journées de travail co-organisées avec l'Heure joyeuse et la BnF autour de la conservation du livre de jeunesse que nous avons évoquées plus haut.

L'ensemble de ces services se retrouvent sur le site Web de la Joie par les livres⁴⁴ qui gère aussi une liste de diffusion autour de la littérature, la lecture et le conte.

Rappelons que la Joie par les livres reçoit le troisième exemplaire du dépôt légal «éditeur» pour les livres de jeunesse. Un statut de pôle associé documentaire de la BnF est en projet.

En effet, d'un point de vue statutaire, en décembre 1971, l'Etat a repris l'œuvre commencée par un mécène privée; la Joie par les livres a été rattachée dans un premier temps au ministère de l'Education nationale, via l'ENSSIB, puis à l'INRP

en 1993. La convention, signée en décembre 1973, lie l'association mécène, la ville de Clamart et l'Etat. Celui-ci s'engage à respecter «l'esprit de recherche et de novation» de la Joie par les livres.

La ville de Clamart est devenue propriétaire de la bibliothèque au fonctionnement duquel elle participe. Ce changement de statut a abouti à la création, en 1972, de l'association des amis de la Joie par les livres, afin de favoriser la poursuite des expériences, d'apporter soutien moral et matériel. En janvier 1997, la Joie par les livres est rattachée à la Direction du livre et de la lecture. Celle-ci charge l'association de la gestion administrative et financière, à titre transitoire, jusqu'à la mise en place d'un nouveau statut qui réunisse tous les secteurs de la Joie par les livres et ses partenaires publics nationaux et territoriaux et privés.

Les locaux, l'informatisation ne sont pas à la hauteur des missions et fonctions de cette institution de référence incontournable pour la littérature jeunesse.

Après ce rapide tour d'horizon des bibliothèques historiques, nous pouvons tirer quelques grands traits communs.

La BnF est bien sûr un peu à part. La mission de référence pour la jeunesse n'est pas clairement inscrite dans la politique de l'établissement même si Lucile Trunel insiste sur la réelle prise en compte de cette dimension depuis quelques années. Nous ne pouvons que constater qu'elle représente, de fait, la collection spécialisée la plus exhaustive dans ce domaine et qu'un véritable effort d'organisation et de mise en cohérence de ces collections existe. Enfin, une politique de valorisation et d'action culturelle se développe dans ce domaine.

Pour les autres bibliothèques, la question de leur statut reste précaire. Sans doute parce qu'elles ont affirmé petit à petit, à travers une histoire riche et dynamique, leur mission de bibliothèque de référence. Restent à protéger leur originalité et leur capacité d'innovation tout en leur accordant un véritable statut, c'est à dire aussi des moyens de fonctionnement correspondant à leurs missions.

Celles-ci sont maintenant clairement définies. Pour les remplir, elles développent des fonctions de référence multiples : politiques de conservation partagée et complémentaire, mise en valeur des fonds conservés, centre de ressources en

⁴⁴ www.lajoieparleslivres.com/

littérature pour la jeunesse, bibliothèque d'application, lieux de formation, action internationale, publications...

D'autres structures participent au maillage des centres de référence au niveau national.

L'Institut national de recherche pédagogique (INRP) au premier chef. C'est un établissement public à caractère administratif rattaché au ministère de l'Education nationale qui gère une bibliothèque riche de 550 000 volumes et de près de 5000 titres de périodiques. Elle est CADIST en sciences de l'éducation, reçoit le dépôt légal pour la production scolaire et parascolaire, est pôle associé à la BNF dans le domaine de l'Education depuis 1996. Nous serons amenés à en reparler plus loin, vu les projets de déménagements de cette bibliothèque à Lyon.. L'INRP gère aussi le musée national de l'éducation à Rouen qui compte plusieurs dizaines de milliers de manuels scolaires et de livres pour enfants.

Le Centre national de la Bande dessinée et de l'image (CNBDI), association régie par la loi de 1901, a été créé en 1988. Il est devenu lui-aussi pôle associé de la BNF en 2000, pour les ouvrages de la bande dessinée. Il a pour mission de créer un musée, une médiathèque et un centre d'initiatives consacré à la BD. Il gère, sous le contrôle de la BM d'Angoulême, les ouvrages de bandes dessinées issus du dépôt légal. Il doit développer des coopérations nationales, internationales et régionales.

Il faudrait citer encore le centre international d'Etudes en littérature de jeunesse, associations créé en 1988 à Charleville-Mézières par des spécialistes de diverses nationalités, professionnels du livre, de la lecture et de l'image, et des disciplines artistiques et ludiques(marionnettes, théâtre, cinéma...)autour de l'apport de Janine Despinette d'un fonds de 25 000 ouvrages. Il anime un site Ricochet⁴⁵.

De même, un partenariat avec d'autres acteurs privés est envisagé. L'IMEC (Institut Mémoires de l'édition contemporaine) vise à préserver les archives des éditeurs. Mais la tâche se révèle colossale avec la multiplication et l'accélération des transformations dans le monde de l'édition. Des initiatives sont prises comme celles de l'association des amis du Père Castor qui conserve et met en valeur les

⁴⁵ www.ricochet-jeunes.org

archives de l'atelier du Père Castor. L'École des loisirs vient d'ouvrir en septembre 2000 un site Internet avec accès aux dossiers bio-bibliographiques de tous leurs auteurs illustrateurs, aux 30000 titres de leur catalogue avec une fiche par titre...

Toutes ces structures mêmes si elles ne se situent pas dans un réseau de lecture publique ont des missions et des fonctions de référence dans le domaine de la littérature jeunesse. Leur action est complétée par des initiatives prises dans l'ensemble du réseau des bibliothèques publiques en France.

3. Les bibliothèques territoriales

3.1. Le niveau départemental : l'exemple de Livres au Trésor

Nous ne reviendrons pas longuement sur les BDP dont nous avons brièvement parlé lorsque nous avons évoqué l'aménagement culturel. Ce n'est pas vraiment le niveau qui correspond à notre étude. Elles nous intéressent cependant en ce qu'elles jouent un rôle de pôle ressources pour leur réseau (fonds, formations, animations...). Un certain nombre d'entre elles, au vu essentiellement d'un parcours sur Internet, proposent des services intéressants dans le domaine de la jeunesse (Lot et Garonne, Val d'Oise). D'après l'enquête menée par la Fédération Française de Coopération des Bibliothèques (FFCB), retransmise lors du colloque de la Joie par les Livres, en novembre dernier, les BCD réalisent beaucoup de formations autour de la littérature de jeunesse.

Paradoxalement, nous allons développer l'exemple d'un service qui se substitue à une BDP en Seine St Denis: «Livres au Trésor»

«Livres au Trésor» est une association créée en 1989, sur la base d'une convention entre le Conseil général de Seine saint Denis et la ville de Bobigny. Le contexte est le suivant. Le département est petit, structuré par une quarantaine de villes de 20 000 habitants environ, donc un département urbanisé. Il existe 39 bibliothèques. Ce département est aussi le siège du Salon du livre de Montreuil. La convention comporte quatre axes principaux: l'un autour du salon de Montreuil, le deuxième

concerne la littérature contemporaine avec le développement de résidences d'écrivains. La troisième dimension est la création d'un centre de ressources et de coopération, «Livres au trésor», enfin la dimension livre et petite enfance constitue le quatrième volet.

Au départ, le projet était de signer des conventions entre le département et des villes différentes sur des thèmes différents: la lecture avec Bobigny, l'art avec une autre commune, le mouvement ouvrier avec une troisième... Mais seul le projet lecture s'est vraiment concrétisé et pérennisé.

Ainsi, nous retrouvons ici à la fois le caractère innovant mais précaire de telle structure. La convention est renouvelée de 3 ans en 3 ans et dépend donc de la volonté politique des élus des deux collectivités territoriales concernées. «Livres au Trésor» est implanté dans la bibliothèque municipale mais elle est autonome ce qui n'est pas sans créer quelques conflits. Elle a un budget propre et reçoit des subventions propres mais qui transitent par le budget de la bibliothèque dont elle dépend aussi pour tout ce qui est investissement. C'est la ville qui s'occupe de la communication, la gestion du personnel et de l'espace. Elle reçoit des subventions de la DRAC et du conseil général...

Au-delà de cette précarité institutionnelle, le centre est défini par Véronique Soulé comme «une Joie par les livres départementale». C'est un lieu ressource rassemblant plus de 30 000 documents, des livres pour enfants, des ouvrages de référence dans le domaine de littérature jeunesse, des dossiers thématiques multiples et variés sur les auteurs, illustrateurs, éditeurs...

Ce centre de ressources est fréquenté par des étudiants, des enseignants, des médiateurs de l'enfance et de la petite enfance avec beaucoup de demandes à distance aussi.

Mais, au-delà de cette offre aux individus, «Livres au Trésor» joue un rôle essentiel dans un réseau départemental de circulation de l'information, de facilitations des échanges de concertation.

L'existence et le fonctionnement des deux comités de lecture (jeunesse et petite enfance) en témoignent. Il en sort une sélection annuelle de 300 livres au moment du salon de Montreuil qui représente réellement un «patrimoine commun de livres» dans le département.

Le souci constant mis en avant est de travailler avec les bibliothèques (une quarantaine participe au comité de lecture jeunesse) sans faire à leur place, de travailler avec tous les acteurs de la chaîne du livre (éditeurs, illustrateurs, écrivains participent au comité de lecture), de travailler au niveau adapté avec les représentants de l'éducation nationale. De même, il y a une volonté de mettre en synergie les structures existantes : Salon de Montreuil, CDRP de Créteil et ARGOS, ACCES⁴⁶... Véronique Soulé est aussi très attentive au développement des nouvelles technologies et à leurs conséquences sur les pratiques de lecture, sur l'évolution de la production éditoriale. Elle a un projet de développement de site web avec une attention toute particulière à la complémentarité avec ce qui existe déjà (Ricochet, le site de la Joie par les livres par exemple..)

La pérennisation de cette expérience, malgré sa précarité institutionnelle et son caractère unique me semble-t-il, en démontre tout l'intérêt. Elle répond à un véritable besoin qui est confirmé par son existence, maintenue malgré la proximité des centres de ressources parisiens que nous venons d'évoquer, peut-être aussi grâce à cet environnement très riche.

3.2. Les BMVR et les grandes bibliothèques municipales

J'ai envoyé un questionnaire à toutes les BMVR. J'ai complété ce panel avec des questionnaires envoyés aux grandes bibliothèques municipales de la région Rhône Alpes d'une part (Chambéry, Annecy, Grenoble, Saint Etienne principalement), à quelques grandes bibliothèques municipales qui étaient connues pour avoir une dimension spécifique dans le domaine de la jeunesse.

Les bibliothèques de la région n'ont pas répondu et je ne les ai pas relancées, ayant abandonné assez vite mon idée de départ, accélérer un processus de mise en place d'une politique de conservation régionale partagée dans le domaine de la jeunesse.

Nous y reviendrons.

J'ai pu me rendre à Grenoble.

⁴⁶ L'association ACCES, Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations, a été fondée en 1982 par Tony Lainé (†), René Diatkine (†), Marie Bonnafé et quelques autres, qui depuis lors battent le pavé pour développer cette idée que *Les livres, c'est bon pour les bébés* (de Marie Bonnafé, éd. Calmann-Lévy, Paris, 1994) et qu'il faut *Lire des livres à des bébés* (de Dominique Rateau, coll. Mille et un bébés, éd. Erès, Toulouse, 1999).

La bibliothèque d'Angers n'a pas répondu. Bordeaux m'a fait savoir que le Centre Régional Aquitain du Livre, de la lecture et de la littérature d'Enfance et de Jeunesse (CRALEJ), hébergé à Mériadeck, était une association et ne faisait donc pas partie du réseau municipal. A noter cependant, que cette structure, née de la revue « Nous Voulons Lire ! », est considéré comme Centre de ressources régional en matière de livres d'enfant, à la disposition des enseignants, étudiants, chercheurs, animateurs de lecture, bibliothécaires, etc. Au-delà de ces fonctions de documentation, le CRALEJ a pour vocation la formation et l'animation régionale. En ce sens, son existence nous intéresse même s'il ne fait pas partie du réseau de lecture publique à proprement parler.

Montpellier, Troyes, Nice, Châlons en Champagne, Toulouse et Marseille ont rempli le questionnaire. A Limoges, la personne responsable étant indisponible jusqu'en janvier un certain nombre de documents m'ont été transmis mais je n'ai pas eu les renseignements précis dont j'aurais eu besoin. Dans un entretien téléphonique, la responsable du secteur jeunesse de la BMVR de Reims m'a indiqué être en plein travail de désherbage et de constitution des collections et donc dans l'impossibilité de répondre aux interrogations de mon enquête. En règle générale, les BMVR viennent d'ouvrir ou vont ouvrir, ce qui rend difficile la collecte des informations.

Par ailleurs, je me suis rendu compte de certaines maladresses dans mon questionnaire. Je l'ai rédigé en pensant au modèle de fonctionnement lyonnais : une centrale et des annexes. Cet à priori a nettement agacé certains de mes interlocuteurs qui ne voyaient pas dans les BMVR ce type de structuration. Je reconnais avoir rédigé ce questionnaire sans avoir suffisamment pris en compte la diversité de la réalité des BMVR. Nous avons vu plus haut que le cadre fixé par les textes est assez flou ce qui explique des structurations et des modèles très différents. La construction de gros équipements de référence représente la manifestation la plus visible du concept de BMVR, ce n'est pas obligatoirement là que réside la vocation de réseau régional. Cependant, on peut aussi se demander si ces remarques ne soutendent pas une méfiance vis-à-vis de la notion de bibliothèque de référence ; comme si une telle appellation impliquait automatiquement, valorisation et surtout hiérarchisation... Aussi, aurai-je à refaire

ce questionnaire aujourd'hui, je le rédigerais très différemment. J'insisterai principalement sur les fonctions de coopération, de ressources, de référence de la BMVR en général et celles de leur secteur jeunesse en particulier en faisant préciser la forme qu'elles prennent. C'est donc ces dimensions essentiellement que je retiendrai dans ma synthèse.

J'ai complété enfin, ces renseignements, par le travail réalisé l'an dernier par Sylvie Martin ⁴⁷.

L'organisation la plus répandue dans les BMVR est celle de départements thématiques. Les départements généraux cités comme départements de référence : la documentation régionale, le forum d'actualité, emploi-formation, service aux mal voyants, patrimoine, musique... témoignent d'une conception ouverte de la référence.

En ce qui concerne l'organisation des BMVR et la place des secteurs jeunesse en leur sein, je renverrai à l'étude de Sylvie Martin, les éléments que j'ai obtenus ne modifiant pas sensiblement son analyse. Je soulignerai toutefois les risques d'une certaine infantilisation des collections des secteurs jeunesse (on ne dépasse guère les 12 ans) dont le corollaire serait la non prise en compte des adolescents. Cependant, à Toulouse, un secteur « intermezzo » se met en place avec des livres frontière ou livres de passage; dans plusieurs bibliothèques, un acquéreur en secteur adulte, est chargé d'acquisitions ciblées et cotées spécifiquement ; enfin, la proximité des espaces et des parcours est une autre approche de la question (Marseille en partie et surtout Montpellier).

Les BMVR questionnées ont des définitions très diverses de la notion de référence pour leur secteur jeunesse.

Pour certaines, seule l'offre plus importante (nombre de documents, surface, nombre de places) justifie de parler de secteur de référence D'autres citent le service aux collectivités. D'autres revendiquent des achats plus ciblés : livres remarquables, supports d'animation, revues professionnelles...La plupart reconnaissent avoir un public qui dépasse le cadre de la municipalité, et le situent à un niveau départemental ou régional. Si certains mettent en avant la nécessité

⁴⁷ Martin Sylvie. Quelle place pour la jeunesse dans les bibliothèques muicipales à vocation régionale ?.Mémoire d'étude DCB 10. Villeurbanne, ENSSIB, 2001

d'impulser, de faire circuler voir de centraliser, la plupart insistent sur l'importance de la complémentarité dans le réseau de la BMVR, tenant compte de l'histoire de chaque structure et des liens différents à la notion de proximité des publics. Enfin, plusieurs interlocuteurs insistent sur le fait que les bibliothèques jeunesse ne sont plus destinées uniquement aux enfants mais aussi à un public adulte (Marseille, Poitiers...) : les parents, les éducateurs.

Troyes est la seule bibliothèque à posséder un service éducatif, paradoxalement il n'est pas lié au secteur jeunesse mais plutôt au secteur patrimoine. Il propose des accueils de groupes, des dossiers et des fiches pédagogiques. Il s'attache à la diffusion du patrimoine auprès de nouveaux publics. On peut s'interroger sur la rareté d'un tel dispositif par rapport aux musées qui sont très nombreux à posséder de tels services parfois appelés plus largement services aux publics. Je n'ai pas eu le temps d'approfondir cette question qui demanderait un travail particulier.

Les fonds de conservation sont des éléments de référence importants; 3000 documents à Nice (catalogue informatisé, accès sur RV), 1000 à Poitiers(catalogue informatisé en consultation sur place, plus une réserve hors médiathèque) ... Ils sont beaucoup plus importants encore à Marseille où l'on atteint près de 30 000 ouvrages ou à Toulouse, 21 000, avec pour l'un comme pour l'autre des fonds anciens complétés par des fonds «Nostalgie» et des budgets propres permettant des acquisitions annuelles. A Limoges un fonds «Nostalgie» est mis à jour en partenariat avec la BDP de la Haute-Vienne, l'Heure Joyeuse à Paris, les CDDP, CRDP, CNDP. Mais alors que, la plupart du temps, la caractéristique de ces fonds, comme l'indiquait Sylvie Martin, est leur lien immédiat, géographique même, à la lecture publique, à Toulouse, le fonds de 21000 documents environ se situe à la bibliothèque du Périgord, avec le reste du patrimoine. C'est aussi le cas du fonds de Châlons en Champagne (beaucoup de manuels scolaires).

Des centres de ressources existent aussi à Toulouse, Marseille, Limoges et Montpellier. A Montpellier, ce centre a un budget propre, quatre postes pour le prêt aux écoles, un espace de près de 570 m² au rez-de-chaussée de l'établissement, 44 places assises et 43 000 documents. Il aide au fonctionnement des BCD, pratique le prêt aux écoles et met à disposition un fonds spécialisé (littérature jeunesse et bibliothèque jeunesse). Il propose formations, conseils,

informations pour les écoles mais aussi les crèches... Il prête des cédéroms et offre une initiation aux nouvelles technologies. C'est ce centre qui apporte une vision globale sur la littérature jeunesse.

A Limoges, le Centre Régional de Ressources pour la Littérature de jeunesse (CRRLJ) s'étend sur 150 m². Il propose un fonds régional référentiel de littérature jeunesse, un panorama critique de l'édition jeunesse, des ouvrages de base et de référence sur la psychologie de l'enfant et la pédagogie, des revues spécialisées, un fonds de prêt aux collectivités. Autour de ce fonds et du fonds de conservation, sont organisées journées de rencontres et journées professionnelles, diffusion d'informations, conseils, prêts et consultations sur place. .

A Marseille enfin, «L'Ile aux livres» représente une salle à part, de 70m² au 1^o étage du département jeunesse, dans laquelle se pratiqueront communication et consultation sur place. Il rassemblera des livres d'enfants anciens et contemporains, périodiques jeunesse et professionnels, dessins originaux (une centaine). Il bénéficie d'un budget de 15 000 euros par an, un personnel propre (5 personnes) et 6 postes informatiques dédiés. Là encore, journées de rencontres, comités de lecture, interventions dans les formations IUFM, animations valorisent ces fonds. A l'ouverture de l'Alcazar, une attention particulière sera apportée à la promotion de cette structure et aux développements de ces liens avec l'université et le réseau des grandes écoles. Un travail important de conservation partagée est menée sur la région avec 35 bibliothèques...

Ces quelques exemples nous donnent des grandes orientations pour une bibliothèque de référence jeunesse : des bibliothèques offrant un modèle nouveau dans la lecture publique liant offre documentaire, centre de ressources pour enfants (collectivités) et adultes, et centre de conservation au sein d'un réseau de lecture publique. On peut noter l'important engagement de la direction et de la municipalité en ce qui concerne le projet de Marseille. A signaler aussi, la volonté de Limoges d'intégrer son CRRLJ dans la dimension «Pôle associé» de la bibliothèque de Limoges en mettant à jour un fonds «francophone de littérature de Jeunesse» (fonds axé sur le conte.)

Est-ce à dire que nous avons trouvé là un modèle unique pour une bibliothèque de référence jeunesse?

Les démarches effectuées auprès des bibliothèques municipales de Metz et de Nantes sembleraient confirmer, dans des dimensions plus modestes, ce modèle. Par contre les investigations sur Grenoble nous entraînent dans de toutes autres directions.

3.3. bibliothèques, partenariat et territoires à partir de la situation grenobloise

3.3.1. La bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Grenoble est une grande bibliothèque qui rassemble, autour de son réseau propre, des bibliothèques associées. Elle représente la première dépense culturelle de la municipalité. Ses missions de développement de la lecture, selon Catherine Pouyet lors d'une intervention à l'ENSSIB en juin dernier, doivent rejoindre le social sans être instrumentalisées par lui, afin qu'elle puisse préserver sa dimension culturelle. Son organisation et son fonctionnement sont très décentralisés, favorisant l'autonomie et l'initiative de chaque structure.

Au sein de ce réseau, onze bibliothèques jeunesse accueillent bébés-lecteurs, enfants, jeunes adolescents, parents, enseignants et éducateurs. Une documentation spécialisée sur la littérature jeunesse et des conseils est offerte à la bibliothèque de l'Arlequin et à la bibliothèque pour les collectivités.

S'il existe des bibliothèques historiques de référence jeunesse en région, Grenoble en est très certainement une, ne serait-ce que par le travail dynamique mené autour de collections de qualité depuis de nombreuses années dans le domaine de la petite enfance, avec le monde scolaire et au sein des réseaux de lutte contre l'illettrisme.

Aujourd'hui, le réseau jeunesse fonctionne autour de sa responsable, Brigitte Oued. Deux fois par mois, des réunions communes permettent d'échanger sur les nouveautés, de faire circuler les informations, de travailler à une bibliographie pour la sélection annuelle (publication papier et sur le site). Classes lecture, travail avec les BCD, accueil de classes, travail sur le théâtre en partenariat avec des structures culturelles, heure du conte avec des mamans conteuses, en lien les le

Centre des Arts du Récit⁴⁸, les initiatives ne manquent pas... Pour les acquisitions, il n'y a pas d'offices. La formation passe par Mediat⁴⁹.

Mais le réseau grenoblois est appelé à évoluer. Les travaux de Grand Place, le projet d'une BMVR vont modifier les choses (peut-être introduction d'une certaine centralisation –catalogage, équipement...). Les bibliothèques jeunesse vont donc devoir se resituer, «rentabiliser» leurs acquis dans de nouveaux schémas.

3.3.2. Le partenariat avec l'Education nationale

Comme nous l'avons vu les bibliothèques grenobloises ont mené un travail important en direction des établissements scolaires, fondé sur leur propre volontarisme et celui d'enseignants motivés.

Avec le **Plan pour les arts et la culture**, dit Plan Lang, promulgué en 2000, c'est un tout autre niveau qui est envisagé.

Quelle est la philosophie générale de ce plan? Il s'agit de ne plus considérer l'art comme un supplément d'âme du système éducatif, la matière à pratiquer après toutes les autres, et sacrifiée aux savoirs considérés comme plus «fondamentaux». Le plan propose de donner aux arts et à la culture une place centrale dans le système éducatif. L'enfant ne peut connaître un épanouissement équilibré que si son intelligence rationnelle et son intelligence sensible sont développées en harmonie et en complémentarité. L'éducation artistique et culturelle doit donc devenir une priorité de la politique éducative à l'Ecole. Ainsi le plan se fixe trois grands objectifs : la généralisation à l'ensemble des enfants de pratiques jusqu'ici trop expérimentales et confidentielles, les diversifications des domaines artistiques abordés, la continuité des actions de la maternelle à la terminale.

Pour ce faire, il s'est doté de moyens administratifs d'abord, avec la création de la Mission artistique et de l'action culturelle (7 septembre 2000) rattachée à la Direction de l'enseignement scolaire et à la Direction de l'enseignement supérieur, de moyens financiers importants (279MF en 2001 et 2002) et de moyens pédagogiques puisque qu'une politique de formation des enseignants a été mise en place.

⁴⁸ <http://www.artsdurecit.com/>

⁴⁹ centre régional de formation aux métiers du livre

Dans le domaine de la littérature, le plan prévoit d'intensifier les rencontres avec des écrivains au travail, de développer les ateliers d'écriture et de lecture, de favoriser la constitution d'une anthologie personnelle par chaque élève. Il vise aussi à faire découvrir le livre en tant qu'objet matériel : son histoire, la chaîne de métiers. Les classes à projet artistique (classes à PAC) sont une des pièces maîtresse de ce dispositif.

Cette «institutionnalisation» de l'éducation artistique et culturelle peut parfois inquiéter les partenaires culturels qui craignent de voir l'innovation broyée par la «grosse machine» de l'Education nationale. C'est aussi la teneur de nombreuses réactions face à la liste des 180 titres du cycle³. Sylvianne Teillard, responsable pendant de longues années du secteur jeunesse, ne rentre pas dans cette logique. Les bibliothèques jeunesse grenobloises s'intègrent dans ces nouveaux schémas en préservant leur capacité d'initiatives.

C'est ainsi que le réseau grenoblois réfléchit à son positionnement par rapport aux Pôles nationaux de ressources (PNR). De quoi s'agit-il? Le Plan pour les arts a aussi pour objectif de développer les bibliothèques des écoles et des sites ressources sur la lecture, l'écriture, la littérature, les pôles nationaux de ressources (PNR).⁵⁰ Ils associent trois partenaires au moins : une structure culturelle, un IUFM et un CRDP. Trente sept pôles ont été créés au sein de onze grands domaines. « Ils ont pour vocation, par leur spécialisation, à accompagner dans un domaine donné, la mise en œuvre des actions de formation des enseignants et des acteurs culturels, de documentation et de ressources pédagogiques, d'animation d'un réseau national de personnes ressources pour les arts et la culture »⁵¹. Ils doivent permettre de structurer l'offre documentaire. La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le Rectorat ont une responsabilité particulière pour le développement de ces pôles qui sont déterminés par un groupe de pilotage national. Il existe quatre PNR littérature aujourd'hui : Créteil, Grenoble, Clermont-Ferrand et Limoges.

Le PNR de la région Rhône Alpes est situé au CRDP de Grenoble, en partenariat avec l'IUFM de Lyon et avec plusieurs structures culturelles. La thématique

⁵⁰ circulaire N°2002-087 du 22/04/2002 MEN-DESCO A9

⁵¹ BOEN n°18 2/05/2002

définie est la littérature contemporaine... Dans un premier temps, il semble y avoir eu quelques difficultés à harmoniser les démarches. L'IUFM mène tout un travail de résidence avec l'écrivain Gérard Noiret. Le CRDP de Grenoble a essentiellement tenté de conforter et de développer par ce biais l'énorme et remarquable travail effectué dans le domaine de la littérature jeunesse. C'est un fonds de près de 2000 documents : ouvrages de référence dans la littérature jeunesse, dossiers sur les illustrateurs, les auteurs, les animations en lecture et en littérature jeunesse, fonds des services de presse des revues «Lire à l'école», «Lire au collège», «Lire au lycée» éditées par le CRDP. Mis à part les livres de la liste du 3^o cycle, aucun ouvrage pour enfants n'est acquis. Le fonds des ouvrages est informatisé et accessible sur le Web. Le centre est aussi la base d'une veille documentaire suivie pour tout le réseau de diffusion académique. Il propose des formations et des animations, produit de la documentation, propose conseil et suivi de projets... travaille en partenariat avec le salon de St Paul-Trois-Châteaux et celui de Chambéry, avec la BDP de l'Ardèche, avec les bibliothèques de Grenoble Il a participé à la publication, en partenariat avec L'Agence Rhône Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), du Guide des auteurs illustrateurs jeunesse en Rhône Alpes (octobre 2002). C'est donc une structure incontournable, animée par Brigitte Bonhomme, dont le souci principal est de demeurer complémentaire avec le PNR de Créteil, puisque, de fait, elle intervient essentiellement sur la littérature jeunesse. Il faut sans doute laisser le temps de la maturation pour ce PNR, nous y reviendrons lorsque nous parlerons de Lyon.

Ce qui nous intéresse, c'est de voir comment les bibliothèques de la ville et ce centre vont pouvoir coopérer. Cette collaboration, dont la nécessité n'est pas à démontrer, semble difficile à mettre en oeuvre. En effet, les fonds de référence jeunesse sont très dispersés : à la bibliothèque d'études d'une part, à l'Arlequin d'autre part et enfin une partie se trouve à la bibliothèque des collectivités. Les fonctionnements du CDRP d'une part, des bibliothèques d'autre part ne se rencontrent pas toujours.

Il est vrai que le PNR qui met en jeu les partenaires Culture et Education nationale, doit aussi prendre en compte un échelon plus large : le contrat de ville lecture.

3.3.3. Le contrat de ville lecture

La ville de Grenoble a été retenue pour faire partie de la quarantaine des contrats de ville de lecture mis en place par la Direction du livre et de la lecture. Cette dernière encourage la signature de ces contrats destinés à mobiliser, sur un territoire donné, l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs concernés par la lecture. Après un énorme travail préalable d'état des lieux, de recherche de mise en cohérence et de renforcement des coopérations inter institutionnelles, ce contrat a été signé en 2001.

Un de ses axes principaux est la création d'un pôle ressource ville-lecture, s'appuyant sur la bibliothèque pour les collectivités (BPLC), service spécifique du réseau des bibliothèques de Grenoble. Ce pôle développerait des compétences spécifiques au bénéfice de tous les médiateurs du livre intervenant auprès des structures scolaires, d'insertion, d'animation ou d'éducation populaire. Ce pôle comprendrait également un service d'évaluation permanente en lien avec les différents partenaires (IUT, IUP, Université Pierre Mendès France, MEDIAT, IRIS...)

L'expérience acquise par la BPLC date de 1977. Elle a développé une complémentarité de service par rapport aux bibliothèques de quartier ; son objectif était d'aller vers le lecteur. Enfance, petite enfance, entreprises dans un premier temps, elle s'est réorienté dans les années 90 vers ce qu'on a appelé les publics éloignés. : éloignés géographiquement (personnes âgées, portage de livres à domicile...) et sociologiquement (Foyer de jeunes travailleurs, centres d'hébergements d'urgence, hôpitaux, prisons...) C'est à la fois un centre de ressources offrant des dépôts d'ouvrages en nombre(200), un centre relais offrant de la documentation professionnelle aux médiateurs et un lieu proposant l'accompagnement de projets, des journées de formation et d'information. Le contrat de ville lecture permet de rendre plus visible cette action, de la développer, de la renforcer. Il incite le réseau des bibliothèques à une réflexion sur les rôles respectifs de l'actuelle BPLC, de la bibliothèque Arlequin, de la coordination jeunesse, du service développement de la lecture.

Annie Vuillermoz, responsable de la BPLC, insiste sur l'éclatement de l'offre actuelle en direction des médiateurs: fonds relais de la BPLC, documentation

professionnelle de l'Arlequin, collection de l'association IRIS (Isère Relais Illettrismes Centre Ressource Illettrisme) située à l'Arlequin (fonds illettrisme), centre de ressource du CRDP sur la littérature jeunesse. Il faut donc travailler à l'unité des collections (soit dans un seul lieu, soit dans plusieurs lieux avec une identification commune via les catalogues informatiques), faciliter la circulation des publics entre les différents lieux, favoriser la création d'outils de communication communs (document de présentation, catalogue commun sur le site web du contrat de ville, fichier commun des utilisateurs...), pour développer un véritable centre de ressource du contrat de ville lecture. Le site Web du contrat de ville lecture prévoit des parcours particuliers pour les jeunes lecteurs⁵²

Mais au-delà encore, il faut resituer le contrat de ville lecture au sein du contrat d'agglomération grenobloise, du grand Grenoble avec ses autres pôles de ressources que sont « la maison de l'Écrit » à Echirolles, les Arts du Récit à Saint Martin d'Hères... .

Les bibliothèques grenobloises ont pris ainsi conscience de la nécessité de se situer dans des politiques publiques plus larges, dépassant les limites de leur tutelle immédiate. Elles doivent arriver à s'y intégrer, en gardant leur spécificité, en valorisant leurs expériences, et leur capacité de propositions culturelles qu'elles doivent continuer à développer (rencontres, lectures, conférences, sites web, actions en partenariat avec les écoles...). Le contrat de ville doit jouer son rôle de renforcement des actions sans écraser les spécificités et les capacités d'innovation, en permettant aux différents partenaires de développer les fonctions de référence qui sont les leurs.

Que ce soit dans le cadre du partenariat avec l'Éducation ou dans le cadre plus large d'un contrat de ville lecture, les bibliothèques renforcent leurs fonctions de référence autour de mise en place de pôle de ressources documentaires, de formations, de circulation de l'information, de transmission de compétences et d'accompagnement de projet avec la difficulté supplémentaire du travail en coopération avec des institutions, des associations, les différents métiers de chaîne du livre..

⁵²Disponible sur < <http://www.ville-grenoble.fr/villelecture/html/jeuneslecteurs.html>>

La conclusion me semble-t-il de ce parcours dans le champ des bibliothèques, c'est que les missions et fonctions des bibliothèques de référence jeunesse sont à la fois très ancrées dans les grandes missions traditionnelles de la bibliothèque et en même temps très dépendantes de l'histoire, du contexte de chaque type de bibliothèque.

Nous ne chercherons donc pas à trouver un modèle unique de bibliothèque de référence. Nous espérons avoir tracé des grandes tendances, des grandes missions et fonctions possibles. A chaque structure de définir son projet après avoir bien analysé sa situation particulière.

C'est ce que nous allons tenter de faire avec la bibliothèque municipale de Lyon et son secteur jeunesse

Orientations pour une bibliothèque de référence jeunesse à la bibliothèque municipale de Lyon.

Il serait vain de vouloir développer une bibliothèque de référence jeunesse sans prendre en compte le contexte local et régional.

1. Etat des lieux

Nous présenterons donc rapidement le réseau lyonnais, la bibliothèque de la Part-Dieu dans ce réseau et les grands enjeux actuels de son développement. Nous situerons le secteur jeunesse et le département jeunesse de la Part Dieu dans ce cadre général.

Il nous faudra ensuite resituer le réseau des bibliothèques dans le département du Rhône et l'agglomération lyonnaise avec quelques ouvertures régionales. Nous tenterons enfin de faire le point sur le réseau scolaire et universitaire d'une part et sur les politiques territoriales existantes d'autre part.

1.1. Le réseau lyonnais :

1.1.1. Description générale

La bibliothèque municipale de Lyon est une grande bibliothèque, historique, de dimension nationale.

Dès le XVIII^{ème} siècle, la bibliothèque municipale de Lyon se constitue à partir des fonds de la bibliothèque du collège des jésuites et les dons d'un avocat lyonnais, puis de ceux de plusieurs sociétés savantes. Depuis 1931 (loi du 21 juillet), la bibliothèque municipale de Lyon est inscrite au nombre des établissements classés français, en raison du caractère «ancien, rare et précieux» d'une grande partie de ses fonds patrimoniaux. De plus, elle fait partie des huit premiers pôles associés de la BNF, créés en 1994, pôle associé pour l'histoire du

livre et les sciences de l'information (en lien avec l'ENSSIB et le musée de l'imprimerie). Pour la région Rhône-Alpes, c'est la Bibliothèque municipale de Lyon qui reçoit le dépôt légal imprimeur . Enfin, la Bibliothèque municipale de Lyon conserve également, depuis 1997, un exemplaire des documents édités dans la région Rhône-Alpes.

Ainsi, si la Bibliothèque municipale de Lyon n'est pas à proprement parler une Bibliothèque municipale à vocation régionale, son ancien directeur, Jean-Louis Rocher, à l'occasion du trentième anniversaire de la bibliothèque de la Part-Dieu, a pu écrire que la bibliothèque de Lyon remplit non seulement « son rôle au service des habitants de la cité et de son agglomération », mais s'affirme « comme une bibliothèque nationale de région pouvant travailler sur pied d'égalité avec la BNF comme avec les grandes bibliothèques étrangères. »

Ses missions relèvent d'abord de la lecture publique en général : donner accès, facilement et au plus grand nombre, à l'essentiel de la production éditoriale française et étrangère (qu'il s'agisse de livres, de revues, de disques, de vidéos ou de produits multimédias, et quels que soient les domaines, littéraires ou non) et promouvoir celle-ci.

Le prolongement naturel de la mission de lecture publique est la mission d'information et d'éducation.

Enfin, le réseau vise à favoriser la rencontre entre les publics, les créateurs et les porteurs de connaissances, à travers des débats, de conférences, des ateliers, des expositions ...cette mission n'a pas seulement pour objectif de rendre vivantes les richesses documentaires de la bibliothèque. Elle doit aussi permettre, indépendamment de tout acte documentaire, la familiarisation avec la création, l'ouverture au monde, l'esprit critique, le goût de l'échange.

Les missions de bibliothèque de référence, de conservation et valorisation du patrimoine concernent surtout la bibliothèque de la Part-Dieu.

En effet, le réseau lyonnais est constitué d'une bibliothèque centrale, la Part-Dieu, de 14 annexes, structurées en quatre pôles urbains et de trois bibliobus qui constituent le pôle mobile (collectivité adulte, collectivité enfants et quartiers).

Les bibliothèques de quartier offrent une documentation encyclopédique mais pas obligatoirement de référence ; le caractère modeste de ces bibliothèques de

quartier, dont la superficie varie entre 60 m² (bibliothèque enfant de Ménival) et 3500m² (médiathèque de Vaise), contraste fortement avec l'image de la bibliothèque centrale de la part-dieu.

Depuis sa création en 1972, la bibliothèque de la Part-Dieu s'est affirmée comme une des plus grandes bibliothèques d'Europe avec ces 27 000m², son silo à livres de 47 m de haut pouvant recevoir un million et demi de volumes.. Elle a su faire être à l'avant garde des grandes évolutions des bibliothèques. Elle a misé dès sa construction sur le développement de l'informatisation, de la numérisation et plus tard (dès 1992) de l'Internet. Elle est au cœur du réseau lyonnais dont elle prend en charge les services communs (acquisition, catalogage, équipement.....): forte centralisation technique et forte décentralisation culturelle, telle est l'orientation. Si la première grande évolution fut la fin du cloisonnement entre lecture publique et bibliothèque d'étude, la mise en place de la départementalisation, en 1995, est encore plus symbolique. Il s'agissait de « rompre avec le modèle fonctionnel et sociologique qui stratifie la bibliothèque selon des critères bibliothéconomiques (le prêt, la consultation sur place, la vidéo...) et socioculturels (le grand public, les universitaires)... Partir à l'inverse, des contenus, de modules thématiques clairement appréhendables et attractifs, sur lesquels viennent se brancher des outils de plus en plus nombreux, des services de plus en plus diversifiés et personnalisés, des usages de moins en moins prévisibles. »⁵³.

Ainsi, la Part-Dieu regroupe les services aux publics répartis en cinq départements thématiques multimédias, multiservices, multiniveaux et multipratiques. (Langues et littérature, Arts et loisirs, Société, Civilisation et Sciences et techniques) et trois départements transversaux (Jeunesse, Documentation Lyon et Rhône Alpes et Fonds ancien.)

1.1.2. Le secteur jeunesse et le département jeunesse de la bibliothèque de la Part dieu

1.1.2.1. Les secteurs « jeunesse » des pôles

⁵³ Documents internes à la BML, préparatoires à la départementalisation, 1990

Le département jeunesse se situe au cœur d'un réseau plus large, les sections jeunesse des pôles. Chaque pôle regroupe plusieurs arrondissements et donc plusieurs bibliothèques de quartier offrant des services aux adultes et aux enfants. Deux sections «jeunesse» sont à mettre à part : celle de la médiathèque de Vaise et celle de la Guillotière récemment rénovée. Elles ont des surfaces importantes (respectivement 410m² et 375m²), incluant un espace d'animation, des supports multimédia (452 vidéos, 59 disques et 359 Cédéroms à Vaise et 62 vidéos, 1195 disques et 421 Cédéroms à la Guillotière), un bon équipement informatique. Le public répond nombreux à cette offre intéressante.

Les autres bibliothèques sont de petites structures de 60m² à 130 m², avec très peu de personnel, des collections rassemblant de 10 000 à 16000 documents, essentiellement imprimés, des budgets modestes (dépassant rarement les 30 000F par an d'acquisition).

Le personnel, accaparé par l'accueil, le prêt, les renseignements, a du mal à réaliser le travail interne indispensable au bon fonctionnement de ces équipements. Malgré ces difficultés, ces bibliothèques offrent pour la plupart des accueils de classes, de crèches, des animations diverses et tissent des partenariats multiples sur les quartiers, avec un dynamisme parfois surprenant.

Enfin, un bibliobus jeunesse offre des prêts de documents dans les collectivités d'enfants, renouvelables deux fois par an. Ces prêts peuvent être accompagnés d'animations. Ce travail est réalisé en collaboration avec structures desservies.

1.1.2.2. Le département jeunesse au sein de la bibliothèque de la Part-Dieu : missions et fonctions

Le département jeunesse se trouve au cœur de ce réseau.

D'abord parce que Martine Chouvy, responsable de ce département, est aussi responsable de la coordination du secteur jeunesse. Cette coordination se concrétise essentiellement à travers la politique d'acquisition qui fonctionne selon le système des offices. L'office jeunesse se réunit tous les quinze jours. Il est présenté par Martine Chouvy, responsable du secteur, aux représentants des différentes bibliothèques du réseau. Au cours de l'office, certains documents sont choisis collectivement en vue d'une sélection à destination des écoles et BCD lyonnaises.

Il existe, aussi, des cadres plus organisés de coordination de ce secteur. Ce sont les groupes de travail dont les thèmes peuvent être variés : les acquisitions, le public adolescent, l'ARTT...

Le département jeunesse est au cœur du réseau, aussi et surtout, parce qu'il est situé au sein de la bibliothèque de la Part-Dieu. La salle des enfants⁵⁴, localisée un peu à l'écart en sous-sol du bâtiment de la Part-Dieu, est un espace agréable de 400 m² environ, clair, récemment rénové, organisé en modules correspondant aux enfants suivant leur âge, en particulier une salle réservée aux tout petits. Le mobilier est récent. Il y a 70 places assises, tables et chaises, fauteuils, banquettes pour les tout petits. Une salle d'animation permet d'accueillir les groupes.

Le département jeunesse de la Part-Dieu assure à la fois les fonctions de toute bibliothèque destinée aux enfants et celles d'une bibliothèque de référence jeunesse.

- Comme toute bibliothèque jeunesse, le département jeunesse de la Part-Dieu vise à constituer et enrichir les collections des documents destinés au public (0 à 15 ans) et mettre ces collections à disposition du public qui fréquente le département.

De même, il se fixe pour objectif de développer des liens avec les différents publics et de mettre en valeur les collections en proposant un programme régulier d'animations(l'heure du conte, l'accueil de classes ou de crèches, l'intervention dans ces structures), d'expositions et de formations. La salle est ouverte tous les jours(sauf le dimanche et le lundi) de 9h à 19h (18h le samedi).

Le fonds offert au public rassemble 30 000 documents environ répartis suivant les supports en 25 000 livres, 2 500 CD, 1 300 vidéos, 100 DVD, 500 Cédéroms, 325 revues. La plupart de ces ouvrages sont en libre accès et en prêt.

Le parc informatique est relativement limité : 2 postes professionnels, 1 poste OPAC seul, 1 poste recherche documentaire et OPAC, 1 poste Internet et 1 poste multimédia avec accès à une dizaine de Cédéroms.

Le budget de ce département est de l'ordre de 180 000F complété par une subvention CNL de 8000F pour la réserve d'image(voir plus loin) . Le public du département peut être évalué à 8000 inscrits, pour la plupart des enfants de 6 à 13 ans. (Nous reviendrons sur le public « éducateur » plus loin).

L'équipe est constituée de la responsable, cadre A (bibliothécaire) pour 80% au département jeunesse et 20% responsable du pôle mobile (3 bibliobus), d'un cadre B (assistant qualifié à 60%), de trois cadres C à plein temps (agent qualifié et agent), d'un agent complément temps partiel (50%) et d'un contrat emploi jeune actuellement en congé maternité soit 5.3 postes. A 75%, le travail du personnel est accaparé par la gestion quotidienne de la salle : rangement, réservation, renseignement ce qui rend très difficile le travail sur les collections et plus généralement tout travail de mise à distance et de réflexion.

-Mais ce département, du fait de son insertion dans la bibliothèque de référence qu'est la bibliothèque de la Part-Dieu, vise aussi à offrir des services de référence.

Il distingue dans ces fonds pour les enfants des ouvrages de référence (albums d'images, documentaires, ouvrages de référence encyclopédiques) qui restent en consultation sur place.

Il est support d'animations en lien avec des expositions de grande envergure comme l'exposition «Le petit chaperon rouge»⁵⁵ ou celle qui est prévue en avril prochain "Au pied de la lettre".

Les principales animations mises en place en tant que bibliothèque de référence sont les «Heures de la découverte». Les Heures de la découverte existent pour l'ensemble des départements de la Part-Dieu. Elles visent à mettre en valeur les collections. Programmées pour l'année, elles sont offertes au public qui doit s'inscrire pour y participer en nombre suffisamment réduit pour permettre à chacun d'en profiter. Martine Chouvy anime cette heure de la découverte autour des livres d'enfants sur des thèmes variés : illustration et édition, l'image de la mère, livres animés, art en images livres objets. Ils séduisent par leur originalité et leur fantaisie, leur qualité éditoriale, accrochent l'imaginaire.

Mais la bibliothèque de référence est aussi et surtout un cadre de développement de partenariats de longue date qui génèrent à la fois des formations à la littérature de jeunesse et un lectorat régulier de professionnels et d'étudiants :

Un premier réseau est lié à l'école et aux BCD. Martine Chouvy participe au plan de formation des assistants techniques BCD, employés par la ville de Lyon. Un

⁵⁴ http://www.bm-lyon.fr/pano_01/pano_junesse/pano_1.htm

⁵⁵ On peut retrouver cette exposition sur le site web de la bibliothèque : <http://www.bm-lyon.fr/>

comité de pilotage réunissant le rectorat, l'inspection académique, le CRDP, la ville de Lyon, l'Inspection académique, le SIMEF⁵⁶ et la bibliothèque préparent la formation de ces étudiants, la gèrent et évaluent le dispositif annuellement. Martine Chouvy accueille ainsi plusieurs groupes sur une semaine, au mois de septembre. Elle leur présente un rapide panorama des collections jeunesse en documentaires et en fictions, essaie de leur donner quelques outils pour s'orienter dans l'édition jeunesse et des outils beaucoup plus concrets pour classer, équiper, gérer leur collection. Des documents sont laissés en appui à chaque stagiaire qui apprend aussi qu'il pourra bénéficier de la carte «éducateur», venir emprunter des lots d'ouvrages à bibliothèque ou solliciter la venue du bibliobus dans son école.

Un deuxième réseau de partenariat est lié à la petite enfance. La responsable du secteur jeunesse est amenée à intervenir de manière plus ou moins régulière dans des écoles comme l'Ecole Rockefeller, l'Ecole du service social du Sud Est pour aborder les questions de l'analyse critique de la production éditoriale jeunesse auprès de futures professionnelles de la petite enfance : éducateurs de jeunes enfants, infirmières puéricultrices ...

De plus, Martine Chouvy a repris le flambeau d'un groupe de travail régional existant depuis plusieurs années sur la région Rhône Alpes. Il rassemble des professionnels de la petite enfance, du domaine social et des bibliothèques, pour réfléchir ensemble sur l'éveil culturel des tout petits. Ce groupe s'est transformé en association, ANTARES et organise des journées de réflexion sur le rôle de l'image dans l'album, la transmission culturelle...

Tout ce travail peut être réalisé grâce à l'existence, en plus du fonds de références de livres d'enfants, de deux fonds spécifiques :

-Un fonds de référence de littérature jeunesse et d'ouvrages sur la psychologie, la pédagogie, les pratiques de lecture de l'enfant...pour répondre aux demandes des publics adultes. (Parents, professionnels, étudiants...), appelé fonds «éducateurs».

Il rassemble 700 documents environ et les revues professionnelles correspondantes. Il est actuellement réparti d'une part dans la salle des tout petits, d'autre part dans la salle pour les jeunes, ce qui ne favorise pas sa visibilité.

⁵⁶ SIMEF : Service interdisciplinaire pour les métiers de l'éducation et de la formation – financé par la mairie de Lyon en partenariat avec l'Université Lyon II et dans ses locaux.

Sept cents éducateurs environ sont inscrits et empruntent près de 8500 documents chaque année. La carte d'inscription «éducateur» est accordée aux professionnels ou étudiants de l'enseignement, de la petite enfance, de l'animation et de l'illustration. Leur nombre important est dû, entre autres, à la présence de l'école des Beaux-arts, de l'école Emile Colh, de nombreuses autres écoles de dessin, de l'IUFM, de trois universités, d'écoles d'éducateurs et de puériculture...La carte "éducateur" autorise l'emprunt gratuit de 30 documents pour 6 semaines, (uniquement dans la salle enfant). Je ne suis pas allée plus loin dans l'analyse de ce public. Mon intention de départ était de réaliser une enquête pour mieux cerner ses besoins et pour dégager un public potentiel. Mais cette enquête m'est apparue assez vite difficile à mener et inutile. Le public actuel est difficile à cerner, ces pratiques sont très diverses. Le travail sur les statistiques ne me permettait pas d'affiner vraiment le profil du public actuel des éducateurs Beaucoup d'éducateurs sont des enseignants qui viennent emprunter des ouvrages en nombre. Ils ne sollicitent pas obligatoirement le personnel pour ce faire. Les étudiants font leurs recherches de manière très autonome. Il n'est donc pas facile de soumettre un questionnaire à moins de s'installer à la banque de prêt. Une grande enquête était déjà en cours en novembre...Je ne suis pas convaincue par ailleurs, que ce soit le public actuel qui puisse définir les besoins d'un département beaucoup plus large dans ces missions et fonctions. L'existence d'un public potentiel plus large est confirmée par le contexte général décrit tout au long de ce mémoire...

-Il faut enfin insister sur l'existence d'un fonds appelé : « fonds image », le FI, de 6522 documents (en 2001).

L'histoire de ce fonds est un peu particulière. Dans les années 70, le conservateur responsable jeunesse, M Michalet, avait constitué ce qu'il appelait un fonds d'intervention. Il s'agissait d'un certain nombre d'ouvrages clés qui lui permettait d'intervenir dans le cadre de la formation CAFB ou en milieu scolaire. Petit à petit, ce fonds a évolué jusqu'à devenir sous l'impulsion de Martine Chouvy un fonds d'albums d'images. (20% d'ouvrages datant de 1920 à 1980, 50% environ des années 80). Ce fonds de plus de 6500 ouvrages est informatisé, consultable sur place, rangé au fonds du silo du pôle mobile. Chaque ouvrage est côté avec les trois premières lettres de l'éditeur et de l'illustrateur. Un budget d'acquisition de

8000F (+ CNL) est réservé chaque année à l'acquisition de livres rares, originaux dans leur conception sur le fonds ou sur la forme et d'ouvrages courants...Il est signalé sur le site Web de la bibliothèque dans les fonds spécialisés, mais ne fait pas partie de la première liste affichée à l'écran, ce qui nuit à sa visibilité..

Un fonds « bureau », regroupant une centaine d'ouvrages de référence sur la littérature jeunesse, est à la disposition des professionnels de la bibliothèque. Mais il est situé dans le bureau commun jeunesse/pôle mobile, derrière le bureau de Martine Chouvy. Durant mon stage, j'ai tenté d'améliorer son accessibilité, en incluant quelques dossiers thématiques. Il faudrait prendre le temps aussi de répertorier les bibliographies, les formations et colloques...pour en faire un véritable outil pour le personnel.

Le service de référence rendu aux usagers professionnels se fait au quotidien dans la salle (bibliographie-consultation presse professionnelle..).Notons cependant que les fonctions de référence reposent essentiellement sur la responsable de service. La mise à jour et la valorisation des fonds spécifiques, en particulier, celle du fonds image ne s'effectue que lorsqu'il n'y a plus rien à faire d'autre ...ou quand le service accueille une stagiaire...

1.1.3. les enjeux généraux actuels

Les enjeux de développement du département jeunesse sont à situer au sein des enjeux plus généraux pour la bibliothèque municipale de Lyon.

1.1.3.1. *Comment permettre à la Part-Dieu de continuer à s'affirmer comme bibliothèque de référence ?*

Le trop grand écart entre la réalité de cette bibliothèque et celle des bibliothèques de quartier que nous avons évoquées, gênent l'exécution des missions des départements de la Part-Dieu. Les entretiens que j'ai pu avoir avec plusieurs responsables de département ont été significatifs : la notion de référence leur paraît aujourd'hui bien diluée et difficile à maintenir au vu des contraintes budgétaires liées à celles du réseau de lecture publique.

Actuellement une réflexion est en cours sur la structuration de ce réseau. La bibliothèque de la Part-Dieu représente la bibliothèque de référence pour

l'agglomération lyonnaise et plus largement, nous l'avons dit. Les bibliothèques de quartier répondent à un public de proximité et elles proposent souvent une offre minimaliste, en locaux comme en collection. A contrario, l'exemple de la médiathèque de Vaise semble montrer la voie dans laquelle il faut s'engager. Elle attire un public important et dépassant largement le 9^e arrondissement, dans lequel elle est implantée, grâce à son offre multimédia et diversifiée.

Entre la bibliothèque de référence et les bibliothèques de proximité, il semblerait nécessaire de développer un troisième niveau : celui de médiathèques intermédiaires de 3000 à 5000 m², pôles d'attraction pour les actifs qui n'hésitent pas à se déplacer dans la ville et qui doivent être, pour Patrick Bazin, les cibles premières des bibliothèques, aujourd'hui. Ces médiathèques pourraient parallèlement présenter des thématiques fortes enrichissant le réseau. Vaise par exemple développe un pôle théâtre. On envisage pour la future médiathèque dans le 8^e, la thématique « sciences et société ». Elles prendraient alors une dimension d'établissement culturel attractif. La bibliothèque de la Part-Dieu pourrait ainsi se concentrer sur ses missions de référence et de conservation.

Il faut bien sûr arriver à convaincre la municipalité du bien fondé de ces projets qui représentent des investissements importants à venir.

1.1.3.2. -Le lien de la bibliothèque avec ses tutelles et plus largement l'avenir de l'aménagement culturel du territoire

L'évolution des politiques territoriales reste assez floue actuellement. J'ai pu rencontrer le directeur de la bibliothèque, Patrick Bazin, qui a accepté de me donner son point de vue sur la question.

La Bibliothèque municipale aujourd'hui dépend de la municipalité de Lyon pour toute une partie de son fonctionnement et de ses budgets. L'Etat lui apporte une aide financière assez faible mais elle la dote de 14 postes de conservateurs d'Etat. La bibliothèque rayonne sur toute l'agglomération sans que les charges correspondantes soient réparties.

Le développement de l'intercommunalité va amener la communauté urbaine de Lyon (COURLY) à débattre de l'intégration de la culture dans les domaines de compétence communautaire. Il faudra alors réfléchir au fonctionnement du réseau

de bibliothèques existant sur la COURLY. Quelle structuration, quelle place de la Bibliothèque municipale de Lyon au sein de ce réseau ? D'ores et déjà se pose la question du Grand Lyon et des liens avec des bibliothèques comme celles de Villeurbanne, avec des médiathèques comme celle de Vénissieux. Le public attend des possibilités de navigation sur un réseau plus large que celui de sa municipalité. Des réunions ont rassemblé, en 2000-2001, une dizaine de bibliothèques du Grand Lyon, mais elles n'ont pas eu de suite, parce que très vite, elles ont buté sur les volontés politiques des villes. Très certainement on arrivera à des coopérations à moyen terme. Gérard Collomb, maire de Lyon et président de la COURLY, souhaite avancer sur ce dossier. Pour lui, au niveau des compétences culturelles de la COURLY, il y aurait deux priorités : l'enseignement musical et la lecture.

De nombreuses formules peuvent être proposées organisant des coopérations mais la meilleure solution, selon Patrick Bazin, serait de développer un réseau unique (système informatique unique, portail web, carte unique..).

La forme de l'établissement public, qui aurait alors une autonomie de gestion et de meilleures marges de manœuvres pour se positionner face aux différents échelons de l'organisation administrative française et du monde du privé aussi, lui semble la plus adaptée. Mais l'établissement public rassemblerait-il tout le réseau au risque d'une grande lourdeur de fonctionnement et de conflits importants de pouvoir ? Ou envisagerait-on de transformer la bibliothèque de la Part-Dieu en établissement public culturel jouant un rôle particulier dans un réseau unique de lecture publique, laissant leur place aux identités des différentes médiathèques de villes ?

Enfin, les tendances actuelles du développement des politiques territoriales semblent plutôt se concentrer sur la dimension régionale (cf. débats et initiatives depuis septembre 2002), échelon qui n'avait pas vraiment de compétence forte jusque là dans le domaine culturel. En Rhône-Alpes, il existe plus de 200 bibliothèques municipales. Comment la région pourrait-elle se positionner par rapport à ce nombre important de structures ? Il existe actuellement un projet dans le cadre des réseaux de ville, autour des bibliothèques des 8 villes-centre de Rhône-Alpes qui pourrait aboutir à un site commun. Ce projet est financé par la région, bien sûr. Depuis la loi 92-651 du 13 juillet 92, est apparue la notion de bibliothèque municipale à vocation régionale dont nous avons déjà parlé. Mais la

Bibliothèque municipale de Lyon est, comme nous l'avons souligné, d'ores et déjà une bibliothèque nationale en région ; elle a une implantation qui l'amène à être un pôle associé de la BNF et à initier des partenariats internationaux. Comment conforter cette dimension ? Comment se situer dans ce développement culturel territorial ? Patrick Bazin ne pense pas que le niveau régional soit obligatoirement le plus pertinent pour les bibliothèques. La notion de BMVR ne lui paraît pas vraiment répondre aux nécessités du développement du réseau des bibliothèques en France, la notion de bibliothèque de métropole lui paraît plus efficace.

1.1.4. les enjeux pour le département jeunesse de la Part dieu

De par son implantation au sein de la Part-Dieu, il subit les mêmes contradictions que les autres départements de la bibliothèque centrale: difficultés à remplir à la fois les missions d'offre encyclopédique aux publics et des missions de référence (développement des fonds «image», éducateurs et professionnels et des actions d'animation et de formation s'y rapportant) avec des budgets insuffisants et du personnel en nombre trop limité.

De plus, le département a aussi du mal à trouver sa place au sein de la bibliothèque centrale. Martine Chouvy travaille plus avec les responsables des pôles urbains qu'au sein du pôle Part-Dieu (en raison des liens avec les bibliothèques jeunesse). Il y a un décalage entre le public du département et celui du reste de la bibliothèque. La circulation se fait difficilement sauf avec le département «sciences et techniques» et «Rhône Alpes». Le passage des ados vers le secteur adulte n'a pas été étudié. De fait, il semble que lors de la réforme de la départementalisation, il n'y ait pas eu de véritable réflexion sur la place de ce département dans une bibliothèque de référence. On s'est plus ou moins contenté de rebaptiser département ce qui était auparavant la salle jeunesse mais il n'est pas perçu comme un département de référence

1.2. L'environnement régional

1.2.1. Les bibliothèques territoriales

1.2.1.1. La BDP du Rhône

La BDP du Rhône n'a pas de spécificités particulières en matière de livres pour la jeunesse. Elle possède un fonds conséquent et à jour. Cependant, l'accent est mis sur des expositions qui mettent en valeur des livres d'artistes en collaboration avec l'association les Trois Ourses⁵⁷. Il s'agit de faire connaître une littérature de jeunesse innovante, de création (Katsumi Komagata, les éditions du Rouergue...). On peut ajouter de nombreuses formations, dont certaines sont liées à un travail sur le conte, des dossiers mis à disposition du réseau mais pas spécifiquement pour la jeunesse. Elle regrette de ne pas avoir pu encore mettre en œuvre un travail de partenariat avec le personnel petite enfance du département, alors que les services éducatifs des musées l'ont semble-t-il fait. Il faut noter par contre l'existence d'une opération en partenariat avec l'Education nationale, mise en place il y a plus de 6 ans maintenant, qui s'intitule les sites lectures. Il s'agit de partenariat sur des territoires ruraux mettant en collaboration les BDC, CDI et BM autour de projets lecture, écriture, littérature. Il existe un comité de pilotage départemental (délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle-DAAC, DRAC, BDP, CDDP....) et des comités de pilotage sur les huit ou neuf sites retenus. Ces sites incluent à la fois des actions dans écoles, dans les bibliothèques et des formations communes. Cependant, la BDP tout en reconnaissant l'intérêt de cette opération, souligne les difficultés des petites bibliothèques municipales à pouvoir vraiment peser dans ces projets.

Véronique Forcet, directrice de la BDP du Rhône, est intéressée aujourd'hui, par la démarche de conservation. Il lui paraîtrait important que la Part-Dieu joue ce rôle dans le domaine du livre de jeunesse et il pourrait y avoir collaboration en ce domaine. Une autre dimension qui fait bouger la littérature jeunesse, ce sont les salons, les fêtes, les prix ; les bibliothèques doivent être très attentives à ce que

⁵⁷ <http://www.chez.com/troisourses/>

représentent ces manifestations. Enfin, une priorité serait sans doute à accorder à l'éducation à l'image.

1.2.1.2. *Les bibliothèques du grand Lyon*

J'en ai dénombré 35 à partir de la publication Lieux du livre en Rhône Alpes⁵⁸. Elles ont toutes une section jeunesse. J'ai rencontré deux responsables des sections jeunesse de ces bibliothèques, à Vénissieux et à Villeurbanne. Si chacune tient aux spécificités et au développement de sa bibliothèque, il leur paraît possible de coopérer pour développer un secteur de référence à la Part-Dieu. Aucune de ces deux bibliothèques n'a de mission de conservation.

Mais de fait, par exemple, la bibliothèque de Vénissieux possède un fonds d'ouvrages des éditions Messidor/la Farandole qui lui a été cédé et qui est en carton. Au-delà des ouvrages mis en réserve pour les formations, il existe aussi des fonds en cartons à la Maison du Livre de l'Image et du Son (MLIS) à Villeurbanne. Veronique Forcet qui a longtemps travaillé à la BM de Bron évoquait aussi des fonds conservés dans cette bibliothèque, et il doit y en avoir ailleurs. La plupart de ces établissements n'ont pas intégré l'existence du « fonds Image » de la Part Dieu, mais ils seraient sans doute d'accord pour contribuer à sa mise valeur et son extension avec des fonds qu'ils ne peuvent pas eux-même gérer, s'ils en retirent aussi un bénéfice.

De plus, toutes ces bibliothèques réalisent des bibliographies, des sélections (d'autres sont rédigées par le CRILJ Rhône Alpes), rassemblent des informations sur les conteurs, illustrateurs, les intervenants culturels... Sans attendre la mise en place des formes institutionnelles de l'intercommunalité, n'y aurait-il pas à jouer la carte de la coopération ?

Nous n'aborderons pas dans cet état des lieux la dimension régionale puisque je n'ai pas eu le temps d'obtenir de renseignements précis sur Saint Etienne, Chambéry, Valence, Annecy... Mais la coopération régionale sera dans doute une étape ultérieure que nous envisagerons au niveau de la conservation.

⁵⁸ Lieux du livre en Rhône-Alpes ARALD/MCC(DRAC Rhône Alpes) 2002

1.2.2. Le réseau éducation nationale et universitaire

Les relations avec les BDC/CDI ont déjà été évoquées. C'est un classique des bibliothèques. Nous allons nous attarder plus longuement sur les relations avec l'IUFM.

1.2.2.1. L'IUFM

Les IUFM ont été créés par la loi d'orientation 1989. Ils sont rattachés à l'université, mais dépendent aussi à divers degrés du Conseil général et du Conseil régional. Ils se veulent lieu unique de formation pour tous les acteurs du système éducatif : étudiants préparant les concours, professeurs stagiaires, formation continue.... Ils ont aussi des missions de recherche. Leur domaine d'intervention est académique (trois départements pour l'Académie de Lyon).

La documentation est prise en charge par une structure identique aux Services centraux de documentation (SCD) des universités mais cette structuration n'est pas prévue dans les textes. A Lyon, le SCD a été créé en 1995 ; il est dirigé par un conservateur de bibliothèque que j'ai rencontré, Anne Christine Collet. Suite à cet entretien, quatre aspects importants me paraissent être de nature à renforcer une coopération qui paraît naturelle entre une bibliothèque municipale d'une grande ville et son IUFM.

-Le SCD possède des fonds de littérature jeunesse en fiction et documentation. Il souhaite développer la formation des enseignants dans ce domaine. En effet, on constate une méconnaissance réelle de cette littérature de la part d'étudiants, à la sortie de l'université. Anne Christine Collet serait prête à développer des coopérations d'une part parce que le SCD ne possède pas et ne souhaite pas posséder tous les ouvrages dont disposent la BM, d'autre part parce qu'il lui semble utile de développer des formations partenariales en ce domaine.

-le SCD n'a pas de mission de conservation. Pourtant, sur le centre de Lyon, 20 000 ouvrages d'intérêt très divers sont stockés plus ou moins en sécurité. Ils ne sont pas accessibles et pas répertoriés. Ces fonds pourraient, en complément avec ceux de l'INRP, nous y reviendrons un peu plus loin, participer à un fonds de conservation répartie sur le Grand Lyon et sur la région.

-Au-delà et en collaboration avec le SCD, certaines enseignants de l'IUFM sont très investis dans la prise en compte de la littérature jeunesse. Anne Christine Collet m'a orientée vers Anne-Marie Faivre-Mercier, formatrice à l'IUFM, qui anime un parcours optionnel dans ce domaine. Elle partage la même conviction sur la littérature jeunesse et les nécessités de formation Elle serait tout à fait prête à développer le partenariat avec la BML autour de ces parcours, de journées organisées par l'IUFM dont la prochaine par exemple, le 4 juin 2003, sur « l'écrivain dans la classe » avec Christian Poslianec. Mais elle est prête aussi à envisager des partenariats autour de manifestations dont la BML est à l'initiative comme les Heures de la découverte, comme l'exposition « au pied de la lettre » sur l'alphabet ou même à monter des stages en commun. Une nouvelle collection, co-éditée par l'IUFM et le CRDP, va voir le jour « savoirs en pratique ». Parmi les ouvrages prévus certains porteront sur l'analyse des œuvres de littérature de jeunesse. Enfin, nous avons appris que plusieurs mémoires de maîtrise et de DEA portaient sur la littérature de jeunesse à l'Université Lyon2, mémoires dirigés par Anne-Marie Faivre-Mercier, à la demande d'universitaire (mémoires sur Gripari, Ponti, les éditions «Rue du monde»...); elle dirige ces mémoires sans être enseignante à l'Université. Il y aurait un projet de cours en littérature de jeunesse en sciences du langage et littérature. S'il existe un séminaire sur la lecture, il n'en existe pas sur la littérature de jeunesse Bref, on sent un frémissement du côté de l'Université. Il serait essentiel qu'un pôle fort BML/IUFM/ INRP pèse pour qu'une formation universitaire en littérature de jeunesse s'ouvre enfin à Lyon.

-Enfin, l'IUFM est un des partenaires du PNR littérature contemporaine dont le centre est le CRDP de Grenoble et dont nous avons parlé plus haut. Si, nous l'avons vu, ce pôle n'a pas encore trouvé son rayonnement, il semble important de tenter de lui redonner un sens à travers une collaboration IUFM/BML sur la littérature de jeunesse en complémentarité avec le travail réalisé à Grenoble.

1.2.2.2. *l'INRP*

Nous avons déjà présenté cet établissement et sa bibliothèque très généralement. Le déménagement sur Lyon de la bibliothèque est prévu au printemps été 2003. La Bibliothèque offre plus de 580 000 documents (dont 5000 titres de périodiques)

dont près de 30 000 en libre accès répartis entre la grande salle de lecture de Paris (ouvrages de référence, littérature grise, rapports, actes de colloques, thèses micro fichées, etc. et 500 titres de périodiques) et celle de Gerland, qui va ouvrir au public externe. Tous ces documents sont progressivement signalés dans le Catalogue commun des ressources documentaires de l'INRP.

L'INRP est pôle associé de la BNF en sciences de l'éducation. Lors de ma rencontre avec la responsable de la bibliothèque et celui du déménagement, il est apparu clairement que l'INRP ne se situait pas réellement sur le terrain de la littérature jeunesse mais plutôt sur celui des apprentissages de la lecture. IUFM, INRP et BML ne se situent pas au même niveau de préoccupation et d'intervention en ce qui concerne les livres pour la jeunesse, c'est clair. Mais il existe des terrains de coopération me semble-t-il. IUFM, INRP et BML ont intérêt à ce que se développe la recherche dans ses domaines, recherche appliquée et recherche plus théorique. La BML peut-être un des terrains de cette recherche. D'un point de vue documentaire, par ailleurs, l'INRP va apporter à Lyon un fonds de 20 000 livres pour enfants, et notamment livres de prix du XIXe siècle : ce fonds passe pour le plus beau fonds de cartonnages d'éditeurs en France.

Mais le déménagement de l'INRP n'est pas encore réalisé et il serait prématuré d'envisager aujourd'hui un partenariat. Une convention pourrait être proposée à moyen terme.

1.2.2.3. La politique de la ville

Dans le cadre du contrat de ville et d'agglomération lyonnaise existe un volet éducatif signé avec l'Education nationale qui comprend un contrat éducatif local pour le temps périscolaire, un contrat d'objectifs et de moyens pour le temps scolaire et un contrat temps libre pour le temps extra scolaire.. Je n'ai pas eu le temps d'approfondir cette piste de travail. On trouvera en annexe 3, l'annexe 1 du plan éducatif local « Développer le lire /écrire : maîtrise de la langue écrite et orale ». Des pistes de travail peuvent y être trouvées pour valoriser et développer un travail d'action culturelle autour du livre de jeunesse.

1.2.2.4. *Le contexte du livre de jeunesse sur la région lyonnaise*

Nous ne pouvons que confirmer régionalement les phénomènes décrits nationalement : développement des fêtes et salons de jeunesse : Saint-Paul-Trois-Châteaux bien sûr, Le Festival du livre de jeunesse d'Annemasse, plusieurs festivals sur la bande dessinée...mais aussi plus proche de Lyon la Fête du livre de jeunesse à Villeurbanne (depuis deux ans), le Salon de la petite édition et de la jeune illustration de Saint-Priest, et ce sans compter la prise en compte de cette dimension dans des salons plus généralistes (Bron, Grenoble, Saint Etienne...) Des librairies jeunesse se sont installées comme la librairie «A pleine page»à Lyon. Les auteurs et illustrateurs foisonnent aussi comme en témoignent le guide cité précédemment⁵⁹Par contre, seul point noir, il n'y pas d'éditeur jeunesse en région.

Au niveau des métiers du livre en général, on doit signaler aussi l'existence de **l'ARALD, L'Agence Rhône Alpes pour le livre et la documentation**, qui a pour objectif la promotion du livre et de la culture de l'écrit. Elle a été créée en 1993 Elle est soutenue par la DRAC et le Conseil régional pour oeuvrer auprès de tous les acteurs et professionnels du livre. Il est particulièrement intéressant de noter le développement d'une politique de conservation partagée, initiée par l'ARALD dans le domaine des périodiques. : presse d'information générale d'une part, sciences de l'éducation d'autre part, presse pour la jeunesse enfin (La BML ne participe pas à ce travail puisqu'elle ne conserve pas les périodiques jeunesse). Hélène Dubois, responsable des bibliothèques et centres de documentation, suit ces projets en cours. Des outils simples sur Excel et Word ont été établis. Mais le plus difficile est d'obtenir les données de la part de bibliothèques souvent débordées par l'ensemble des autres tâches.

Enfin, pour compléter ce tour d'horizon, signalons le rôle de Mediat. **Médiat Rhône-Alpes**, est le centre régional de formation aux métiers des bibliothèques et de la documentation. Il est implanté à la fois à Grenoble et à Lyon. Médiat Rhône-Alpes est un service inter universitaire, composante de l'université Pierre-Mendès-

⁵⁹Le Grabote, guide des auteurs illustrateurs jeunesse en Rhône-Alpes. Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation/Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Grenoble-Pôle national de ressources sur la littérature jeunesse/Direction régionale des Affaires culturelles de rhône-alpes, 2002.

France (Grenoble 2) et partenaire des universités : Stendhal (Grenoble 3), Claude Bernard (Lyon 1), Lumière (Lyon 2) et Jean Moulin (Lyon 3). La décision de créer Médiat Rhône-Alpes a été prise en 1987 ; Médiat Rhône-Alpes fait partie du réseau des 12 centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB). A l'origine, les missions de Médiat Rhône-Alpes étaient de former les personnels des bibliothèques et des centres de documentation par les actions suivantes : préparation aux épreuves du CAFB (certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire), préparation aux concours de recrutement dans les bibliothèques, organisation d'actions de formation continue, information orientation et conseil pour les personnels des métiers du livre.

La disparition du CAFB en 1994 a modifié la nature de ses activités: les préparations aux concours ont été étendues, la formation continue et les stages de courte durée ont fortement augmenté, des formations diplômantes (Certificats d'Université) ont été mises en place de même qu'un cycle de Formation Professionnelle de Base aux métiers des bibliothèques (FPB) et un Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse, spécialité activités culturelles et d'expression, option : médiateurs du livre (BEATEP).

L'évolution du personnel a suivi l'évolution des activités : en 1987, l'équipe était composée de 3 personnes, aujourd'hui, 14 personnes travaillent à Médiat Rhône-Alpes. C'est un véritable partenaire pour une bibliothèque de référence jeunesse.

2. Des pistes d'orientation pour une bibliothèque de référence jeunesse à la BML

Avant d'envisager concrètement ces pistes, il nous faut revenir sur les raisons qui devraient motiver la direction de la BML sur un tel projet.

Je pense avoir bien montré combien le contexte national et régional était favorable à son développement.

Mais, est-ce une priorité pour la BML, aujourd'hui?

Les statistiques de la BML montrent que 41% des 6 à 14 ans sont inscrits à la bibliothèque alors que les actifs sont de moins en moins nombreux (10 à 14%).

Patrick Bazin pense donc que la cible de la BML aujourd'hui doit être ces actifs, la bibliothèque doit évoluer pour qu'ils deviennent des usagers.

Alors, rappelons que les jeunes sont de futurs actifs et que leurs pratiques actuelles de la bibliothèque influenceront leurs pratiques futures. Ils sont aussi les enfants des actifs ; ces derniers peuvent être convaincus de l'intérêt de la bibliothèque en fonction des services qu'ils verront offerts à leurs propres enfants. Les jeunes sont aussi et surtout une plaque sensible des évolutions de la société. Ils sont porteurs des nouvelles pratiques qui se généralisent parfois à partir de leurs expériences (pratique de lecture, pratique des nouvelles technologies, pratique de nouvelles formes de communications et d'échange du savoir). Leur proposer de nouvelles formes de bibliothèque serait aussi une avancée pour tous les autres publics. Rappelons qu'historiquement, c'est déjà ainsi que les bibliothèques ont évolué. Enfin et surtout, une bibliothèque de référence jeunesse n'est pas réservée, loin de là, aux enfants et aux jeunes ; elle est aussi et essentiellement tournée vers les adultes : éducateurs, médiateurs de l'enfance, universitaires, chercheurs mais aussi parents, nostalgiques, actifs de tous ordres... Elle peut leur offrir des services qu'actuellement aucune structure ne leur apporte. Elle peut être le lieu où se rencontrent des logiques différentes : celles des différents métiers du livre et de l'édition, celle de l'Education nationale et celle de l'Université, celle du divertissement culturel...

On peut donc défendre qu'une bibliothèque de référence jeunesse, remplissant les missions décrites précédemment, serait un des éléments clés du renouvellement du réseau lyonnais. Quelles fonctions mettre en place ?

2.1. Un centre de conservation

- De par la situation du département jeunesse au sein d'une bibliothèque municipale classée, possédant des fonds anciens d'une grande richesse, pôle associé de la BNF en histoire du livre, il serait justifié d'étendre le fonds «Nostalgie» existant (postérieur à 1950) en l'étoffant avec des ouvrages anciens significatifs. Ce travail pourrait être réalisé en collaboration avec les conservateurs du fonds ancien (L'un des conservateurs du fonds ancien est à titre personnel un passionné de livre ancien pour enfants). On pourrait envisager de dégager des

crédits du Fonds régional d'acquisition pour les bibliothèques (FRAB) pour réaliser les achats nécessaires ou de solliciter des subventions spécifiques dans le cadre de ce projet spécifique.

- L'extension du fonds «Nostalgie» pourrait être réalisée au niveau de l'agglomération par un travail de coopération avec les trente cinq bibliothèques évoquées précédemment ce qui demanderait de dégager des moyens humains pour la mise en place d'une méthode d'évaluation des fonds actuels en carton ou réserve, le travail de tri des doublons, le transport des documents, le catalogage et l'équipement, ...

- La constitution de ce fonds devrait être accompagnée d'un programme de développement d'une conservation répartie au niveau régional. Un fonds existe au moins à Saint Etienne, il est signalé dans le RNBCD : Plus de 8500 volumes – fictions, documentaires et albums. Hélène Dubois, responsable des bibliothèques et centres de documentation à l'ARALD, juge tout à fait réaliste de proposer une mission en 2004, quand le travail initié actuellement sur les périodiques sera terminé, pour une conservation répartie du livre de jeunesse. Les outils existent déjà, entre autres ceux mis au point par Christian Ducharme pour recycler des extraits de catalogue...C'est une question de volonté politique et de moyens.

Il serait important, bien sûr de resituer le centre de conservation de la Part-Dieu et cette opération de conservation répartie dans la dynamique nationale actuelle évoquée dans notre première partie.

- Le «fonds Image» devrait bien sûr dans ce cadre être revalorisé. Ce qui implique une meilleure visibilité sur le site Internet, une plaquette permettant de faire connaître son existence auprès des autres bibliothèques, des universités, de l'IUFM...Des moyens humains doivent être dégagés pour mettre à jour régulièrement le catalogage et l'équipement du fonds (nouveaux achats, dons..), pour réfléchir à son utilisation : Quels usages auprès des publics enfants ? Nécessité de d'avoir deux exemplaires ou non ? Détermination de lots permettant de réaliser informations, formations, animations...complémentarité avec les fonds d'autres structures (IUFM, INRP...°). Nous reviendrons plus loin sur la dimension « action culturelle » autour de ce fonds. On ne peut envisager la mise en place d'un tel centre sans dégager des crédits supérieurs à ceux qui existent aujourd'hui. A

titre de comparaison, le centre de conservation de Marseille a un budget de 15 000 euros par an.

On pourrait envisager, dans un premier temps, de créer un poste pour soutenir Martine Chouvy et le conservateur du fonds ancien dans ce travail.

2.2. Un centre de ressources

Martine Chouvy s'interroge souvent sur les raisons qui expliquent que l'on ne reconnaisse pas le département jeunesse comme un département de référence alors qu'il en a un certain nombre d'attributs : dimensions, fonds de référence d'ouvrages pour enfants, fonds éducateurs, fonds bureau, actions d'animation et de formation. ...

Il semble que pour que l'on puisse parler de service de référence, comme l'indique Bertrand Calenge ⁶⁰ il faut un lieu, un public déterminé et un champ de compétence défini, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

- L'espace

Il est essentiel de dégager un espace à côté de la salle actuelle jeunesse. Cet espace peut-être re découpé dans la salle elle-même. Mais l'occupation des lieux les mercredi et samedi, rend cette option sans doute délicate. Un aménagement de ce rez-de-jardin serait sans doute préférable. En effet, on y descend par un escalier, puis on traverse un espace vide et peu accueillant avant d'atteindre la salle. Une meilleure utilisation de cet espace, en lien avec la salle de repli actuel pour les petits travaux semblerait à étudier pour dégager un espace réservé à un centre de ressource et ouvert sur le département jeunesse.

- Les fonds

Dans cet espace serait mis en rayon le «fonds éducateur». Au vu de visites effectuées, il me semblerait plus opportun de ne garder que ce qui concerne la littérature et la lecture pour enfants (la dimension psychologie pourrait se retrouver au département société). Un certain nombre d'ouvrages actuellement en silo, sur le conte, la bande dessinée, la littérature jeunesse pourrait venir rejoindre le «fonds éducateur». On pourrait y rapatrier certains documents qui ont été

⁶⁰ Bertrand Calenge Accueillir, orienter, informer. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1996

répartis en salle « Arts et loisirs » (sur les illustrateurs, le salon de Bologne...) ou en salle société (les vidéos de cap Canal). On y retrouverait la presse spécialisée. Le «fonds bureau» s'y retrouverait intégralement, agrémenté de dossiers mis à disposition : bibliothèque et école, petite enfance, festival et salons de jeunesse, illustrateurs, auteurs, partenaires culturels, bilan d'expériences... Ces dossiers seront constitués à partir de la documentation déjà existante, à la bibliothèque municipale de Lyon, dans d'autres bibliothèques qui accepteraient de mutualiser les données en leur possession.

- Un portail

Il serait intéressant qu'ils soient numérisés et que le centre soit responsable d'une sorte de portail commun au niveau de l'agglomération. En effet, pour l'instant, la MLIS, la bibliothèque de Vénissieux et nombre d'autres bibliothèques n'ont pas encore de sites. Dans un premier temps, un portail du centre de ressources pourrait permettre de consulter en ligne tous ces dossiers. Il pourrait prévoir, au fur et à mesure de l'ouverture de sites de ces bibliothèques, de renvoyer aux rubriques concernées dans ces sites.

- Le public

Le public ciblé est potentiellement beaucoup plus important que celui qui fréquente actuellement le département parce que les fonds sont occultés par l'image du département comme salle jeunesse. C'est un public d'éducateurs, c'est aussi un public d'actifs intéressés par tout ce qui touche à la littérature jeunesse, à l'illustration, aux contes...C'est enfin un public de professionnels des bibliothèques, des centres de documentation.. Nous ne devons pas exclure la possibilité qu'un certain nombre d'enfants utilisent ce centre pour des recherches sur des auteurs, des illustrateurs, en lien par exemple avec la liste actuelle des 180 titres ...

- Les moyens

Le centre doit disposer d'un personnel spécialisé pour répondre à toutes les demandes dans le domaine de la littérature et de la lecture, demande sur place, téléphonique et par courrier électronique.

Il exige le recrutement de deux personnes au moins pour le faire vivre même s'il est clair que ce centre ne doit pas être conçu comme une verrue sur le département

actuellement existant. Il doit être lié à la salle jeunesse et son existence même doit l'aider à se transformer. Le personnel de la salle jeunesse doit contribuer à son développement et à son fonctionnement; mais nous avons souligné la faiblesse en personnel du département actuel. Le projet ne pourra jouer son rôle dynamique pour l'équipe que s'il est accompagné de moyens financiers et humains. La mise en place d'un tel centre de ressources demande aussi quelques investissements en terme d'équipements et de matériel informatique.

- la formation

L'existence d'un centre de conservation d'albums d'image d'une part, d'un centre de ressources en littérature jeunesse d'autre part, serait bien sûr un point d'appui pour relancer et conforter tous les partenariats en matière de formation avec les Universités, l'IUFM, l'Education nationale dans le cadre du PNR littérature, les différentes écoles de formation des médiateurs de l'enfance mais on peut dépasser ce cadre. Patrick Bazin comparait, lors de notre entretien, les bibliothèques aux musées. Il considérait que ces derniers avaient beaucoup mieux su se positionner comme établissement à vocation culturelle et ainsi attirer un nouveau public. La bibliothèque de référence jeunesse doit se situer dans cette dynamique.

2.3. Un centre d'action culturelle

Il est clair que l'existence d'un centre de conservation et d'un centre de ressources au sein du département jeunesse de la Part Dieu, associés aux fonds de littérature jeunesse présents en salle, permettrait de développer une politique d'action culturelle dépassant largement les animations traditionnelles actuellement menées.

- classes culturelles

Pourraient être envisagées des classes lecture prenant la forme de classes culturelles ou de classes à PAC. Il semble en effet étonnant que n'aient pas encore été mises en place des classes patrimoine du livre et de l'écrit qui pourraient être travaillées avec le fonds ancien, le Musée de l'imprimerie et le Centre de conservation des albums d'image. Ces classes pourraient permettre aux élèves de réaliser tout un parcours sur l'histoire du livre, sa confection, son illustration... Des classes de cette sorte existe à la bibliothèque de Roanne par exemple. On pourrait, de même, concevoir des classes écriture-lecture liées au contraire à

l'avenir du livre, au numérique, à la PAO, à la création de site web, en lien avec le département «Sciences et techniques » qui offre une salle multimédia . L'activité de cet espace s'organise actuellement autour de différents axes : découverte et maîtrise des instruments : PC, souris, ascenseur, initiation à l'utilisation de logiciels de bureautique, création graphique et création de sites web, initiation à Internet et découverte des contenus en lien avec les centres d'intérêts des lecteurs, initiation aux moteurs de recherche.

Il ne s'agit pas de transformer la bibliothèque de la Part-Dieu en lieu d'accueil de classes. Il s'agit, comme cela existe déjà à l'Orchestre national de Lyon par exemple, d'accueillir quelques classes par an, sur projet, avec un processus d'évaluation. De même, des actions innovantes pourraient être montées en partenariat avec l'IUFM ou l'INRP, le CRDP.

- Service éducatif ou service aux publics

Ceci pourrait être réalisé grâce à la création d'un service éducatif en lien avec l'Education nationale. Cette amorce de service qui pourrait se constituer autour de la création d'un poste de bibliothèque et de mise à disposition d'enseignants de l'Education nationale, par convention, en lien avec le contrat local éducatif, par exemple, pourrait être l'amorce d'un service aux publics plus large dans l'avenir : propositions de collaboration avec des centres de loisirs et d'hébergement, des centres sociaux, en lien avec le secrétariat d'état à la jeunesse, plus largement propositions à un public actif dans le cadre de la formation permanente ou de projets culturels liés aux loisirs.

Le département jeunesse trouverait alors sa place en collaboration avec d'autres départements, comme département référence au sein de la bibliothèque de la Part – Dieu.

- Pôle adolescents

Il serait peut-être intéressant d'envisager aussi une autre piste, dans le cadre de l'évolution du réseau lyonnais telle que nous l'avons décrite plus haut. Il ne faudrait pas que la distance s'accroisse entre le département jeunesse de référence et les sections jeunesse des bibliothèques de proximité à offre limitée. Les bibliothèques de quartier devront profiter de l'expérience des actions culturelles

menées des centres de conservation et de ressources. Dans le cadre de création de futures médiathèques avec une thématique forte, ne serait-il pas intéressant d'envisager une médiathèque développant un pôle fort autour des adolescents ? Il ne s'agirait pas de créer une section adolescent en rassemblant de la documentation en leur direction, mais à l'instar de certaines expérimentations américaines⁶¹, de leur proposer des services adaptés : lieux de convivialité et de rencontres, comité de lecture, projets intergénérationnels, projets participatifs de site web, d'échanges de savoir à travers le web, de bibliothèque virtuelle pour et par les adolescents. Ce qui ferait avancer la bibliothèque dans son ensemble sur un nouveau type de services.

Nous proposons donc de développer une bibliothèque de référence, centre de conservation, centre de ressources, centre d'action culturelle, liée aux missions de conservation et de référence de la bibliothèque de la Part Dieu.

Les rythmes sont à étudier. Cela représente, en tout, quatre postes en plus (un pour le centre de conservation, deux pour le centre de ressources, un pour le centre d'action culturelle) sachant que le personnel actuellement en place sera sollicité dans ce projet. Il y a une opportunité. La salle vient de rouvrir, le nouveau rythme de fonctionnement n'a pas encore été trouvé, deux nouvelles personnes arrivent ou sont arrivées depuis septembre. Il y a aussi des opportunités à saisir à travers des conventions avec les IUFM, le rectorat, le contrat éducatif local. Je ne peux pas vraiment apprécier les crédits nécessaires mais les comparaisons avec Marseille ou Limoges pourraient donner un ordre d'idées. Tout ne peut sans doute pas se faire en même temps, mais l'objectif est certainement de mettre en place, au fur et à mesure, l'ensemble des volets, parce que c'est la logique du développement actuel des bibliothèques jeunesse.

⁶¹ Lecture Jeune N°88, novembre 1998

Conclusion

Les évolutions économiques, sociales, technologiques de la deuxième moitié du XX^e siècle ont profondément transformé l'univers de la littérature jeunesse et de la lecture des jeunes.

Les bibliothèques « historiques » nationales ont pris acte de ces modifications depuis plusieurs années déjà. La BnF, La Joie par les livres, l'Heure Joyeuse se sont réorganisées pour remplir des missions de conservation, de centre de ressources en littérature jeunesse, de formations, de lien avec la recherche universitaire.

Il est sans doute nécessaire aujourd'hui d'engager la réflexion sur la nécessité en lien avec ces structures nationales, de développer en région de grandes bibliothèques de référence jeunesse, qui joueraient à la fois le rôle de relais mais aussi de pôles d'initiatives et de coopération dans les domaines de la recherche, de l'éducation...ce d'autant que les politiques d'aménagement culturel du territoire sont amenées à se développer. Cette réflexion pourrait sans doute être intégrée dans celle qui se développe actuellement sur le statut de pôle associé du Centre national du livre pour enfants. Les bibliothèques jeunesse de grandes métropoles urbaines ou de BMVR pourraient devenir à leur tour, pôles associés du CNLE.

Ces bibliothèques auraient aussi un rôle essentiel pour donner un deuxième souffle aux bibliothèques jeunesse. Celles-ci ont été à l'initiative de toute une dynamique de la lecture plaisir, d'animations lecture et écriture, qui est aujourd'hui largement reprise ne serait-ce qu'à travers la multiplication des BCD, la reprise en charge de cette dimension dans l'éducation. Le développement des réseaux du savoir renforcera encore la multiplication des lieux de pratiques de lecture. On ne peut se contenter du fort pourcentage actuel d'inscrits dans les sections jeunesse. Il faut innover, redonner une identité forte aux bibliothèques jeunesse et pour cela investir dans des bibliothèques de référence.

Bibliographie sélective

J'ai choisi volontairement de restreindre la bibliographie aux ouvrages les plus fréquemment utilisés pour rédiger ce mémoire . On retrouvera des bibliographies beaucoup plus exhaustives à la fin des ouvrages cités en particulier sur la littérature de jeunesse.

HISTOIRE DU LIVRE ET DE LA LECTURE

Chartier Anne-Marie, Jean Hébrard. *Discours sur la lecture (1880-2000)*. Paris : Bibliothèque Publique d'Information/Fayard, 2000 (Nouvelles études historiques)

Perrot Jean *L'édition pour la jeunesse , de l'écrit à l'écran*. In : **Fouché Pascal dir.** *L'Édition française depuis 1945*. Paris : Cercle de la Librairie, 1998. pp.227-250

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE JEUNESSE

Diament Nic. *Dictionnaire des écrivains français pour la jeunesse(1914-1991)*. Paris : L'Ecole des loisirs, 1993.

Gourévitch Jean Paul. *La littérature de jeunesse dans tous ses écrits, anthologie de textes de référence (1529-1970.)* CRDP de Créteil,1998 (Argos Références).

Renonciat Annie dir, Ezratty Viviane et Patte Geneviève coll. *Livres d'enfance, livres de France=The Changing face of children's literature in France*. Paris :Hachette jeunesse, 1998.

Soriano Marc. *Guide de littérature pour la jeunesse*. Paris : Flammarion, 1975.

L'Enfance à travers lepatrimoine écrit : actes du colloque, Annecy,18 et 19 septembre 2001, organisé par l'agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (ARALD), la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et la documentation(FCCB), la bibliothèque d'Annecy. [Annecy]: ARALD/ Paris : FCCB/ Annecy : Bibliothèque d'Annecy, 2002

LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE AUJOURD'HUI

Enfants, lectures et bibliothèques de jeunesse. Bulletin des Bibliothèques de France, 1999, N°3.

Le Grabote, guide des auteurs illustrateurs jeunesse en Rhône-Alpes. Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation/Centre régional de documentation

pédagogique de l'académie de Grenoble-Pôle national de ressources sur la littérature jeunesse/Direction régionale des Affaires culturelles de Rhône-Alpes, 2002.

Mollier Jean-Yves, dir . *Où va le livre ?* Paris : La Dispute, 2002. Chap.V, le dynamisme de l'édition de jeunesse, pp. 109-139

Parmegiani Claude-Anne, dir. *Lectures, livres et bibliothèques pour enfants.* Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie , 1993 (Bibliothèques)

Perrot Jean . *Jeux et enjeux du livre d'enfance et de jeunesse.* Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1999 (Bibliothèques).

Zoughebi Henriette, dir, Centre de Promotion du Livre de jeunesse Seine-Saint-Denis. *Guide européen du livre de jeunesse.* Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1994.

Le littéraire en question. La Revue des Livres pour enfants, 2002, n°206

LES BIBLIOTHEQUES POUR ENFANTS

Ezratty Viviane et Lévègue Françoise, dir. *Le Livre de jeunesse : un patrimoine pour l'avenir : actes des rencontres les 14 et 15 novembre 1994 organisées par la bibliothèque de l'Heure Joyeuse et répertoire des fonds de conservation de livres pour la jeunesse en France et en Belgique.* [Paris Bibliothèques, 6, rue François-Miron – 75004 Paris], 1997.

Martin Sylvie. *Quelle place pour la jeunesse dans les bibliothèques muicipales à vocation régionale ?* Mémoire d'étude DCB 10. Villeurbanne, ENSSIB, 2001

Patte Geneviève. *Laissez-les lire : les enfants et les bibliothèques.* Paris : Editions de l'Atelier, 1987 (Enfance heureuse).

Le livre pour la jeunesse, patrimoine et conservation répartie : actes de la journée d'étude du 5 octobre 2000, Bibliothèque nationale de France, organisée par la Bibliothèque l'heure Joyeuse, la Bibliothèque nationale de France, la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation...[et al.]. [Paris] : FFCB : La Joie par les livres : Paris Bibliothèques, 2001.

TEXTES OFFICIELS

Circulaire N°2002-087 du 22/04/2002, circulaire relative aux pôles nationaux de ressources artistiques et culturelles en régions. Ministère de l'éducation nationale.

Loi n° 92-546 du 20 juin 1992, loi relative au dépôt légal.

Décret n° 93-1429 du 31 décembre 1993, décret relatif au dépôt légal.

Loi N°92-651 du 13 juillet 1992, loi relative à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de spectacle cinématographique.

Décret no 93-174 du 5 février 1993, modifiant le décret no 86-424 du 12 mars 1986 relatif au concours particulier de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales

Loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse.

DIVERS

Collectivités en mouvements. Bulletin des Bibliothèques de France, 2001, N°3

Calenge Bertrand. *Accueillir, orienter, informer.* Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 1996

Verry-Jolivet Corinne dir. *Créer et gérer un service de référence.* Villeurbanne, IFB, 1996 (collection la boîte à outils)

SITES WEB

Bibliothèque municipale de Lyon. *Bibliothèque municipale de Lyon [en ligne].* Disponible sur < www.bm-lyon.fr > (consulté le 04/09/2002)

Centre International d'études en littérature de jeunesse. *Littérature jeunesse [en ligne].* Disponible sur <www.ricochet-jeunes.org> (consulté le 3/11/2002)

CRDP de grenoble. *EspaceDoc du CRDP de Grenoble [en ligne].* Disponible sur < www.crdp.ac-grenoble.fr/doc/ > (consulté le 9/11/2002)

La Joie par les livres. *La Joie par les livres [en ligne].* Disponible sur- <www.lajoieparleslivres.com> (consulté le 5/11/2002)

Ministère de l'Education nationale. *La Mission pour l'éducation artistique et l'action culturelle [en ligne].* Disponible sur www.artsculture.education.fr > (consulté le 23/11/2002)

Ville de grenoble. *Grenoble : ville--lecture [en ligne].* Disponible sur- <<http://www.ville-grenoble.fr/villelecture/>> (consulté le 9 /12/2002)

Table des annexes

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE FFCB/ JOIE PAR LES LIVRES. RECENSEMENT DES ORGANISMES DISPENSANT DE LA FORMATION DANS LE DOMAINE DE LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE ET DE LA LECTURE DES JEUNES	I
ANNEXE 2 : QUESTIONNAIRE ENVOYÉ AU BMVR	II
ANNEXE 3 : ANNEXES AU CONTRAT ÉDUCATIF LOCAL DE LA VILLE DE LYON.....	III

Annexe 1 : questionnaire FFCB/ Joie par les livres. Recensement des organismes dispensant de la formation dans le domaine de la littérature pour la jeunesse et de la lecture des jeunes .



• Sociologie de la lecture et psychologie de l'enfance et de l'adolescence

- pratiques de lecture
 - dans la petite enfance dans l'enfance
 - dans l'adolescence
- pratiques culturelles des jeunes (autres que la lecture)
- psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- autres (préciser)

• Pédagogie

- didactique de la littérature jeunesse
- la lecture
 - à l'école élémentaire au collège
 - au lycée
- autres (préciser)

• Autres (préciser)

■ Etes-vous d'accord pour figurer dans un répertoire papier et une base de donnée en ligne recensant les organismes de formation concernés par la littérature pour la jeunesse et la lecture des jeunes ?

- oui non

■ Pensez-vous qu'il serait opportun de réaliser, à l'échelon régional ou national, un répertoire des formateurs (personnes) susceptibles d'intervenir dans des programmes concernant la littérature pour la jeunesse ou la lecture des jeunes ?

- oui non

Merci de préciser l'intérêt ou les obstacles à cette proposition :

■ Connaissez-vous, dans votre région, des associations ou organismes (en dehors des centres de formations aux métiers du livre, déjà destinataires de ce questionnaire) susceptibles d'être concernés par l'objet de ce questionnaire ?

Si oui, merci de bien vouloir nous en indiquer les coordonnées.

Recensement des organismes dispensant de la formation dans le domaine de la littérature pour la jeunesse et de la lecture des jeunes

De nombreuses structures dispensent actuellement des programmes de formation dans le domaine de la littérature de jeunesse et de la lecture des jeunes. Le repérage de l'ensemble de ces structures (et de leurs spécificités) reste parfois difficile tant pour les personnes qui souhaiteraient suivre des formations en la matière que pour les organismes de formation qui éprouvent souvent le besoin de mutualiser leurs informations.

C'est pourquoi la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers de livre et de la documentation et la Joie par les livres ont conjugué leurs efforts pour effectuer un recensement national des organismes de formation et des formateurs, quels que soient leur champ de compétence ou leur identité professionnelle.

Les réponses apportées à ce recensement seront présentées lors du colloque « Se former à la littérature de jeunesse aujourd'hui (professionnels de l'enfance, bibliothécaires, enseignants, universitaires,...) », coorganisé par la Joie par les livres, l'Institut Charles Perrault, Médiadix, le CRDP de Créteil et la Bibliothèque nationale de France (14 et 15 novembre 2002, Grand auditorium de la Bibliothèque nationale de France).

La restitution des résultats se fera également sous la forme d'une base de données consultable en ligne.

⇒ Par avance, nous vous remercions de votre précieuse collaboration à ce travail.

Renseignements complémentaires

Béatrice Pedot
 FFCB
 54, boulevard Richard-Lenoir
 75011 Paris
 Tél : 01 43 57 85 02 / Fax : 01 43 57 84 17
 e-mail : pedot@ffcb.org

Nic Diamant
 La Joie par les livres
 8, rue Saint-Bon
 75004 Paris
 Tél : 01 48 87 61 95 / Fax : 01 48 87 08 52
 e-mail : nic.diamant@wanadoo.fr

Nom et, éventuellement, adresse électronique de la personne qui a rempli le questionnaire

Questionnaire à retourner à la FFCB
 54 boulevard Richard-Lenoir 75011 Paris
 avant le 30 avril 2002

Nom de l'organisme :
Adresse :

Tél. :
Fax :
Site internet :
E-mail :
Nom du responsable :

■ Statut de l'organisme

- Vous êtes un organisme de droit public
Votre organisme dépend :
- Du Ministère de l'Éducation nationale
 - Du Ministère de la Culture
 - Du Ministère de la Jeunesse et des sports
 - D'une université (préciser)
 - D'une collectivité territoriale (préciser)
 - Autre (préciser)

Vous êtes un organisme de droit privé

- association
- entreprise
- autre (préciser)

■ Champ territorial couvert par votre organisme

- International
- Interrégional
- Académique
- Local
- National
- Régional
- Départemental

■ A quelles catégories de stagiaires ou étudiants s'adressent vos formations ?

- tout public
- public restreint
 - Fonction publique d'Etat
 - Fonction publique territoriale
 - Fonction publique hospitalière
 - Adhérents à votre structure
 - Autres (préciser)

■ Dispensez-vous de la formation dans les domaines de la production éditoriale pour la jeunesse ou de la lecture des jeunes ?

- oui non

Merci de bien vouloir nous retourner le questionnaire même si votre réponse est négative

■ Ces formations s'inscrivent

- dans le cadre d'une formation initiale
sur quels diplômes débouchent-elles ?

- dans le cadre d'une formation continue
Formation diplômante : oui non
Si oui, intitulé des diplômes :

■ Vos formations s'adressent plus particulièrement :

- aux bibliothécaires
- aux médiateurs du livre
- aux libraires
- aux étudiants filières « Métiers du livre »
- aux enseignants
- aux animateurs socio-culturels
- aux professionnels de l'édition
- autres (préciser)

■ Quel est pour votre structure le nombre d'étudiants ou de stagiaires concernés par an par ces formations ?

■ Quel est le pourcentage des formations « jeunesse » par rapport à l'ensemble de vos formations ?

- 100 %
- de 99 à 76 %
- de 75 à 51 %
- de 50 à 26 %
- de 25 à 10 %
- moins de 10 %

■ Quels sont les domaines abordés dans les formations que vous organisez :

o Bibliothéconomie

- indexation spécifique jeunesse.
- aménagement des sections jeunesse.
- accueil des différents publics (tout-petits, accueil de groupes, etc.).
- connaissance des publics
- gestion des publics en difficulté
- conduite de projets partenariaux
- autres (préciser)

o Animation

- promotion de la lecture et du livre de jeunesse (rencontres avec des écrivains, prix littéraires, ateliers d'écriture)
- art de conter
- lecture à voix haute
- autres (préciser)

o Analyse de la production éditoriale pour la jeunesse

- économie du livre (édition, distribution, diffusion, librairie)
- histoire de la littérature jeunesse.
- analyse critique de la production par genres.
- analyse critique de la production selon les supports
 - imprimés
 - documents sonores
 - documents vidéo
 - multimédias
- lecture de l'image, rapport texte/image.
- autres (préciser)

***Annexe 2 : questionnaire envoyé au
BMVR***

Anne CHARMASSON-CREUS
Bibliothèque municipale de Lyon
La Part-Dieu
30 bd Vivier-Merle
69431 Lyon cedex 03
Conservateur Stagiaire ENSSIB
mel: charmass@enssib.fr
tel à le BM de Lyon: 04-78-62-19-45
tel personnel: 04-78-71-78-14

à l'attention du directeur de la BMVR
du responsable jeunesse

Le 7 octobre 2002

Bonjour,

Le questionnaire ci-joint se situe dans le cadre de la préparation d'un mémoire (formation conservateur - l'ENSSIB) sur "les missions et fonctions d'une bibliothèque référence jeunesse dans un réseau de lecture publique".

Je dois rédiger ce mémoire fin octobre/ début novembre et je ne pourrai le faire sans votre contribution. Je vous remercie, sachant que les sollicitations sont nombreuses, du temps que vous voudrez bien prendre pour y répondre .

Ce courrier est adressé en même temps au directeur d'établissement et au responsable jeunesse pour une question de délai . Vous pouvez répondre par courrier électronique , par courrier. Je suis bien sûr disponible si vous le jugez préférable pour échanger par téléphone . Il suffit de me joindre ou de me laisser un message m'indiquant le moment le plus approprié pour reprendre contact plus longuement.

Je vous remercie encore de votre collaboration et vous prie de bien vouloir agréer l'expression de mes cordiales salutations.

Questionnaire en direction des BMVR

I-Comment la BMVR est-elle structurée ?

1-Départements fonctionnels, départements thématiques, autres... ?
Précisez

2-Y a-t-il des secteurs de référence, centres de ressources au sein de la BMVR (autres qu'en jeunesse) ?
Précisez

3-Comment se situe la dimension jeunesse dans cette structuration ?
Département ? Décloisonnement total ? Centre de ressources ? Centre de conservation ? Projet transversal ? Service aux collectivités ?
Précisez :

4-Y a-t-il une politique spécifique par rapport aux adolescents ?
Précisez

II-Le secteur jeunesse de la BMVR

1-Nb d'inscrits : enfants :
Existe-t-il une carte spécifique pour les adultes travaillant en rapport avec la jeunesse ? Nb d'inscrits :
Budget d'acquisition annuel ?
Existe-t-il des budgets spécifiques pour une structure spécifique au sein du secteur jeunesse : centre de ressources ? Fonds de conservation ?
Précisez

2-Personnel affecté au secteur jeunesse : nombre ?
Pouvez-vous préciser si ce personnel est affecté à une structure spécifique ?

3-Nombre de documents total:
livres: périodiques : CD-ROM: C.D. :
dvd/cassettes vidéo :

4-Nombre de documents

en libre accès :
en consultation sur place :
réservés au prêt collectivité :
appartenant à un fonds de conservation :

5-Y a-t-il des accès publics à Internet dans la BMVR ? Sont-ils dispersés dans la BMVR ? Concentrés dans un espace multimédia ? Certains postes sont-ils réservés à certains usages ? Certains postes sont-ils réservés au secteur jeunesse ?

Si oui, combien ? Comment sont-ils gérés ? (internauts, médiateurs, formation préalable, inscription préalable, sélection de sites proposée, imposée ?)

6-S'il existe des structures spécifiques (centre de ressources, fonds de conservation...), pouvez-vous les décrire ?

7-Existe-t-il un document définissant leurs missions et fonctions ? Si oui, pouvez-vous le joindre ?

III-Rôle du secteur jeunesse de la BMVR par rapport à un réseau de lecture publique

1-La politique documentaire

a) Comment se réalisent les acquisitions ? Existe-t-il un comité lecture ? Au niveau municipal ? Départemental ? Régional ?

b) Existe-t-il une politique d'acquisition concertée de réseau (BMVR + Bibliothèques de la ville.) ? Par quel biais ? Y a-t-il des services techniques centralisés gérant les acquisitions, le catalogage, l'équipement ? Quelle part des acquisitions est-elle faite par la centrale pour les annexes ?

c) Y a-t-il des documents qui sont acquis par la BMVR parce qu'ils ne le seront pas dans les autres bibliothèques (référence, spécificité, difficulté d'accès, fragilité...)

2-Les animations

a) Y a-t-il des animations qui sont expérimentées en BMVR dans le but d'être éventuellement reprises dans d'autres bibliothèques ? Précisez.

b) Y a-t-il des services parascolaires offerts aux utilisateurs (aide aux devoirs, logiciels d'apprentissages, d'autoformation...) ? Précisez

c) Y a-t-il un programme de rencontres, colloques ?
Public visé ?
Précisez.

3-La formation

a) Le secteur jeunesse a-t-il des missions particulières en matière de formation des bibliothécaires jeunesse ?
Y a-t-il un partenariat avec le CNFPT ? Autres institutions ?
Précisez

b) Le secteur jeunesse organise-t-il des journées d'échange entre bibliothécaires sur les pratiques dans les sections jeunesse ? Internet, les CD-ROM, les ados...

c) Participe-t-il à des formations en collaboration avec les IUFM ?
En lien avec des inspecteurs pédagogiques ?
Autres
Précisez

d) Y a-t-il des formations d'usagers ?
Enfants ?
Adolescents ?
Adultes ?

4-Publications

a) La BMVR produit-elle des publications ? Sur papier ?
En ligne ?
thème, titres, rythmes, public concerné :

b) Existe-t-il un bulletin de coordination, d'échange d'informations des secteurs jeunesse ? sur papier ? En ligne ?

c) Le secteur jeunesse conserve-t-il de la littérature grise : thèses, mémoires, travaux de recherche, compte rendu d'expériences, bibliographies, journée d'informations...

En consultation ?
Numérisée ?

5-Conservation

a) Existe-t-il un réseau de conservation partagée dans votre région ?
Quels types de documents concernent-il ?
Quels sont les établissements partenaires de ce réseau ? .

b) Y a-t-il une politique de conservation partagée dans le domaine de la jeunesse sur la région ?
Précisez

c) Y a-t-il un fonds de conservation dans le secteur jeunesse ?
Quel type de documents ? lieu de stockage, accessibilité au public, informatisation des fonds...

d) Quel est le public de ce fonds ?
Enseignants/universitaires
artistes
étudiants
personnel petite enfance
éducateurs
autres, précisez

e) Est-ce un public issu de ?
- la municipalité,
- du département,
- De la région ?
Autres ?

6-Partenariat

a) Avez-vous des conventions de partenariat avec différents établissements ou institutions ?
Lesquels ?

b) Le secteur jeunesse a-t-il un rôle vis à vis des BCD ?
Lequel ?

c) La BMVR a-t-elle un service éducatif ? Comment fonctionne-t-il ? (Personnel, localisation, conventions...) Est-il directement lié au secteur jeunesse ou à d'autres secteurs ou départements ?

d) Peut-on dire que le département jeunesse joue un rôle de bibliothèque de référence par rapport aux autres secteurs jeunesse des bibliothèques

- de la municipalité ?
- de l'agglomération ?
- du département ?
- de la région ?

Si oui, dans quelle mesure ?

e) Avez-vous des éléments d'information complémentaires à apporter, des remarques ou observations :

***Annexe 3 : annexes au contrat éducatif
local de la ville de Lyon***

ANNEXE 1 : DEVELOPPER LE LIRE / ECRIRE : MAITRISE DE LA LANGUE ECRITE ET ORALE

Chaque école maternelle disposera d'une Bibliothèque Centre de Documentation (BCD). L'ensemble des écoles maternelles et élémentaires de Lyon sera relié en réseau avec les bibliothèques municipales et le CRDP.

L'Education Nationale les dotera d'une mallette de logiciels pédagogiques et d'accompagnement scolaire.

Les assistants techniques de BCD qui ont fait la preuve de leur utilité, poursuivront leur intervention sur la base d'un projet présenté par l'équipe pédagogique de l'école. La Ville financera les assistants (à raison d'une heure par classe et par semaine) et l'Education Nationale prendra en compte le dispositif de Lyon II.

La Ville équipera chaque BCD d'un ordinateur multimédia connecté à Internet et d'un crédit annuel de fonctionnement (livres, abonnements, fournitures).

L'Education Nationale, en liaison avec le CRDP et la bibliothèque municipale, proposera aux écoles un choix de logiciels de gestion de BCD compatibles.

L'Education Nationale proposera des actions de formation chaque année pour l'utilisation des BCD, l'outil principal d'apprentissage et de développement du Lire / Ecrire et pour la maîtrise des logiciels de gestion de BCD.

Les BCD seront un support de l'articulation des temps scolaires et périscolaires et de la participation des parents.

Chaque année, un projet d'école autour du livre, sera distingué et recevra un prix sous forme de dotation exceptionnelle par la Ville et l'Inspection Académique.

Le Musée de l'Imprimerie et la bibliothèque municipale proposeront chaque année, des ateliers sur les temps scolaires et périscolaires, validés par l'Inspection Académique.

La Ville et l'Education Nationale soutiendront des projets associant des écrivains à des actions proposées par les équipes pédagogiques sous le parrainage de la bibliothèque municipale, actions qui pourraient également entrer dans le cadre des projets artistiques et culturels. (cf. annexe 2)

L'année 2002 permettra l'évaluation des ateliers langages, lecture, écriture, clubs Coup de Pouce et sera mise à profit pour définir les modalités et objectifs de leur évolution et de leur intégration éventuelle sur le temps scolaire et/ou de leur prise en compte par le CEL au titre de l'accompagnement à la scolarité, en liaison avec le FAS et la CAF.

L'utilisation des TICE au service des apprentissages du Lire / Ecrire, sera accompagnée et soutenue (logiciels, formation, recherche appliquée en liaison avec l'INRP, l'IUFM et le CRDP).

ANNEXE 2 : DEVELOPPER LES PRATIQUES ET PARCOURS CULTURELS

La Ville cofinancera les classes à projet artistique et culturel, à parité globale avec l'Education Nationale. La Ville et l'Education Nationale, comme sur l'ensemble des projets d'actions éducatives, examineront en commun les demandes de financement. Sous réserve de leur évaluation et de leur validation, l'Education Nationale contribuera à pérenniser dans ce cadre les expériences menées avec le PLEA du 9ème, Clavichords et les projets contes et patrimoine du 1er arrondissement.

La Ville et l'Education Nationale soutiendront en priorité des projets d'équipe favorisant continuité et logique de parcours et les projets des REP.

Dans le cadre de la convention entre le Ministère de l'Education Nationale et la Ville pour la création d'un pôle national de ressources, de recherches et d'expérimentation pour la petite enfance dans les domaines de l'art et de la culture, l'éducation artistique sera un vecteur privilégié du passage progressif entre structures petite enfance et écoles maternelles d'une part, grandes sections maternelles et CP d'autre part, à travers les projets de décroisement et de classes transplantées.

La Ville de Lyon accueillera le pôle national ressource pour l'éducation artistique à l'école maternelle.

Des expérimentations seront cofinancées dans des écoles de Lyon avec le soutien d'artistes. Une convention pluriannuelle définira les apports de chacun des partenaires et les modalités de fonctionnement.

Chaque établissement culturel municipal ou lié par convention à la Ville, sera incité à proposer des ateliers sur les temps scolaires et périscolaires, sur la base de projets à valider par l'Education Nationale.

Le soutien de la DRAC sera sollicité pour ces actions.

Les musées de la ville, proposeront des actions en direction des patrimoines.

Des classes de ville "patrimoine" seront élaborées en coopération avec la mission patrimoine.

L'Education à l'image, dans le cadre des arts visuels, restera une priorité de l'éducation artistique.

Cap Canal, chaîne éducative de Lyon, développera son action.

Cap Canal interviendra aussi de manière transversale au service de l'ensemble des objectifs spécifiques du contrat d'objectifs.

L'Education Nationale continuera à mettre à disposition un enseignant "ressource image" pour la production des livrets pédagogiques d'accompagnement et l'évaluation pédagogique des programmes.

L'Education Nationale coopérera à l'adaptation des programmes sur tout support numérique.

Le CNDP pourra participer à l'achat de droits.

Le réseau du CNDP diffusera les productions (dont Cap Canal détient les droits) validées par l'Education Nationale.

Chaque année, un stage de formation sera proposé en priorité à des enseignants de Lyon, dans le cadre de la promotion des arts visuels.

Une évaluation sera faite de l'utilisation de Cap Canal dans les écoles et des actions de formation programmées.

L'Education Nationale soutiendra et facilitera des coopérations et coproductions avec d'autres collectivités.

Une convention particulière définira l'avenir des classes à horaires aménagés (CHAM) liées au CNR et à l'Opéra.